"LES SAINTS"

Saint Léon IX

(1002-1054)

par

L'ABBÉ EUG. MARTIN

TROISIÈME ÉDITION

Victor Lecoffre

ST. ALBERT'S COLLEGE LIBRARY

Saint Léon IX

" LES SAINTS "

Collection publiée sous la direction de M. Henri JOLY, de l'Institut.

VOLUMES PARUS :

Saint Léon IX, par l'Abbé Eug. Martin.
Saint Wandrille, par Dom Besse.
Le Bienheureux Thomas More, par Henri Bremond. *Deuxième édition.*
Sainte Germaine Cousin, par Louis Veuillot, complétée par François Veuillot. *Deuxième édition.*
La Bse Marie de l'Incarnation, Madame Acarie, par le Prince Emmanuel de Broglie. *Deuxième édition.*
Sainte Hildegarde, par M. l'Abbé Paul Franche. *Deuxième édition.*
Saint Victrice, par M. l'Abbé E. Vacandard. *Deuxième édition.*
Saint Alphonse de Liguori, par le Baron J. Angot des Rotours. *Deuxième édition.*
Le Bx Grignion de Montfort, par Ernest Jac. *Deuxième édition.*
Saint Hilaire, par le R. P. Largent. *Deuxième édition.*
Saint Boniface, par G. Kurth. *Deuxième édition.*
Sainte Thérèse, par Henri Joly. *Cinquième édition.*
Saint Yves, par Ch. de la Roncière. *Deuxième édition.*
Sainte Odile, patronne de l'Alsace, par Henri Welschinger. *Troisième édition.*
Saint Antoine de Padoue, par l'Abbé A. Lepitre. *Troisième édition.*
Sainte Gertrude, par Gabriel Ledos. *Troisième édition.*
Saint Jean-Baptiste de la Salle, par A. Delaire. *Quatrième édition.*
La Vénérable Jeanne d'Arc, par L. Petit de Julleville. *Quatrième édition.*
Saint Jean Chrysostome, par Aimé Puech. *Troisième édition.*
Le Bx Raymond Lulle, par Marius André. *Deuxième édition.*
Sainte Geneviève, par l'Abbé Henri Lesêtre. *Quatrième édition.*
Saint Nicolas Ier, par Jules Roy. *Troisième édition.*
Saint François de Sales, par Amédée de Margerie. *Cinquième édition.*
Saint Ambroise, par le Duc de Broglie. *Cinquième édition.*
Saint Basile, par Paul Allard. *Quatrième édition.*
Sainte Mathilde, par Eugène Hallberg. *Troisième édition.*
Saint Dominique, par Jean Guiraud. *Quatrième édition.*
Saint Henri, par l'Abbé Henri Lesêtre. *Quatrième édition.*
Saint Ignace de Loyola, par Henri Joly. *Cinquième édition.*
Saint Étienne, roi de Hongrie, par E. Horn. *Troisième édition.*
Saint Louis, par Marius Sepet. *Cinquième édition.*
Saint Jérôme, par le R. P. Largent. *Cinquième édition.*
Saint Pierre Fourier, par Léonce Pingaud. *Quatrième édition.*
Saint Vincent de Paul, par le Prince Emmanuel de Broglie. *Neuvième édition.*
La Psychologie des Saints, par Henri Joly. *Neuvième édition.*
Saint Augustin de Canterbury et ses compagnons, par le R. P. Brou (S. J.). *Quatrième édition.*
Le Bx Bernardin de Feltre, par E. Flornoy. *Troisième édition.*
Sainte Clotilde, par G. Kurth. *Septième édition.*
Saint Augustin, par Ad. Hatzfeld. *Septième édition.*

***Chaque volume se vend séparément. Broché.* 2 fr.**
***Avec reliure spéciale. . .* 3 fr.**

52405. — Imprimerie Lahure, rue de Fleurus, 9, à Paris.

" LES SAINTS "

Saint Léon IX

(1002-1054)

par

L'ABBÉ EUG. MARTIN

DOCTEUR ÈS LETTRES
PROFESSEUR A L'ÉCOLE SAINT-SIGISBERT, DE NANCY

TROISIÈME ÉDITION

PARIS
LIBRAIRIE VICTOR LECOFFRE
RUE BONAPARTE, 90

1904

IMPRIMATUR

Nancy, le 11 avril 1904.

Ch. Voinot,
Vic. gén.

A

LA PAROISSE SAINT-LÉON IX

DE NANCY

19 Avril 1904.

13,366

ST. ALBERT'S COLLEGE LIBRARY

BIBLIOGRAPHIE

Les textes historiques concernant saint Léon IX ont été réunis par Watterich, *Pontificum romanorum vitæ*. Leipzig, Engelmann, 1892, I, 91 et sq. — en particulier la *Vita sancti Leonis*, de Wibert, le texte principal, éditée déjà par le Père Sirmond, à Paris, en 1615, chez Séb. Cramoisy; par Duchesne, dans l'*Histoire des Cardinaux français*, II, 5 et sq.; par le Père Henschen, dans les *Acta Sanctorum*, II° aprilis, 642 et sq.; par Mabillon, dans les *Acta Sanctorum Ordinis sancti Benedicti*, IX, 49 et sq.; par Muratori, *Rerum italicarum Scriptores*, III, 278, et par Migne, *Patrologiæ cursus completus...* II° série, *Patr. lat.*, CXLIII, 457 et sq.

Les chartes, bulles, lettres et écrits attribués à saint Léon IX ont été collectionnés par Migne, *loc. cit.*, 559 et sq.

La chronologie du pontificat de Léon IX a été établie par Jaffé-Lœwenfeld, *Regesta Pontificum romanorum...* Leipzig, 1885, I, 529 et sq.

Les biographies du saint Pontife qui ont précédé et facilité le présent ouvrage sont :

Hunkler, *Leo der Neunte und seine Zeit*. Mayence, Kircheim, 1851. In-8, 302 pp.

Delarc, *Un pape alsacien. Essai historique sur saint Léon IX et son temps*. Paris, Plon, 1876. In-8, 525 pp.

P. P. Brucker, S. J. *L'Alsace et l'Église, au temps de saint Léon IX*. Strasbourg, Le Roux, 1889. 2 vol. gr. in-8, XXXVI-402 pp.; 446 pp. — *Leben des heiligen Papstes Leo IX*. Strasbourg, Le Roux, 1902.

TABLE DES MATIÈRES

Bibliographie. 1
Introduction. — État de l'Église dans la première moitié du IXe siècle. 1

LIVRE I

PRÉPARATION DE BRUNON AU SOUVERAIN PONTIFICAT (1002-1049)

Chapitre I. — Naissance, éducation et adolescence de Brunon. 33
Chapitre II. — Épiscopat à Toul. 48

LIVRE II

PONTIFICAT DE LÉON IX (1049-1054)

Chapitre I. — Première année de pontificat. 69
Chapitre II. — Deuxième année de pontificat. . . . 114
Chapitre III. — Troisième et quatrième années de pontificat. 140
Chapitre IV. — Dernière année de pontificat. 162
Chapitre V. — Mort, culte et souvenir. 184

SAINT LÉON IX

INTRODUCTION

ÉTAT DE L'ÉGLISE DANS LA PREMIÈRE MOITIÉ DU XI[e] SIÈCLE [1]

Depuis des siècles déjà, avec une ténacité patiente, l'Église s'employait à pénétrer les nations de l'esprit du Christ, son maître. Le labeur était constant; le progrès, certain ; pourtant, cette grande œuvre d'éducation n'allait point sans secousses, sans ralentissements parfois, ni même sans pertes et sans reculs. Le vieux monde romain, le grec surtout, somnolaient, engourdis dans la mollesse, distraits par d'oiseuses ou de sanglantes querelles ; mais, chez les peuples jeunes, plusieurs encore à demi barbares, les passions frémissaient violentes ; à d'éclatantes vertus répondaient des vices lamentables, rachetés souvent par d'émouvants repentirs. Sainteté et corruption, cupidité et désintéressement, charité et sauvagerie s'opposaient ou se succédaient, dans les individus comme dans

1. Sources. — Pour ne point faire ici étalage inutile d'érudition, je renvoie simplement aux histoires de l'Église catholique : on y trouvera des preuves abondantes de tout ce que j'avance dans cette introduction

les sociétés. Le contraste était partout; l'équilibre, nulle part, en cette période de crise qui se déroula aux alentours de l'an mille, et l'Église, institution divine, mais formée d'hommes et dirigée par des hommes, toute soutenue qu'elle fût par la vertu d'En-haut, n'échappait point à cette instabilité. Loin d'y trouver matière à étonnement et à scandale, le penseur y constate une preuve de plus de sa divinité : conçue et lancée par un homme, elle eût, à ce rude travail, épuisé rapidement sa force; une brusque réaction l'eût brisée ou elle se fût perdue impuissante, usée par l'implacable inertie. Du reste, à le bien fixer, le tableau n'est point aussi noir que l'ont vu les auteurs contemporains, moines voués à la vie parfaite ou réformateurs frappés surtout des vices et des abus. En cette époque trop calomniée, se révélaient des hommes, se dégageaient des énergies qui préparaient les temps des croisades et de la chevalerie, de saint Thomas d'Aquin et du roi saint Louis, l'apogée de la science théologique et de l'esprit chrétien.

Le x^e^ siècle s'était passé en ces vicissitudes; la Papauté surtout, humiliée sous le joug honteux des comtes de Toscane, des Albéric et des Crescentius, des Théodora et des Marozia, avait offert le plus lamentable spectacle et Othon le Grand lui-même n'avait pu la relever. L'aurore de jours meilleurs avait semblé poindre avec le premier pape allemand, Grégoire V (996-999), et le premier pape français, Sylvestre II, l'illustre Gerbert, d'Aurillac (999-1002); mais, de par l'or, l'intrigue et l'audace, l'influence revint bientôt à la famille de Toscane. Durant plus de trente ans, des membres de cette maison occupèrent, comme un héritage, la chaire de

saint Pierre et, si les deux premiers, Benoît VIII (1012-1024) et Jean XIX (1024-1033), par une conduite à peu près régulière, firent oublier le vice de leur élection, le troisième, Benoît IX (1033-1048), le triste Théophylacte, poussé par l'ambition paternelle très jeune et sans vocation à la dignité suprême, s'abandonna à tous les emportements de son âge et ne vit dans le souverain pontificat qu'un moyen de satisfaire ses honteuses passions.

Alors, pour le trône apostolique et pour la ville de Rome, reparurent les temps les plus mauvais. Les factions régnaient en maîtresses et la souveraineté temporelle que le Saint-Siège tenait de la reconnaissance des siècles et de la générosité de Charlemagne, s'émiettait entre les mains des usurpateurs. Les biens de l'Église étaient au pillage et seules, quelques fermes, situées sous les murs de la cité, avaient échappé aux ravisseurs. « Dans la campagne, écrit Guillaume de Malmesmury[1], les chemins et les routes étaient semés de guet-apens et nul n'osait faire un voyage sans avoir main forte avec lui... Et, dans la ville elle-même, dans cette ville, jadis foyer de sainteté, sur le forum, dans les rues, se promenaient des sicaires, et malheur à qui s'aventurait sans escorte à visiter les sanctuaires : il payait sa dévotion de sa fortune ou de sa vie. Les glaives étaient dégainés jusque sur les tombeaux des apôtres et des martyrs et les offrandes étaient à peine déposées sur les autels qu'elles étaient enlevées et ravies, pour servir aux pires débauches. » Aussi, les pèlerins se faisaient rares; les fidèles oubliaient le chemin de Rome, le prestige de la

1. Pertz, *Mon. Germ. hist.*, *SS.*, x, 470.

Papauté diminuait et les liens d'autorité et de vigilance, de docilité et de respect qui doivent unir les membres du corps ecclésiastique au centre même de l'unité, allaient s'affaiblissant.

Cependant, la grande famille du Christ s'était considérablement accrue. Durant les IX^e^ et X^e^ siècles, dans les frimas du Nord et de l'Est, une blanche moisson s'était levée de peuples mûrs pour l'Évangile. Sans doute, le travail de la conversion n'avait point été sans peine; violentes avaient été les poussées de la barbarie, violentes, les reprises du culte d'Odin, de Radagast, de Swantowit; mais, grâce à la constance, à l'héroïsme des missionnaires, à l'ardeur plus ou moins désintéressée des chefs et des rois, le règne de Dieu s'était affermi en toutes ces nations. Le Danemark, la Norvège, la Suède, jusque l'Islande et le Groenland, par l'action énergique des Canuts, des Olafs et des autres monarques; les tribus slaves, Bohêmes et Moraves, par le zèle inlassable des grands apôtres Cyrille et Méthode, avaient cessé d'être des pays de mission, aux chrétientés rares et précaires : ils avaient leurs sièges épiscopaux, leurs évêques et leur hiérarchie.

Mais, tandis que les Scandinaves menaient à l'ombre de la Croix une vie relativement paisible, la brusque irruption des Hongrois dans la riche plaine de la Theiss et du Danube, au début du X^e^ siècle, avait disloqué l'empire slave et contrarié le mouvement chrétien. Longtemps, ces farouches guerriers firent trembler l'Occident, poussant des pointes audacieuses jusqu'en Lorraine et en Italie; mais enfin, ils courbèrent la tête devant le Seigneur, amenés par leur roi saint Étienne (997-1038). La réaction toutefois fut terrible à la mort de ce prince :

à la rancune du parti payen s'ajouta l'antipathie contre l'Allemagne qui avait envoyé ses prêtres et semblait vouloir englober dans le Saint-Empire la riche contrée de Madgyars. Le roi Pierre, neveu d'Étienne et ami de l'empereur, prit, quitta, reprit la couronne, pour être finalement renversé, jeté en prison, privé de la vue et mourir misérable en 1047; et trois frères fugitifs, André, Béda, Léventé, rappelés d'exil, ne ralliaient les suffrages qu'en relevant les idoles, en renversant les sanctuaires, en égorgeant les prêtres et les évêques. Ce fut comme un effrayant cyclone qui, durant dix années, passa sur cette Église à peine fondée. Enfin, en 1047, la mort de Pierre, le désistement ou le trépas de ses deux frères, la lassitude ou le dégoût de tant d'excès permirent au roi André de reprendre de l'autorité et de refréner le parti payen : une ère de paix religieuse semblait se lever sur la Hongrie.

Cependant, Bohêmes et Moraves s'étaient vite ressaisis et, retirés dans leur quadrilatère de montagnes, malgré les spasmes parfois redoutables d'un paganisme expirant, ils s'étaient pénétrés peu à peu de l'esprit du Christ, sous la direction des rois Venceslas-le-Saint (920-938), Boleslas-le-Pieux (967-999), et de l'évêque de Prague, saint Adalbert († 997). Ils restaient en bons termes avec leurs voisins, les peuples du Saint-Empire, de qui ils tenaient leurs premiers missionnaires et même encore bon nombre de leurs prêtres : chez eux, la haine de l'Allemand n'engendrait point l'horreur du Sauveur Jésus. Il n'en était point de même chez leurs frères, les Lentitzes et les Obotrites qui habitaient la Lusace et le Mecklembourg actuels : des querelles de races s'étaient envenimées de luttes religieuses et, dans ce

milieu du XI^e^ siècle, des chrétientés pleines d'avenir se trouvaient fort menacées.

L'Église de Pologne, de toutes la plus jeune — ce n'est qu'en 968 que Miécislas avait fondé l'évêché de Posen — venait de passer par une crise aussi forte : durant près de dix ans, dans le duché, la plus complète anarchie avait brisé tout élan des âmes et des cœurs. Mais, en 1043, le prince Casimir avait été rappelé de l'abbaye de Cluny; sur l'ordre du pape, il avait échangé le froc contre le manteau ducal et, avec la sécurité, reprenait le mouvement de conversion.

La discorde et l'agitation n'étaient point le propre de ces nations à peine façonnées aux habitudes de l'Évangile. L'Europe entière était alors un vaste champ clos ou, pour mieux dire, un champ de bataille et, pourtant les Sarrasins, emportés moins encore par le prosélytisme que par la cupidité et l'esprit de domination, non seulement tenaient captif le tombeau du Sauveur, étouffaient les derniers rejetons des Églises d'Afrique autrefois si florissantes, opprimaient les deux tiers de l'Espagne; mais ils infestaient les côtes de la Méditerranée et formaient pour la chrétienté un péril menaçant! Et c'étaient moins les nations qui se trouvaient aux prises, que les individus. Dans l'intérieur des royaumes et des principautés, les grands se faisaient de la guerre un passe-temps, un impérieux besoin. Ils fondaient sur le voyageur ou sur le marchand sans défense; ils terrorisaient tout un pays; ils allaient, sous motif de vengeance, de pillage ou même de simple défi, surprendre ou provoquer leur adversaire ou leur ennemi et ils promenaient sur ses terres la désolation, le meurtre et l'incendie. Non

moins terribles étaient les représailles; tout semblait bon à prendre ou à ravager; les monastères et les églises n'étaient point toujours respectés et le manant épeuré se voyait ravir en un jour le fruit de ses longs travaux. Ses champs étaient dévastés; ses troupeaux, emmenés; sa maison, parfois livrée aux flammes, et son cœur, ulcéré de douleur, de dépit et de haine, se prenait à maudire à la fois l'odieux bandit qui lui causait tant de maux et la Providence qui tolérait ainsi le triomphe de la force brutale. Les famines, suites terribles et fréquentes d'une telle insécurité, accroissaient encore la détresse et, comme si elles n'eussent point suffi à achever l'œuvre de destruction, elles stimulaient les plus hideux instincts et formaient un aliment de plus à cette fureur, à cette rage de batailler. La vie sociale était suspendue; la vie domestique, contrariée et peu à peu les pays chrétiens retournaient à la barbarie : tristes conditions pour la vie religieuse.

Et il en était ainsi partout, en Orient comme en Occident. A Constantinople, les forces s'énervaient en interminables et stériles intrigues, en révoltes, en usurpations, en tragédies de palais. En Allemagne, Conrad II, dont la jeunesse s'était passée à batailler sur les grands chemins, se croyait assez fort pour réprimer les guerres privées; mais, à chaque instant, ses feudataires mettaient en défaut sa vigilance. En Angleterre, Édouard, par la douceur et la prudence de son gouvernement, avait ramené quelque tranquillité; mais les intrigues de lieutenants ambitieux et puissants contrariaient trop souvent son rôle pacificateur. Le roi de Castille, Ferdinand, ne parvenait point à maintenir ses barons altiers, même par le souci de la croisade contre les

Musulmans. Les Capétiens, encore mal affermis dans ce qui s'appelait alors la France, ne pouvaient faire porter leur action jusqu'aux Alpes et jusqu'aux Pyrénées et, en Italie, c'était l'anarchie.

Morcelée, comme elle l'était, en républiques et en principautés que se disputaient de puissants rivaux et que tiraillaient d'irréductibles factions, la péninsule offrait aux luttes intestines un terrain des plus favorables. Le Saint-Siège avait perdu, par un émiettement insensible, l'Exarchat de Ravenne, la Pentapole et jusqu'à la Campagne romaine où chaque cité, chaque ruine même échappée aux injures du temps, devenait le repaire de quelque ambitieux.

Au nord, les Othons s'étaient substitués, après un long intervalle, à la domination des successeurs de Charlemagne et, sous prétexte de les garder à l'autorité pontificale, ils avaient englobé dans l'Empire l'Exarchat et les Romagnes. Le dévouement de tous les feudataires qu'ils trouvèrent installés dans cette région transalpine, leur avait semblé à bon droit suspect : pour les surveiller et les maintenir, ils avaient encouragé la formation des communes, placé de leurs hommes dans les évêchés les plus importants, tenu des diètes fréquentes, fait en deçà des Alpes des séjours longs et répétés. Vains efforts : la division s'en accentuait davantage : les antipathies de races augmentaient encore l'aversion pour le vainqueur; à chaque occasion, des révoltes éclataient; les villes se déchiraient en partis séditieux et les seigneurs, retirés dans leurs nids d'aigles, reprenaient leur vie de rapines.

Au midi, dans la Pouille, la Calabre et la Terre de Labour, la situation se présentait plus complexe en-

core. La lutte, durant des siècles, s'était circonscrite entre les Lombards et les Grecs ; ceux-ci, de leur ancien empire, ne conservaient plus que des lambeaux, semés sur les côtes ; ceux-là, de leurs nombreuses conquêtes, gardaient Bénévent et sa principauté, laquelle s'étendait jusqu'à Salerne et à Capoue. Mais, là aussi, l'émiettement se produisit ; dans la seconde moitié du IXe siècle, Naples, Sorrente, Amalfi se rendirent indépendantes de Bysance et la principauté bénéventine se scinda en trois fractions, Bénévent, Salerne et Capoue. Entre tous ces États, les rivalités subsistaient incessantes, avec des rapprochements et des ruptures, tantôt avec l'un, tantôt avec l'autre, au gré des circonstances. Parfois même, on s'oublia jusqu'à faire appel au Sarrasin et à l'introduire sur la terre chrétienne : dangereux ennemi que l'on ne tarda point à redouter. Aussi, fut-on heureux, au début même du XIe siècle, de voir une troupe de pèlerins normands, de passage à Salerne, courir sus aux mécréants et leur porter un rude coup. On salua ces valeureux champions comme des libérateurs : on les sollicita d'envoyer dans la péninsule, quand ils seraient de retour en leurs régions, de nombreuses et vaillantes recrues. De ces hommes du Nord vinrent bientôt, attirés par la soif du gain et le désir de batailler. Peu scrupuleux sur les voies et moyens, ils se donnèrent comme auxiliaires, soit aux Grecs, soit aux Lombards, soit à d'autres Italiotes, contre les fils de Mahomet ou contre les disciples du Christ. Ils eurent des alternatives de succès et de revers et, enfin, ils s'établirent eux aussi dans la région. Vers 1022, Rainulf, frère de Drengot, l'un des premiers arrivés, se fortifia dans Aversa, petite cité entre Naples et Capoue, et les fils aînés de Tan-

crède de Hauteville, Guillaume, surnommé Bras de Fer, Drogon et Humfroy, débarqués en 1038, avec une troupe de trois cents Normands, s'emparèrent de la Pouille, aidés par les Bénéventins et par Argyros, fils d'un citoyen de Bari, chef du mouvement anti hellénique, et ils y organisèrent une république militaire, dont la capitale était Melfi. Gens d'Aversa ou de Melfi se conduisaient comme en pays conquis; ils ne vivaient que de pillage et, ne se tenant liés par aucun droit, par aucun traité, ils exerçaient le brigandage, plutôt qu'ils ne faisaient la guerre. Argyros les craignit bientôt : il se rapprocha des Grecs et offrit ses services à l'empereur Constantin Monomaque. Les habitants de Bénévent ou, du moins, le parti qui dominait alors dans la cité, suivirent son exemple et il se forma ainsi une alliance défensive contre ces dangereux envahisseurs. Mais Gaymar, prince de Salerne, beau-père de Drogon et seigneur le plus puissant de l'Italie méridionale, ne partagea point ces craintes, non plus que Pandulf, prince de Capoue, à qui ses excès avaient attiré le surnom de « loup des Abruzzes », et les Normands ainsi soutenus ne se relâchèrent en rien de leurs déprédations.

Il semble que le commun péril dont les menaçaient tous les jours davantage les progrès de l'Islam, eussent dû resserrer les liens qui unissaient dans la foi au même Christ, dans la pratique des mêmes commandements, dans l'usage des mêmes sacrements, l'Église latine et l'Église grecque. Mais, au lieu de s'effacer, les dissentiments s'accentuaient. Depuis que leur ville avait supplanté Rome comme capitale des Césars, les évêques de Constantinople, d'abord simples suffragants d'une métropole obscure,

avaient travaillé, d'un effort continu, à augmenter leur influence et leur pouvoir. Ils ne rêvaient rien moins que la suprématie religieuse de tout l'Orient et, comme il y avait deux langues, deux empires, il devait, selon leur programme, se former deux grands patriarchats autonomes, indépendants l'un de l'autre : le pape présiderait à l'un et eux présideraient à l'autre. La vanité et l'ambition des successeurs de Justinien les encourageaient dans ces orgueilleuses visées; à l'union étroite qui, sous Charlemagne, puis sous les Othons, s'établit entre le souverain pontife et le chef de l'empire d'Occident, répondit, sur les rives du Bosphore, un accord analogue entre les deux pouvoirs. La tendance séparatiste s'y dessina plus nette, fortifiée qu'elle était par le peu de sympathie des races, la différence des mœurs, de la langue, des habitudes liturgiques, et les intrigues du patriarche Photius (858-891), les reproches amers et injustifiés qu'il prodigua aux Latins, d'avoir changé la formule des Pères sur la procession de l'Esprit-Saint, faillirent amener la rupture. Le malheur put être conjuré par le concile œcuménique de 869 et par la fermeté de l'empereur Léon VI; les relations continuèrent, mais correctes tout simplement et officielles, et, si Rome maintes fois usa de condescendance, les patriarches ne laissèrent point tomber leurs prétentions. En 1024, rapporte Raoul Glaber[1], des ambassadeurs se présentèrent, de la part de l'empereur Basile, au pape Jean XIX : ils sollicitaient de l'autorité apostolique, pour l'archevêque de Constantinople, la primauté et la juridiction sur tous les

1. Rodulphi Glabri, *Historiarum*, lib. IV, c. 1, dans Pertz, *Mon. Germ. hist., SS.*, VII, 66.

diocèses d'Orient. C'était aller contre les droits séculaires des vieux patriarchats d'Antioche et d'Alexandrie et donner un grave prétexte à de vigoureuses revendications. Pourtant, par désir de la paix, le Saint-Siège semblait devoir céder quand, de toutes parts, en Europe, s'élevèrent d'énergiques protestations qui arrêtèrent les négociations, et les députés durent reprendre la mer, sans avoir rien obtenu.

Il ne restait dès lors aux prélats bysantins qu'à renoncer, du moins jusqu'à des temps plus favorables, à l'objet de leur convoitise ou à l'emporter de force par une audacieuse usurpation. C'est à ce dernier parti que semblait décidé le nouveau patriarche, Michel Cérulaire. Nommé en 1043, il affirmait en toute rencontre son hostilité pour les Latins, sa résolution d'imposer à tout l'Orient, même à Antioche, à Jérusalem, à Alexandrie, la suprématie de son Église, et l'empereur, Constantin Monomaque, quoique personnellement ennemi d'une rupture, était trop faible, trop absorbé par ses plaisirs, trop harcelé de complots et de séditions, pour contenir cette désastreuse et coupable ambition. Si Michel vivait et se maintenait sur son trône épiscopal, le schisme paraissait inévitable, imminent même, et les conséquences s'en prévoyaient incalculables. Le moment était donc critique et, ni Benoît IX, ni la cour impériale d'Allemagne ne semblaient en avoir conscience.

Des symptômes de schisme, moins alarmants toutefois, se manifestaient aussi dans certaines Églises d'Occident. En 991, au synode de Saint-Basle, en Champagne, où l'on discuta l'élection de Gerbert à l'archevêché de Reims, l'évêque Arnulf, d'Orléans, avait prononcé contre la Papauté un violent réquisitoire, émettant des idées périlleuses pour l'unité de

l'Église[1] : « Est-il juste, disait-il, en rappelant les désordres des Octavien, des Boniface Franco, que tous les peuples de Dieu, répandus par le monde, considérés pour leur science et leur conduite, soient soumis à de tels monstres d'ignominie?... Quel est cet homme qui siège sur un siège élevé, couvert de vêtements d'or et de pourpre? S'il manque de charité, s'il n'est enflé que de science, c'est l'Antéchrist assis dans le temple de Dieu et se montrant comme Dieu. » Et, dévoilant, non sans quelque exagération, le travail de dislocation qui se faisait insensiblement dans l'œuvre du Sauveur, l'austère et éloquent censeur ajoutait : « Depuis la chute de l'Empire, les Églises d'Alexandrie, d'Antioche — ceci était inexact — se sont détachées de la chaire de l'Apôtre et, pour ne parler ni de l'Afrique, ni de l'Asie, l'Europe même s'en sépare. L'Église de Constantinople se soustrait à son obéissance; les régions intérieures de l'Espagne ignorent ses jugements.... Rome elle-même se sépare de Rome, depuis qu'elle n'a plus souci, ni de ses intérêts, ni des intérêts d'autrui. »

Depuis Arnulf, la situation ne s'était point améliorée. Arrachés à l'oppression musulmane, les prélats espagnols n'avaient point renoué avec le vicaire du Christ des relations suivies. L'orgueil et le souci de la croisade contre le Maure, le dévouement à leur roi, chef de cette guerre sainte, l'usage même d'une liturgie particulière les avait retenus dans leur isolement; l'évêque de Santiago, s'autorisant de la vénération qui entourait le tombeau de saint Jacques

1. *Acta concilii remensis, ad S. Basolum, auctore Gerberto, archiepiscopo* (Pertz, *Mon. Germ. hist., SS.*, III, 672). — Héfélé, *Histoire des conciles*, trad. Delarc. Paris, A. Le Clerc, 1871, VI, 216 et sq.

conservé dans sa cathédrale, prenait le titre d'*évêque apostolique* et paraissait aspirer à une suprématie d'honneur et de juridiction sur les diocèses d'Espagne : c'était poser, peut être inconsciemment, les bases d'une Église nationale. « O insensés Milanais, qui donc vous a fascinés ? s'écrie à son tour Arnulf, dans son *Histoire de Milan*[1].... Vous dites que Rome doit être vénérée dans l'apôtre Pierre, sans doute ! mais Milan ne doit point non plus être méprisée dans Ambroise.... On va dire désormais que Milan est soumise à Rome : voici que votre métropolitain, contrairement à l'usage, est convoqué au synode romain.

D'aussi fières dispositions à l'égard de la cour pontificale animaient nombre de prélats de France et d'Allemagne et la cause en était moins encore à l'humiliation de la Papauté ou à la revendication de privilèges plus ou moins justifiés qu'à l'entrée de l'Église dans l'organisation féodale.

Durant le cours des âges, la piété des rois et des grands avait généreusement doté en biens et en prérogatives, non seulement les monastères, mais davantage encore les évêchés. Devenus seigneurs temporels, les dignitaires ecclésiastiques s'abandonnèrent facilement à ce courant qui porta les vassaux des faibles successeurs de Charlemagne à s'arroger peu à peu, sur leur cité épiscopale et sur leurs propriétés terriennes les droits de la souveraineté. Le désir de se les attacher inclina les monarques, rois ou empereurs, à leur reconnaître cette puissance usurpée et à joindre à leur siège, à titre perpétuel, le duché ou le comté de la ville et de sa banlieue :

1. Arnulfi, *Gesta archiepiscoporum mediolanensium*, dans Pertz, *Mon. Germ. hist., SS.*, VIII, 21.

leur influence, mise par là à la disposition du trône, devait contrebalancer et tenir en échec celle des grands feudataires qui déjà tendaient à rendre héréditaires dans leurs maisons leurs charges de princes, de ducs et de comtes.

En retour de toutes ces concessions, les donateurs, les empereurs surtout, émirent des prétentions, prirent des habitudes qui ne tardèrent point à paraître dangereuses pour l'indépendance et le bon gouvernement de la société spirituelle. Ces évêques, dont ils avaient fait les représentants, les lieutenants de leur autorité, ils voulurent les nommer eux-mêmes et, bien souvent, le souci des âmes céda chez eux devant la faveur, les intérêts politiques, les considérations de famille : tel parfois reçut la mitre, qui eût mieux fait de ceindre le haume ou d'aller dans un cloître cacher une tare de naissance, pleurer des scandales passés ou dompter des instincts mauvais. Tous les choix sans doute, en particulier sous le pieux Henri II (1002-1024) et même encore sous les successeurs de ce prince, Conrad de Franconie (1024-1039) et Henri III (1039-1056), n'étaient pas aussi déplorables; mais ces créatures du pouvoir n'en restaient pas moins pour beaucoup les hommes du pouvoir; ils tournaient leurs yeux plutôt vers le trône de César que vers la chaire de saint Pierre. Même, ils connaissaient peu Rome et le souverain pontife, car, d'après la discipline alors en vigueur, ils n'avaient point à franchir les monts, pour recevoir la confirmation de leur promotion : le métropolitain de la province la leur donnait en même temps que la consécration épiscopale; tandis qu'ils devaient aller trouver l'empereur, se mettre à genoux devant lui, placer leurs mains dans les siennes, lui jurer fidélité

en qualité d' « hommes-liges » et recevoir l'investiture de leurs fiefs ; et cette investiture se conférait, non point par le sceptre, symbole de la puissance temporelle, mais par la crosse et l'anneau, emblèmes de l'autorité spirituelle : il y avait dans cette cérémonie toute une révélation des dangers qui menaçaient la dignité, la liberté de l'Église.

Et rares étaient les évêques, tels que Wazon, de Liège, qui déclarait à Henri III : « Nous vous devons fidélité; mais nous devons obéissance au pape; » tels qu'Halinard, abbé de Saint-Bénigne de Dijon. Élu en 1046 archevêque de Lyon, ce pieux moine devenait le vassal de l'empereur, en tant que roi de Bourgogne : il se rendit à Spire, comme son devoir féodal le lui commandait ; mais, au nom de l'Évangile et de la règle de saint Benoît, il refusa fièrement l'hommage et Henri III, s'inclinant avec respect devant ce caractère, se contenta du simple serment de fidélité. Si les évêchés, pour les suzerains, étaient devenus des instruments de règne, ils restaient, pour les vassaux, des objets de convoitise. On se les disputait, parfois les armes à la main; on s'y installait par la ruse et on s'y maintenait par la force ; on s'abaissait, pour les obtenir, à de basses intrigues, à de honteuses complaisances, à des marchés sacrilèges.

Les petits-fils de Charlemagne, toujours en détresse d'argent, avaient imaginé, comme source de revenus, le trafic de ces bénéfices épiscopaux ; malgré les anathèmes des souverains pontifes et des conciles, la simonie — tel est son nom, depuis Simon-le-Magicien — s'était rapidement propagée : les vendeurs trouvaient toujours des acheteurs empressés et il y avait mille moyens de tourner les canons et d'éluder les censures. Conrad II, en Allemagne,

Henri I en France, pour ne citer que les plus connus, s'y étaient employés sans vergogne. Et les petits princes et les seigneurs faisaient comme eux, si l'occasion s'en offrait. « Or, écrit un vieil auteur[1], quand un évêque avait acheté sa crosse plusieurs centaines de marcs, il n'avait rien de plus pressé, pour remplir ses coffres vides que de vendre aux prêtres les abbayes, les prévôtés, les archiprêtrés, les archidiaconés, les paroisses et, aux clercs, le sacerdoce. Et ceux qui avaient acquis tout cela, trafiquaient à leur tour des fonctions sacrées. » Et l'habitude était tellement établie, tellement générale, que bien peu voyaient dans tout cela une pratique illicite ou blâmable. « Toutes les charges, disait de l'Église de Milan un contemporain, André, abbé de Vallombreuse[2], toutes, depuis la plus humble jusqu'à la plus élevée, étaient inaccessibles à qui ne les achetait, comme l'on achète, ajoutait-il, usant d'une comparaison quelque peu réaliste, les diverses parties du corps d'un animal. »

Et ainsi, le vice odieux faisait de la maison du Très-Haut, selon le mot de Jésus, « une maison de négoce, une caverne de larrons. » Hélas ! il faisait pis encore. Entrés sans vocation dans le corps ecclésiastique, admis aux ordres sans garanties suffisantes, abandonnés à eux-mêmes sans formation sérieuse, sans direction ferme et vigilante, ces mercenaires ne cherchaient dans l'Église que ce qu'ils avaient rêvé : une existence facile, dégagée de tous soucis, autres que le plaisir, l'intérêt, l'ambition.

Sans doute, il y avait des évêques, selon le cœur

1. Cité par Montalembert, *Les Moines d'Occident*, VI, 363.
2. André, abbé de Vallombreuse, *Vita sancti Arialdi* (*Acta sanctorum*, V° junii, 281).

ST. ALBERT'S COLLEGE LIBRARY

de Dieu, tels Libentius († 1013), archevêque de Brême et de Hambourg, et l'un de ses successeurs, Adalbert; Bardon, métropolitain de Mayence, Hugues, de Besançon, Halinard, de Lyon; Poppon, évêque de Strasbourg, Meinwerk, de Paderborn, Wazon, de Liège, Fulbert, de Chartres, Berthold, de Toul, Adalbéron, de Metz, et bien d'autres encore... mais, si forte et si vaillante fût-elle, cette milice de bons pasteurs n'en constituait pas moins l'exception. Beaucoup de membres du haut clergé menaient un train de grands seigneurs féodaux, fiers de leur naissance, de leurs richesses, de leur pouvoir; ils préféraient la cour à leur diocèse, la guerre, la chasse ou la vie d'aventures, aux soucis de l'administration, aux labeurs de l'apostolat.

Quant aux prêtres des villes et surtout des campagnes, si générale, en maints endroits, était leur ignorance que l'on avait dû restreindre à un effrayant minimum le questionnaire des examens obligatoires avant l'ordination et que des évêques s'étaient vus contraints de composer des recueils d'homélies destinés à être étudiés par cœur, pour les prônes et pour les instructions. Ils passaient leur vie dans l'oisiveté intellectuelle, dans les distractions profanes... d'aucuns même dans les plaisirs mauvais. « Passant, foule aux pieds le sel affadi, » aurait voulu qu'on inscrivît sur leurs tombes, Rathier, évêque de Vérone, et, à plus d'une province, surtout en cette Italie alors si tourmentée, pouvait convenir ce tableau qu'André, de Vallombreuse, nous trace du clergé lombard[1] : « Les uns vagabondent avec des chiens ou des faucons; les autres tiennent des tavernes ou

1. *Idem*, *ibid.*

des banques; presque tous vivent avec leurs épouses ou des femmes moins respectables. » La loi du célibat, en maintes régions, était devenue lettre morte; c'était presque une vertu pour un prêtre de rester fidèle aux lois d'un honnête mariage. Et les biens ecclésiastiques constituaient ainsi un patrimoine que beaucoup s'arrangeaient, en dépit des canons, à transmettre à leurs fils ou à leurs gendres : c'étaient, avec un surcroît d'abaissement, dans l'Église d'Occident, les us et coutumes des chrétientés orientales, au grand dommage du prestige, de l'influence, de l'action du clergé séculier.

Sans doute, à cette époque de mœurs rudes et dissolues, de passions violentes et souvent brutales, le scandale était moindre; mais quel enseignement, quelle direction pouvaient donner de tels pasteurs? La foi était restée vivace; mais elle prenait forcément un développement tout matériel; la religion n'était qu'une superstition grossière, une vénération presque payenne des saints et des reliques, une confiance absolue aux *ordalies*, véritables sommations à la divinité d'avoir à intervenir dans les jugements humains.

Cette ignorance des clercs et des fidèles préparait à l'hérésie un terrain favorable. Le courant, sans doute, ne pouvait être encore aux spéculations théologiques : trop rares étaient les docteurs qui eussent pu s'y livrer; trop élémentaire, leur enseignement; mais, par endroits, reparaissaient les vieilles erreurs des Pélagiens, des Docètes, des Manichéens, mêlées, altérées, diversifiées, au gré du caprice et des circonstances. A Orléans, en 1022; à Arras, en 1025; à Charroux, en Aquitaine, vers 1029, des clercs furent condamnés par les évêques et par des synodes. Ils niaient la Trinité; croyaient à l'éternité

du ciel et de la matière; affirmaient que le Christ n'était point né de la Vierge Marie et n'avait point réellement souffert; ils déclaraient, en outre, que le baptême ne remettait point le péché et n'était point nécessaire pour acquérir la vie spirituelle. Quelques-uns même, poussant jusqu'au bout la logique de leurs principes, prétendaient que les bonnes œuvres étaient illusoires et superflues et que les égarements du corps ne pouvaient avoir pour conséquences la souillure et la perte de l'âme : c'était l'encouragement flagrant à l'immoralité. Ces erreurs venaient d'Italie, où, peut-être, les avait-on reçues des Bulgares. Et, malgré les conciles, elles se propageaient dans le midi de la France, avec une force d'expansion et une ténacité de résistance qui commençaient à devenir alarmantes.

Et, vers 1045, après un enseignement déjà long, à Tours, puis à Angers, soit insuffisance d'études scripturaires, soit jalousie pour des maîtres plus doctes et plus courus, soit plutôt orgueil et désir de briller, un ancien disciple du pieux et savant Fulbert de Chartres, Bérenger commençait à émettre, en termes assez voilés ou mieux assez obscurs — la doctrine dans son esprit s'élaborait encore — des idées qui surprenaient et inquiétaient les plus avisés de ses amis[1]. Il avait repris, en les aggravant, les explications hasardées jadis du mystère de l'Eucharistie par Jean Scot Érigène, le maître de l'école palatine sous l'empereur Charles le Chauve († vers 886) et sa théorie semblait devoir aboutir à une alté-

1. Les textes principaux concernant les débuts de Bérenger ont été publiés par Delarc, *Un pape alsacien*, 259 et sq., et par Brucker, *L'Alsace et l'Église*, II, 393 et sq., Appendice I : Pièces relatives à Bérenger.

ration radicale du dogme de la présence réelle. « O le plus perspicace des hommes, lui écrivait Hugues, évêque de Langres[1],... si tu n'avais pas seulement d'un œil distrait et prévenu étudié les maximes des Pères, tu ne dirais pas, en parlant du sacrement du Corps et du Sang de Jésus-Christ, que, dans ce sacrement, se trouve le Corps du Seigneur et que ce Corps est incorporel.... Ne prétends-tu pas que ce Corps qui, d'après toi-même, a été crucifié, est un être intellectuel? » L'erreur se formulait à peine : les amis de Bérenger pensaient pouvoir l'enrayer; mais stimulé par le bruit qui commençait à se faire autour de son nom, se sentant soutenu par son condisciple, Eusèbe Brunon, qui était devenu évêque d'Angers, et par Geoffroy Martel, le puissant comte d'Anjou, le novateur ne semblait point prêt à fléchir vers l'orthodoxie : il y avait dans ce coin de la France un gros orage qui se formait.

Ce n'est point que ces questions de doctrine passionnassent la foule ignorante, ni même les seigneurs dont l'esprit pouvait avoir été cultivé davantage : la discussion restait entre écolâtres, abbés et évêques. La foi pourtant régnait, chez les laïcs comme chez les clercs, chez les humbles comme chez les puissants, pas toujours éclairée sans doute, mais intense, énergique, agissante. La sainteté s'asseyait sur le trône : saint Henri II et sainte Cunégonde, son épouse, donnaient à l'Allemagne l'exemple des plus pures vertus; saint Édouard le Confesseur (1041-1066) était, pour l'Angleterre, ce monarque pacifique que célèbre l'Écriture; saint Étienne convertissait son peuple. Sans atteindre à de si hautes vertus, les empe-

1. Migne, *Patr. lat.*, CXLII, c. 1326.

reurs Conrad II, Henri III ; les rois Henri, de France (1031-1060), Ferdinand, de Castille (1034-1065), et nombre de princes et de seigneurs plus obscurs, se faisaient gloire d'être les dévoués serviteurs de Dieu, les protecteurs des évêques et des moines et, quand un souverain, pieux d'ailleurs, comme Robert, roi de France (996-1031), encourait, pour une faute, les anathèmes de l'Église, la répulsion de ses sujets, à défaut de sa propre conscience, l'eût amené à résipiscence.

Le Très-Haut était honoré des grands, comme des petits. Jésus, la Vierge Marie, les saints étaient l'objet d'un culte empressé. On leur érigeait des autels et des sanctuaires ; on se donnait à eux en hommes-liges ou en précaires ; on se disputait, on se dérobait même leurs reliques ; on allait en pélerinages, souvent au prix de lourdes fatigues, à leurs sanctuaires les plus fameux, à Santiago de Galice, à Saint-Denis de Paris, au Mont-Cassin, au Mont-Gargan, à Rome surtout, pour prier sur le tombeau de l'Apôtre, et à Jérusalem, pour vénérer le sépulcre du Sauveur.

Mais, dans ces consciences encore peu formées, la foi, même la plus vive, trouvait à s'accommoder avec des habitudes fort peu évangéliques de corruption et de brigandage, de vengeance et de haine, de violence et de cruauté. On ne faisait rien à moitié, ni le bien, ni le mal, et, quand l'heure de la grâce sonnait, tel fier baron, jadis terreur de la contrée, se sentait remué jusqu'au fond de l'âme à la pensée des jugements de Dieu et, quittant brusquement sa vie de plaisirs, de rapines ou de débauches, il se condamnait impitoyable à une longue et dure expiation : s'il n'avait point suivi le Maître dans la pratique des vertus, ouvrier de la onzième heure, il tenait à le

suivre dans les travaux de la pénitence. Heureuse, quand même, l'époque où, malgré tant de maux, d'abus et de crimes, la foi conserve un souverain empire!

De la part des princes et des seigneurs, qu'ils fussent ou non fidèles aux préceptes du décalogue, c'était, depuis le début du XI^e^ siècle, en Allemagne, en Italie, en Gaule, partout, une pieuse émulation à qui bâtirait au Très-Haut, en l'honneur de la Vierge ou des Saints, les temples les plus riches et les plus somptueux. Ils voulaient, comme l'écrivait entre autres Godefroy le Barbu, l'aïeul de Godefroy de Bouillon, « après avoir longtemps navigué sur l'océan de ce monde, après avoir été ballottés par toutes sortes de vents... invoquer la clémence de Dieu, pour arriver au port[1]. » Et, à voir s'élever tant de sanctuaires, on eût dit, selon le mot d'un contemporain, Raoul Glaber, que le monde, dépouillant sa vieillesse, revêtait la blanche parure des édifices sacrés. » Les cathédrales, les basiliques abbatiales, jusqu'à d'humbles églises de bourgs et de villages, se reconstruisaient plus belles et plus spacieuses, en ce roman un peu lourd dont il subsiste de trop rares monuments; des collégiales se fondaient, où des chanoines, nuit et jour, chantaient les louanges de Dieu; des monastères se créaient, richement dotés par la chrétienne libéralité des rois et des grands, et ils se trouvaient bientôt remplis d'une foule d'hommes ou de vierges, avides de solitude, de mortification, de renoncement.

Anciens et nouveaux, peuplés de moines ou de religieuses, ces cloîtres, du moins dans l'Europe occi-

1. Cité par son Éminence le Cardinal Mathieu, dans l'*Ancien régime en Lorraine*. Paris, Hachette, 1879, p. 50.

dentale, obéissaient à la règle de saint Benoît. Les uns, selon la coutume primitive, restaient indépendants et autonomes; les autres étaient groupés en confédérations; ceux-ci, victimes de l'humaine caducité, végétaient dans le relâchement; ceux-là, au contraire, étaient des foyers ardents de charité et de ferveur; la plupart demeuraient obscurs, connus seulement de Dieu et des gens d'alentour; mais le zèle et le mérite de leurs abbés, le renom de leurs écoles, l'étendue de leurs services, l'expansion de leurs colonies avaient fait de plusieurs des centres influents de vie monastique, de rénovation chrétienne et sociale, de science profane et sacrée. Tels, en Italie, l'antique et fameux Mont-Cassin qui gardait avec un soin jaloux les reliques et les traditions du grand patriarche des moines; Camaldule et Vallombreuse, les récentes et austères fondations de saint Romuald (956-1027) et de saint Jean Gualbert (996-1073); en Allemagne, Saint-Gall et Reichenau, Fulda, Corwey et Hildesheim; en France, Corbie, Fleury-sur-Loire et surtout Cluny.

Fondée vers 910, par Guillaume d'Aquitaine, cette abbaye avait rapidement progressé, sous la direction des Odon (924-941), des Mayeul († 994) et des Odilon (994-1048). Bientôt, dans toute l'Europe, des cloîtres avaient adopté ses constitutions et ses religieux avaient été mandés, pour fonder ou réformer des monastères. Et toutes ces maisons, administrées par des prieurs, formaient une vaste association dont le chef était l'abbé de Cluny, dont les assises étaient les chapitres annuels et les promoteurs, des hommes au zèle dévorant, à la volonté énergique et tenace, comme Richard, abbé de Saint-Vanne, à Verdun, et surtout Guillaume, abbé de Saint-Bénigne, à Dijon,

auquel son héroïque vertu avait attiré le surnom de « *Supra regulam*, plus austère que la règle. » Chefs d'une armée nombreuse et disciplinée, tenus au courant de tous les besoins de leur époque, admis dans le conseil des papes et des évêques, des princes et des rois, les abbés de Cluny jouissaient d'une puissance incontestée et cette puissance, ils la mettaient au service du renouvellement religieux, intellectuel et social. Ils faisaient revivre dans toute sa pureté la règle bénédictine; ils maintenaient en honneur les pratiques de l'ascétisme chrétien; ils sauvaient les sciences, les lettres et les arts. C'était peu pour eux de gémir, entre le sanctuaire et l'autel, des maux et des tristesses de l'heure présente : à la prière, à la pénitence, à l'expiation, ces armes si puissantes sur le cœur de Dieu, ils joignaient l'action et l'action incessante. Eux et leurs moines stimulaient les indifférents, secouaient les endormis, gourmandaient les coupables, soutenaient les bons et préparaient des hommes au relèvement futur. De leurs écoles ou de leurs cloîtres, sortaient des évêques, des apôtres, des docteurs, même des ministres, comme saint Dunstan, archevêque de Cantorbéry († 988), et des princes, comme Casimir, le duc de Pologne. Ils avaient déjà encouragé et appuyé les efforts tentés, depuis le milieu du x^e^ siècle, pour la réforme de l'Église et l'on pouvait prévoir que le souverain pontife qui attaquerait résolument ce travail urgent et difficile, trouverait en eux ses collaborateurs nécessaires, ses auxiliaires dociles et décidés.

En cette Europe si tourmentée, il fallait tout d'abord ramener le calme et la sécurité : comment asseoir une œuvre solide sur un sol mouvant, balayé par la tempête? « La paix! la paix! » réclamaient les

peuples en détresse, et personne ne se levait, assez fort, assez énergique pour la leur procurer. Partout, les lois étaient impuissantes : faites pour une société féodale, elles auraient plutôt favorisé que condamné les guerres privées. Et d'ailleurs, comment contraindre à respecter le droit, et le droit du plus faible, ces seigneurs altiers, belliqueux et cupides, qui, tous, mettaient à ce jeu funeste leur intérêt et leur bonheur? L'Église seule, à cette époque de foi, pouvait tenter l'aventure.

Ce fut d'abord en Aquitaine où le mal sévissait violent, à Poitiers, en l'an 1000, à Charroux, vers 1029, à Limoges, en 1031, que les évêques, dans des conciles mi-ecclésiastiques et mi-laïques, essayèrent d'organiser des associations de paix, de proclamer des édits de paix. L'effort fut renouvelé plus grand, en 1034, lorsqu'après plusieurs années d'une horrible disette, la France se vit sauvée de la misère par une extraordinaire abondance. Les cœurs étaient portés à la reconnaissance, à la générosité, au repentir ; on écoutait plus volontiers les appels à la réconciliation et, dans cet élan religieux, on se prenait à rêver une paix perpétuelle. Mais, c'était trop exiger de ces natures inquiètes que de leur réclamer la cessation de toute violence, de toute rapine, de toute lutte particulière. L'enthousiasme tomba vite et les combats recommencèrent. Enfin, après bien des tâtonnements, on trouva le moyen terme. On fit appel à la foi de ces rudes barons : était-il convenable de verser le sang de ses frères, les jours consacrés à la pénitence, au souvenir de la vie et de la passion du Sauveur. On leur demanda donc de ne plus s'abandonner à leurs querelles, durant l'Avent et le Carême, aux grandes fêtes de l'année liturgique

et, chaque semaine, du mercredi soir au lundi matin. Ce fut, en 1041, sur la terre de Provence, que fut proclamée cette institution de la *Trève de Dieu*. Régimbald, archevêque d'Arles, Nitard et Benoît, évêques de Nice et d'Avignon en furent les promoteurs; Odilon, de Cluny, avec son armée de moines, s'en fit le propagateur inlassable et, d'année en année, le règne de la paix s'étendit, dans toutes les contrées de l'Europe, pour le plus grand bien des populations et le plus grand avantage de la restauration religieuse.

Et pourtant l'heure ne semblait guère prochaine, qui rendrait à l'Église du Christ son unité, sa pureté, son indépendance.

Le triste Théophylacte, vrai démon assis sur la chaire de saint Pierre, appuyé par la maison de Tusculum et par des partisans intéressés, faisait, depuis 1033, peser sur la Ville éternelle sa capricieuse et répugnante tyrannie. Une première fois, en 1038, les Romains exaspérés avaient tenté de secouer ce joug odieux; mais une malencontreuse intervention de l'empereur Conrad II avait contrarié leurs efforts. Ils se crurent plus heureux, six ans plus tard, quand, après un rude et sanglant combat, ils eurent la joie d'expulser Benoît IX et d'installer à sa place, le 22 février 1044, sous le nom de Sylvestre III, Jean, évêque de Sabine. Mais expulser par les armes n'était point déposer selon les règles canoniques : Sylvestre était donc un intrus et encore ne l'était-il point gratuitement. Quelle autorité alors et quelle indépendance aurait-il eues, pour travailler à la réforme? le vrai est qu'il n'y songea même pas; d'ailleurs, il n'en eut pas le loisir, car trois mois s'étaient à peine écoulés que Benoît rentrait et que Jean reprenait le chemin de la montagneuse Sabine.

Rome et l'Église étaient-elles donc condamnées à subir derechef cette déshonorante servitude ? Une passion survint, qui parut devoir les en délivrer. Théophylacte s'éprit de sa cousine, la fille de Gérard de Saxo, et, pour l'épouser, il se montra disposé à renoncer au souverain pontificat. Comme il hésitait encore à rendre la tiare, l'un des prêtres les plus vertueux de la cité, Gratien, archiprêtre de Saint-Jean-devant-la-Porte-Latine, poussé par le désir d'affranchir enfin le Saint-Siège, lui offrit une compensation pécunière et, en avril 1045, emporta son abdication. C'était légitime, même au regard des plus scrupuleux; mais Gratien, en reconnaissance, fut élu et sacré, sous le nom de Grégoire VI, et le pacte, tout permis qu'il fût, passa bientôt aux yeux des adversaires, pour entaché de simonie. Cette élection spontanée d'un sujet aussi recommandable fut saluée toutefois par des cris d'espérance. « Je bois à longs traits la coupe de vos louanges, écrivait à Grégoire, Pierre Damien, abbé de Fontavellane et ardent promoteur du renouvellement religieux[1]... Que les cieux se réjouissent! que la terre tressaille! que la sainte Église se félicite d'avoir récupéré l'antique privilège de son droit! Qu'elle soit brisée, la tête à mille formes du vénéneux serpent! Cesse le commerce d'une perverse négociation! Que Simon, le faussaire, ne fabrique plus de monnaie dans l'Église!.. Dès maintenant que la colombe retourne dans l'arche et que, par les vertes feuilles de l'olivier, elle annonce que la paix est rendue à la terre! » Et vraiment, la conduite du nouveau pape autorisait cette explosion d'enthousiasme. Il se mit courageusement à l'œuvre;

1. Migne, *Patr. lat.*, CXLIV, c. 205.

par la menace, par l'excommunication et, comme l'on méprisait son glaive spirituel, par la force des armes, il entreprit de rétablir l'équilibre dans les finances et la sécurité dans la rue. Ce n'était point le compte des fauteurs de désordres. A leur instigation, Sylvestre III revint de Sabine et s'installa à Sainte-Marie-Majeure; Théophylacte, de son côté, n'ayant point réussi auprès de Gérard de Saxo, désavoua son abdication et rentra à Saint-Jean-de-Latran. Rome eut alors trois papes et se vit plus déchirée que jamais.

Tant de misère attira enfin l'attention de l'empereur, le seul souverain assez puissant pour essayer d'y porter remède. Durant les premiers mois de l'an 1046, Henri III passa les Alpes, fermement résolu à rendre l'unité au Siège apostolique. Pour lui, le seul moyen efficace était de faire monter un pape allemand sur la chaire de saint Pierre : d'accord avec cet homme qui lui serait dévoué et — il le comptait bien — soumis, il ruinerait l'influence néfaste des comtes de Tusculum; il reprendrait le rôle, jadis rêvé par les Othons, de protecteur de l'Eglise; et, en même temps qu'il se ménagerait la prééminence sur tout le monde chrétien, il assoierait solidement sa suzeraineté en Italie. Son plan était arrêté quand, sur son initiative, un concile s'ouvrit à Sutri, non loin de Viterbe, aux environs des fêtes de Noël. Inconsciemment ou non, les évêques qui répondirent nombreux à son appel, servirent ses intentions. Grégoire VI les présidait, uniquement soucieux du bien et de la paix : après avoir sanctionné comme définitive la renonciation de Benoît et condamné l'intrusion de Sylvestre, au lieu de l'acclamer comme le seul pape légitime, ils le prièrent de leur

exposer les circonstances qui avaient précédé et accompagné son élection. Il s'exécuta en toute franchise et, sur la remarque qu'on lui objecta, qu'il y avait apparence de pacte simoniaque, moitié de gré, moitié de force, il abdiqua la dignité suprême, s'honorant ainsi grandement par son humilité et, sans nul doute, achetant par ce sacrifice, pour la sainte Église, des grâces de relèvement et de prospérité.

D'un commun accord, les membres du concile de Sutri et le clergé de Rome choisirent, pour lui succéder, le candidat de l'empereur, l'allemand Suidger, évêque de Bamberg. Sacré sous le nom de Clément II, le nouveau pontife continua la tâche que s'était imposée Grégoire : plus rude encore était pour lui la besogne; plus complexes les difficultés : il était étranger et les partisans de Théophylacte s'en prévalaient auprès des mécontents. Il ne faiblit point toutefois, soutenu qu'il était par les exhortations brûlantes que, du fond de son désert, lui envoyait saint Pierre Damien et par les conseils que lui prodiguait Odilon, le saint abbé de Cluny, venu pour refaire sous un ciel plus doux une santé mortellement atteinte. Il réunit un concile contre les simoniaques; il poussa même des courses apostoliques jusqu'en Ombrie; mais l'excès de fatigue, l'inclémence du climat, peut être le poison, comme on se l'imagina non sans vraisemblance en ces temps de violence et de perfidie, le terrassèrent le 9 octobre 1047 : il avait régné neuf mois et huit jours.

Les partisans de Benoît IX renouèrent leurs intrigues et les Romains fidèles, ne s'estimant point assez forts, envoyèrent à l'empereur, alors en Saxe,

des députés pour lui demander de désigner un successeur à Clément II. Les voyages alors étaient longs et, durant le vacance qui s'éternisa, Théophylacte, une troisième fois, reprit la tiare : on eût dit que la chaire de l'Apôtre ne serait jamais débarrassée de ce monstre! Enfin, le 17 juillet 1048, Poppon, évêque de Brixen, nommé par Henri III, fut intronisé, dans la basilique Saint-Pierre, sous le nom de Damase II et, le même jour, le fils des comtes de Tusculum, frappé de la grâce et craignant les jugements de Dieu, se retira au monastère de Grotta-Ferrata, au pied des Monts-Albains. Sylvestre III restait paisible; Grégoire VI venait de mourir au delà des Alpes, où Henri III l'avait emmené : le calme, après tant d'orages, semblait donc assuré. Hélas non! après vingt-deux jours de pontificat, Damase II emporta au tombeau toutes les espérances que l'on avait fondées sur lui et ce trépas prématuré que l'on ne manqua point d'attribuer au poison, semblait devoir déconcerter toutes les bonnes volontés. Il ne paraissait plus possible à un étranger de se hasarder sur le trône de Pierre, et Rome, on en avait trop de preuves, ne possédait point de clerc assez vertueux, assez puissant, assez dégagé des vieilles querelles, à qui l'on pût sans crainte confier les intérêts de la société chrétienne.

Mais — l'histoire est là pour le démontrer — c'est alors que tout semble désespéré, que le Seigneur intervient. La Providence avait son homme; depuis longtemps, avec soin, elle le préparait, dans une Église obscure sur les frontières de la France et de l'Allemagne; à travers ces morts, ces dépositions, ces abdications, elle venait de lui disposer les che-

mins. Avec Brunon, évêque de Toul, que nous honorons sous le nom de saint Léon IX, allait commencer enfin le grand travail de renouvellement religieux qui se poursuivit sous les Grégoire VII et les Innocent III et qui devait émanciper l'Église.

LIVRE I

PRÉPARATION DE BRUNON AU SOUVERAIN PONTIFICAT (1002-1049)

CHAPITRE PREMIER

NAISSANCE, ÉDUCATION ET ADOLESCENCE DE BRUNON (1002-1026)

C'était, aux x^e^ et xi^e^ siècles, une fière et puissante maison que celle des comtes d'Alsace[1]. Par Éberhard, gouverneur des domaines que les derniers Mérovingiens possédaient dans la vallée de l'Ill et fondateur de l'abbaye d'Ébersmunster, non loin de Schlestadt, elle prétendait remonter au fameux duc Étichon, le neveu par alliance de saint Léger et pourtant l'allié d'Ébroïn, le farouche père de sainte Odile, cette touchante et benoîte vierge que l'Alsace s'est donnée pour patronne. Des généalogistes complaisants — il s'en trouve toujours pour les nobles lignées — la rattachaient à Erchinoald, arrière petit-fils de Pépin de Landen, voire même à des guerriers francs, issus

1. Voir les tableaux généalogiques publiés par le P. Brucker, *op. cit.*, I, 295. — Ils contiennent pourtant des filiations controuvées, dont quelques-unes ont été rectifiées par R. Parisot, *De prima domo quæ Superioris Lotharingiæ ducatum. . tenuit.* Nancy, Berger-Levrault, 1898. (Ad calcem.)

de princes troyens, qui suivirent l'exemple de Clovis, devenu, de par la même légende, le descendant de Priam, et qui courbèrent leur front sous les eaux du baptême.

Elle comptait dans sa parenté Sigefroy, comte de Luxembourg, et sa fille Cunégonde, la virginale épouse de l'empereur saint Henri II; Godefroy et les deux Gozilons, tous trois ducs de la Basse-Lorraine ; Godefroy le Barbu, aïeul de Godefroy de Bouillon ; Frédéric I, duc de la Haute-Lorraine, tige de la première dynastie des comtes de Bar et arrière grand-père de la comtesse Mathilde, ce dévoué soutien du pape saint Grégoire VII.

Hugues III qui, depuis 966, durant environ vingt ans, remplit, au nom de l'empereur, dans le Nordgau, moitié septentrionale de la plaine alsacienne, les fonctions de comte, héréditaires déjà parmi les siens, était l'oncle de Gérard, comte de Metz, époux d'Éva et gendre de Sigefroy de Luxembourg ; d'Adelaïde, femme du comte Henri et mère de Conrad, duc de Franconie, qui fut le successeur de Henri II sur le trône des Othons ; enfin d'Adalbert, comte de Metz, grand-père de ce Gérard d'Alsace qui devait être la souche de la famille ducale de Lorraine et de la maison impériale de Lorraine-Habsbourg laquelle règne aujourd'hui sur l'Autriche-Hongrie.

Des enfants du comte Hugues III, Éberhard V, l'aîné, succéda, vers 986, à son père, dans l'administration du Nordgau et il la légua, quelque trente ans plus tard, à son fils Éberhard VI. Quant au cadet, Hugues, il s'unit à Heilwige, fille unique, semble-t-il, d'un comte Louis, du pays de Dagsbourg ou Dabo, dans la haute vallée de la Zorn.

Hugues était de race allemande, Heilwige, de race

gallo-romaine ; mais leurs âmes s'harmonisaient en une mutuelle affection, en une égale distinction de l'esprit et du cœur et surtout en des principes, des sentiments, des habitudes du christianisme le plus pur et le plus solide. L'un et l'autre savaient les deux langues, le germanique et le roman ; ils comptaient tous deux d'illustres alliances, dans la Lorraine et dans l'Empire, et ils donnaient l'exemple d'une vie si parfaitement conforme aux préceptes du Sauveur que, dit un contemporain[1], « même les personnages ecclésiastiques et ceux qui remplissaient quelque charge, depuis les évêques jusqu'aux simples fidèles, trouvaient en eux à imiter... Ils poussaient le scrupule envers l'Église jusqu'à rechercher par le jugement de l'eau froide si tous leurs serfs lui avaient exactement versé la dîme de leurs produits. »

« Heureux, chante le Psalmiste[2], celui qui craint le Seigneur et marche dans ses voies ; il jouira du fruit de ses mains ; il sera satisfait et tout lui réussira. Telle une vigne féconde, telle sera son épouse dans le secret de sa demeure ; ses enfants se presseront autour de sa table comme de jeunes oliviers. Ainsi, conclut-il, béni sera l'homme qui craint le Très-Haut. » Ainsi fut béni le foyer du comte Hugues et de la pieuse Heilwige : Dieu leur donna trois fils : Hugues, Gérard et Brunon, et plusieurs filles : Bitzela qui fut mariée au comte Hartwig de Calw ; Adélaïde qui s'unit à Ernest II, duc de Souabe et d'Alsace, et, selon des traditions respectables, Odile et Gebba qui seraient devenues abbesses, celle-ci de Neuss, celle-là de Woffenheim, et enfin Mathilde qui aurait épousé Hermann, comte de Verdun.

1. Wibert, *op. cit.*, l. I, c. I.
2. *Ps.* CXXVII.

S'il faut en croire les chroniqueurs et les hagiographes, — toujours un peu suspects d'exclusivisme ou de complaisance à l'égard de leur héros — de ces enfants, le plus aimé était Brunon. Il était né, le 21 juin de l'an 1002, dans le doux pays d'Alsace[1], et sa mère, quelque temps auparavant, l'esprit sans doute rempli de la méditation de l'Évangile et de la vie des Saints, avait vu en songe un personnage vêtu du froc monastique, lequel lui avait annoncé que le fils qu'elle allait donner à la terre serait grand devant le Seigneur et devrait porter le nom de Brunon. Pour être assez commun à cette époque, ce nom n'en restait pas moins suggestif : il évoquait chez Heilwige, comme heureux présage de l'avenir de son fils, le souvenir du grand Brunon, archevêque de Cologne et duc de Lorraine, qui était mort en 965, après avoir fourni une féconde et brillante carrière et donné à l'Empire l'exemple des plus admirables vertus. Puis, chose étrange, relate Wibert[2], notre principal témoin pour toute cette période, le corps du nouveau-né était constellé de petites croix ; le phénomène, au lieu d'effrayer ou d'inquiéter l'amour maternel, parut tout au contraire compléter la vision : ne serait-il point un autre Paul, celui qui pouvait dire avec l'Apôtre : « Je porte sur ma chair les stigmates du Seigneur Jésus? »

Avec quelle sollicitude ne dut-elle point veiller

1. « *Procreatus est in dulcis Elisatiæ finibus* » écrit Wibert (*op. cit.*, l. I, c. 1). — C'est le seul texte que nous ayons pour nous renseigner sur le lieu de naissance de notre saint. Dabo et Éguisheim l'invoquent en leur faveur. Je ferai plus loin (liv. II, dernier chapitre) l'histoire de cette polémique ; ici, à dessein, je maintiens le terme vague du chroniqueur.

2. Wibert, *op. cit.*, Liv. I, ch. 11.

sur cet enfant prédestiné, la vaillante chrétienne dont le chroniqueur renonçait à décrire la sérénité de la dévotion, l'abondance et la profusion des aumônes, la persévérance dans l'oraison et la rigueur inflexible dans les durs travaux de la pénitence ? Elle le nourrit de son lait, le soigna de ses mains, dirigea ses facultés naissantes et, quand il eut atteint sa cinquième année, se souvenant des mystérieux avertissements qui avaient tant flatté sa tendresse, elle songea à lui donner un maître selon le cœur de Dieu.

Nombreuses étaient les écoles épiscopales ou monastiques qui sollicitaient les préférences du comte Hugues et de son épouse. Outre les cloîtres d'Allemagne et de Bourgogne que sans doute ils jugeaient trop éloignés, Strasbourg, sous la direction du chanoine Adolphe et du scolastique Hézelon, Metz et Toul, sous l'impulsion de leurs évêques, Adalbéron II (984-1005) et Berthold (996-1019), pouvaient avec raison se disputer leurs suffrages. Ils se prononcèrent pour Toul : Berthold, en effet, se faisait admirer de ses contemporains par son amour de la véritable distinction ; il avait enrichi son église et sa ville de trésors et d'ornements de tout genre ; il avait décoré la cité de nombreux monuments, fait fleurir partout, parmi les clercs et parmi les moines, la plus stricte régularité, et groupé, autour de la chaire de son écolâtre, des élèves aussi distingués par la naissance que par le talent.

Au premier rang de cette jeunesse studieuse, brillaient Adalbéron, le fils de Thierry de Bar, duc de Lorraine, l'éphémère évêque de Metz[1], et son cousin

1. A la mort d'Adalbéron II, évêque de Metz (1005), Thierry, duc de la Haute-Lorraine, obtint pour son fils, encore enfant, la succession de ce siège épiscopal. Mais Thierry, fils de

Adalbéron qui, lui aussi, monta, mais pour plus longtemps, sur la chaire de saint Clément. Tous deux étaient les parents de Brunon et, si le premier fut emporté, dès 1007, par une mort prématurée, le second, plus avancé dans ses études, fut donné comme moniteur à son petit cousin : « Désireux avant tout, dit Wibert[1], de plaire à Dieu, ce jeune maître s'essayait, avec une énergie supérieure à son âge et à ses forces, à crucifier sa chair et il était tellement consumé du saint amour que, dès son premier apprentissage de la vie chrétienne, il semblait avoir atteint la perfection. »

Dès lors, ce fut entre le disciple et le mentor une touchante émulation. Unis par une affection profonde, ils poursuivaient tout ensemble la carrière des lettres et la pratique des vertus, et chacun se réjouissait des progrès de son ami. Ils l'emportaient sur tous les autres par leurs talents, par leurs succès, comme par la parfaite distinction de leurs manières, et c'est ainsi excité et soutenu que le fils du comte Hugues parcourut la série des sept arts libéraux. En s'adonnant au *Trivium*, c'est-à-dire, à la grammaire, à la rhétorique, à la dialectique, il se fit remarquer, non seulement dans les exercices de style et dans les compositions poétiques, mais aussi dans les controverses judiciaires où sa pénétration saisissait vite la question et où la promptitude de sa décision excellait à débrouiller les difficultés. Ses succès ne furent pas moindres dans les études qui

Sigefroy de Luxembourg, qui en avait été nommé administrateur canonique, parvint à supplanter le jeune prélat. De là, entre Bar et Luxembourg, une longue guerre, pendant laquelle Adalbéron III mourut (1007).

1. Wibert, *op. cit.*, liv. I, ch. III.

composaient le *Quadrivium*, l'arithmétique, la géométrie, la musique et l'astronomie. Bref, c'était un élève accompli, au rapport de son historien, et ce que nous apprendrons de sa vie, nous permet de penser que l'archidiacre Wibert ne s'est point abandonné sur ce point à un penchant trop fréquent chez les hagiographes.

Durant les premières années, son âge encore tendre, l'éloignement, la nécessité des études ne lui permirent guère de revoir le foyer paternel ; mais, plus tard, quand il fut moins astreint aux exigences scolaires, il prit l'habitude de faire de longs et fréquents séjours, soit à Dabo, au milieu des forêts vosgiennes, soit à Éguisheim, fier château qui se dressait au rebord de la plaine alsacienne et qui semble avoir été le manoir ancestral des comtes du Nordgau. Si longtemps sevré des joies domestiques, il jouissait alors, dans la paix et le calme de la famille, du bonheur le plus doux. Entouré de la tendresse de ses parents, de l'affection de ses sœurs et de ses frères, surtout de son frère Hugues, pour lequel il semblait avoir une sympathie profonde, il s'édifiait, tout en se livrant aux exercices variés où se plaisaient alors les jeunes chevaliers, aux exemples d'une vie foncièrement chrétienne et au spectacle d'une maison parfaitement gouvernée : c'était, pour le futur pontife, un heureux complément de l'éducation qu'il recevait à l'ombre du moûtier toulois.

Il grandissait ainsi, autorisant par sa piété, ses vertus, ses succès, les plus magnifiques espérances. Le regard de son père se reposait sur lui avec complaisance et sa mère, conservant toujours dans son cœur les pressentiments qu'elle avait eus dès avant sa naissance, se prenait à rêver pour lui de hautes

destinées. Un jour, il lui sembla qu'elle entrait, par le château épiscopal, dans la cathédrale de Toul; et l'évêque Gérard, qui naguère était mort en odeur de sainteté, venait à sa rencontre, détachait l'étole qu'il portait à son cou et la lui déposait sur le bras : et Heilwige aussitôt d'être persuadée que le bienheureux prélat voulait son fils pour successeur. Mais tant de promesses furent sur le point de sombrer.

C'était durant l'un de ces séjours au château d'Éguisheim ; un soir d'été, Brunon s'était endormi dans une chambre très agréable. Une bête venimeuse, un crapaud peut-être, lui monta sur le côté droit du visage et, plaçant ses pattes sur la joue et les lèvres, l'oreille et le menton, se mit à le mordre et à le sucer. Réveillé par la douleur et sentant cet immonde contact, il jette un cri, saute à bas de son lit et parvient à s'en débarrasser. Au bruit qu'il fait, les serviteurs accourent : l'animal avait disparu; mais la blessure n'en subsistait pas moins réelle. Le visage, le cou, la poitrine même du jeune homme enflèrent et le mal fit de tels progrès qu'on fut bientôt réduit au désespoir. Deux mois se passèrent ainsi dans la plus cruelle angoisse ; depuis huit jours déjà, le malade ne pouvait plus parler, quand il lui sembla voir, étant parfaitement éveillé, une échelle lumineuse qui, partant de son lit, traversait la fenêtre et se prolongeait jusqu'au ciel. Et un moine, le corps enveloppé d'une auréole et la tête couronnée d'une blanche chevelure, tenant en main un long bâton que terminait une croix, descendit les échelons; arrivé près de lui, il lui appliqua la croix sur les lèvres, puis sur les parties tuméfiées, refoula le pus derrière l'oreille droite et le fit sortir sans douleur. Après quoi, il remonta son mystérieux che-

min. Sur le champ, Brunon ressentit un grand soulagement ; il recouvra la parole et put rassurer ses parents éplorés. Quelques jours plus tard, la plaie cessa de suppurer : la guérison était complète. Tous, autour de lui, crurent à un miracle et lui-même, de la bouche de qui le chroniqueur tenait ce récit, voyait dans son libérateur le bienheureux Benoît, que l'on avait sans doute coutume de figurer déjà ayant à la main le signe de notre rédemption.

Cette persuasion accrut sa dévotion et celle de tous les siens envers le patriarche de l'ordre monastique ; mais la reconnaissance toutefois ne le porta point, comme d'aucuns l'ont avancé sans preuves suffisantes, à prendre le froc religieux dans l'une de ces nombreuses abbayes qui ornaient alors la Lorraine et l'Alsace, la Bourgogne et l'Empire de leur blanche parure et dont plusieurs avaient pour fondateurs, bienfaiteurs ou abbés des membres de sa maison. Sentant retentir, au plus intime de son être, l'appel du souverain Maître, il resta fidèle à l'Église de Toul, son Église d'adoption, et là, dans le cloître de la cathédrale Saint-Étienne que Berthold avait fait reconstruire, parmi le clergé que ce prélat zélé venait de soumettre aux statuts imposés par l'archevêque Ludolf, son consécrateur, aux chanoines de Trèves, il monta successivement les degrés de la cléricature et s'acquit, dans toutes les branches des études sacrées, théologie et droit canon, exégèse et musique, cette science profonde et solide que ses contemporains s'accordèrent à reconnaître[1].

1. « Il était profondément versé dans toutes les sciences ecclésiastiques... ; il renouvela et restaura toutes les études sacrées, à tel point qu'avec lui une lumière nouvelle parut se lever sur le monde. » (Didier du Mont-Cassin, *Dialog.* III,

Il venait d'avoir dix-sept ans et il était sans doute fort avancé dans ses cours, quand, le 25 août 1019, mourut Berthold, son maître vénéré. Il semble — du moins les paroles de Wibert permettent de le supposer — avoir eu quelque peine à s'habituer à Hermann, chanoine de Cologne, que l'empereur saint Henri II avait désigné aux suffrages du chapitre toulois, car, dit le chroniqueur[1] « au décès du seigneur Berthold, Brunon ne refusa pas d'accorder à son successeur la même déférence ». Il paraissait avoir continuellement à l'esprit cette maxime du pape Grégoire : « Qu'il n'ait pas la hardiesse de commander celui qui n'a point appris à se soumettre : nul n'a le droit d'exiger d'un inférieur une obéissance qu'il ne sait point donner à un supérieur. »

Chez Hermann, en effet, prélat pieux et zélé, la douceur et la mansuétude ne s'alliaient point toujours à l'exercice de l'autorité. Un jour, s'il faut en croire Raoul Glaber, il aurait, dans un accès d'humeur contre les moines de Saint-Epvre, levé sur Widric, leur prieur, un bâton bien peu pastoral et Guillaume, l'abbé de Saint-Bénigne, informé de l'incident, aurait remarqué que ceci répondait pleinement à son nom, Hermann, qu'il traduisait par homme sauvage[2].

dans Watterich, *Pontif. rom. vitæ*, I, 95). — « Il scrutait sans relâche les saintes Écritures » (*Catalogue*, donné par Watterich, *op. cit.*, 95). — « Il ne dédaignait pas d'appeler (à l'appui de ses thèses) le témoignage des auteurs païens (Anon. Bénév., cité par Brucker, *op. cit.*, II, 440), etc.

1. Wibert, *op. cit* , Liv. I, ch. VI.

2. Il faisait venir ce mot de *irren*, aller, et de *mann*, homme, tandis que, en réalité, il vient de *wehr*, guerre, et de *mann*. Avec cette dernière étymologie, le jeu de mots eût été plus juste.

Mais la nature aimable de Brunon, son tact, sa docilité lui valurent bientôt la confiance du fougueux prélat. Il en profita tout d'abord pour essayer une réconciliation entre l'évêché et l'abbaye. Il avait à vaincre pour cela, quoi qu'on en ait dit, autre chose que la maligne influence de certains envieux ; saint Epvre s'était agrégé à la congrégation de Cluny et le prélat, très personnel, ne voyait pas sans impatience un monastère de son diocèse échapper à son influence. La besogne fut rude pour le médiateur; tantôt, il s'opposait comme un rempart, devant les religieux, au grand risque de recevoir les coups; tantôt, ne pouvant autre chose, il mêlait ses larmes aux leurs. Le chroniqueur ne nous dit point s'il réussit à autre chose qu'à les encourager à la patience.

Il fut plus heureux en ce qui concernait le chapitre : il est vrai qu'ici il ne se heurtait plus à d'intraitables préventions. Ce fut grâce à son activité et à sa vigilance, nous rapporte Wibert[1], que la routine n'exerça point son œuvre néfaste. La règle canoniale et la dotation des prébendes furent maintenues telles qu'elles existaient sous l'épiscopat précédent : ce qui semble indiquer qu'il occupait déjà l'une des premières dignités du corps capitulaire.

Il s'élevait ainsi par son propre mérite, quand un événement se produisit, qui devait le mettre en relief et précipiter sa fortune. L'empereur saint Henri II mourut, le 14 juillet 1024, et Conrad, duc de Franconie, lui fut donné pour successeur. Or, Conrad, fils d'Adélaïde et petit-neveu du comte Hugues III, était le proche cousin des parents de Brunon. Hugues obtint donc facilement, pour son fils, une

1. *Op. cit.*, l. I, c. VI.

charge ecclésiastique à la cour impériale, espérant lui procurer bientôt l'un des bons évêchés d'Allemagne. Mais le jeune chapelain n'entrait point dans les calculs de l'ambition paternelle : alors qu'autour de lui, la brigue et la cupidité faisaient la chasse aux gros bénéfices, il se promettait, dans le secret de son cœur, que, si la volonté de Dieu daignait l'appeler au gouvernement de la plus pauvre des Églises, il s'y prêterait plus joyeusement que si la faveur du souverain le portait à la dignité la plus considérable.

Il était à peine depuis quelques jours au service du roi des Romains que son aménité, sa réserve, sa distinction lui avaient gagné tous les suffrages. Il savait descendre sans s'abaisser et tenir son rang avec une noble et charmante simplicité. Ses pairs l'avaient surnommé « le bon Brunon » et Conrad II, comme son épouse Gisèle, l'avaient en singulière affection. Ils l'admettaient même à leurs conseils et ne dédaignaient point son avis.

Ainsi donc, à l'éducation de la famille et du cloître qui avait formé son cœur, assoupli son intelligence et meublé sa mémoire de connaissances variées, s'ajoutait, pour le développement complet de ses hautes et précieuses qualités, la rude expérience du monde. A la cour, plus que partout ailleurs, Brunon pouvait se rendre compte des maux qui désolaient l'Eglise et des périls que lui faisaient courir le pouvoir jaloux des empereurs et des rois, l'ambition, la convoitise, la corruption de trop nombreux mercenaires, entrés par surprise ou par force dans la bergerie du divin Pasteur. Il ne fut point deux ans à cette forte école : malgré sa jeunesse, il était mûr pour l'épiscopat; mais, tandis que la sollicitude de

son royal cousin, songeait à réaliser les rêves paternels et attendait que vînt à vaquer l'un des grands sièges de l'Empire, la Providence s'employait sans heurt et sans fracas à le ramener à sa chère Église de Toul.

Brunon, en partant pour la cour, n'avait point dédaigneusement brisé les liens qui l'unissaient à Hermann et à son chapitre. Aussi, lorsque Conrad, au début de 1026, organisa une expédition contre les Milanais révoltés et somma tous ses feudataires de lui amener des hommes et des chevaux, il fut chargé par son évêque, vassal de l'Empire comme la plupart de ses collègues de la région rhénane, de conduire le contingent toulois. Il dut accepter ces fonctions d'autant plus volontiers qu'elles lui permettaient d'unir le service de son prélat et celui de son roi. Et puis, n'était-il point du sang des comtes batailleurs de Dagsbourg et du Nordgau? A le voir déterminer, pour sa cohorte, la place du campement, organiser les postes et les gardes, pourvoir aux approvisionnements, répartir les emplois, on eût dit un vieux chef de corps, plein de sagesse et d'expérience. Et c'est pendant qu'il s'occupait ainsi de travaux pour lui si nouveaux, qu'il apprit le trépas de Hermann et les conséquences qui s'en suivaient pour lui. Le prélat était mort le 1er avril, au cours d'un voyage qu'il avait dû faire à Cologne, et, d'une voix unanime, clergé et fidèles de Toul réclamaient Brunon, pour premier pasteur.

Le moine Norbert, jadis chanoine de la cathédrale Saint-Étienne, et Liéthard, chanoine de la même église, avaient été députés pour faire agréer du roi et de l'intéressé le vœu du chapitre et de la cité. Ils étaient porteurs de deux lettres : l'une, d'un laco-

nisme touchant, conjurait simplement le fils des comtes d'Éguisheim de ne point mépriser l'humilité et la pauvreté d'une Église qui l'avait élevé avec tant de soin et de fierté; l'autre, véritable plaidoyer, exposait au souverain que son jeune parent, ayant reçu à Toul tous les ordres, y compris la prêtrise, c'était agir selon l'esprit des saints canons que le solliciter pour premier pasteur. Le pape Célestin n'avait-il point décrété : « Chacun doit trouver le fruit de ses labeurs dans l'Église même au service de laquelle il a consacré sa vie? » Nul d'ailleurs — et l'argument était fort ingénieux — n'était plus apte que cet homme dévoué, que ce proche cousin du roi, à défendre et à conserver une ville aussi frontière, que la France et la Bourgogne enviaient à l'Empire.

Malgré ces considérations d'une politique avisée et le plaisir qu'il goûtait à entendre les éloges que les délégués toulois ne se lassaient point de faire de son protégé, Conrad restait perplexe : fallait-il qu'il renonçât, en faveur d'une Église aussi modeste, aux vues grandioses qu'il avait sur lui. Mais les considérations mêmes qui le faisait hésiter, étaient celles qui emportaient victorieuses l'assentiment de Brunon : ce n'était point lui qui dédaignerait sa chère Église touloise, qui repousserait les supplications des chanoines, ses frères, et, s'il avait eu quelque scrupule à accepter l'honneur de l'épiscopat, les répugnances du roi, les instances qu'on lui faisait à lui-même, de toutes parts, pour qu'il attendît une occasion meilleure, rassuraient son humilité et fortifiaient son intime conviction : oui, c'était bien l'appel de Dieu qui venait de se faire entendre. Il sut enfin en persuader Conrad et obtenir son assentiment.

Cependant la lutte continuait entre Allemands et Lombards. Ces derniers infestaient les chemins et surveillaient étroitement les passages : tout autre aurait différé son départ, jusqu'à ce que les routes fussent plus sûres, ou bien fait un long détour, pour éviter l'ennemi. Mais, quand le Seigneur avait parlé. Brunon ne savait point remettre. Il prit donc congé du roi et de ses compagnons et, sans retard, il quitta l'armée, emportant les regrets de tous et excitant par son désintéressement l'admiration du monarque et l'étonnement des ambitieux. Il passa le col du Cenis et descendit la Maurienne. A Ivrée, à La Chambre, il échappa merveilleusement à de redoutables guet-apens et il gagna enfin le Jura, où l'appui de Pétronille, épouse de son frère Gérard et nièce de Rodolphe, roi de Bourgogne, lui fut d'un utile appui. Commencé dans le péril, ce voyage finit dans la joie et, le 19 mai de cette année 1026, fête de l'Ascension de Notre-Seigneur, l'élu du clergé et du peuple, fit, au milieu d'acclamations enthousiastes, son entrée dans sa bonne ville de Toul et fut installé solennellement dans sa cathédrale, par Thierry de Luxembourg, son collègue de Metz et son cousin.

CHAPITRE II

ÉPISCOPAT A TOUL
(1026-1049)

Pour être rejetée sur les frontières de l'Empire et ne procurer à son premier pasteur qu'un revenu médiocre[1], l'Église de Toul n'en constituait pas moins, au point de vue politique, comme au point de vue religieux, un très important bénéfice. La ville était petite; mais le diocèse était vaste : il embrassait l'antique cité des Leuques et, entre les Vosges, la Faucille et la plaine de Champagne, il s'étendait sur les hautes vallées de la Moselle et de la Meuse, débordait même sur le bassin de la Marne et touchait aux diocèses de Metz, de Strasbourg, de Bâle, de Besançon, de Langres, de Châlons-sur-Marne et de Verdun. Situé sur les confins des deux races, dans le royaume artificiel de Lotharingie, il était disputé entre deux influences et, tandis qu'au centre et à l'est, la Lorraine ressortissait du Saint-Empire, le Bassigny et la Champagne, à l'ouest, gravitaient dans l'orbite française[2].

1. Elle ne fut taxée en cour de Rome qu'à 2500 florins d'or du Rhin : ce qui indique pour le bénéfice épiscopal un revenu très moyen.

2. Sur le diocèse de Toul, voir E. Martin, *Histoire des diocèses de Toul, de Nancy et de Saint-Dié*. Nancy, Crépin-Leblond, 1900-1902. 3 vol. in-8°.

Comme la plupart de ses collègues, moins toutefois par un diplôme authentique que par l'une de ces prescriptions tacites si communes à cette époque, l'évêque était comte de sa ville épiscopale. Comme tel, il était soustrait à la tutelle des ducs impériaux, ne reconnaissait d'autre suzerain que l'empereur, exerçait les droits afférents à la souveraineté, percevait les revenus, levait les impôts, battait monnaie, édictait des lois et des règlements : bref, à la crosse, il joignait l'épée. Sans doute, la principauté était minime, ne comprenant que la cité et ses environs immédiats; mais sa situation à la frontière, entre les puissants comtes de Bar qui tenaient alors le duché de Haute-Lorraine, les belliqueux comtes de Champagne, issus de l'altière maison de Vermandois, et les rois ambitieux de la Bourgogne transjurane, en faisait un poste considérable : Toul déjà, avec Metz et Verdun, était l'un des boulevards du Saint-Empire.

Fondée par saint Mansuy, au plus tard vers le IV^e^ siècle; fécondée, au temps de Julien l'Apostat, par le sang des martyrs, saint Eucher, saint Élophe et sainte Libaire; dirigée par de vigilants pontifes, saint Amon, le successeur de saint Mansuy, saint Auspice, le correspondant de Sidoine Apollinaire, saint Epvre au VI^e^ siècle, saint Leudin-Bodon et saint Jacob au VII^e^, Frothaire au VIII^e^ — pour ne citer que les principaux — cette Église touloise avait eu le privilège de fournir à Clovis son catéchiste, saint Vaast; elle avait lentement développé le réseau de ses paroisses, de ses doyennés ruraux et de ses archidiaconés et jeté sur cette trame les gemmes des églises et des monastères.

Tout contre les murs de la cité, non loin de la

cathédrale dont le chapitre était nombreux et l'école, justement renommée, se dressait, depuis 986, la collégiale Saint-Gengoult, dédiée par l'évêque saint Gérard à un touchant martyr de la foi conjugale, très populaire à cette époque en Bourgogne et dans les pays voisins. A Bar, une chapelle que Hézeb ou Hézelin avait bâtie naguère, en l'honneur de saint Maxe ou Maxime, solitaire d'Aquitaine, venait d'être confiée par le duc Thierry à un corps de chanoines.

Dans les faubourgs de Toul, à l'est et à l'ouest, les deux abbayes Saint-Mansuy et Saint-Epvre gardaient les tombeaux de ces deux grands apôtres du pays leuquois. Au plus profond de la vallée, presque aux sources de la Moselle, existait, depuis la première moitié du VII^e^ siècle, le double monastère fondé par saint Amé, moine venu d'Agaune, par saint Romaric, leude de la cour d'Austrasie, par saint Arnould, évêque de Metz, l'ancêtre de la dynastie carolingienne, et devenu, dans le cours des âges, par une étonnante vicissitude, le célèbre chapitre noble des chanoinesses de Remiremont.

Un siècle plus tard, dans la haute vallée de la Meurthe, s'était formée une croix mystique de cinq abbayes : au sud, Jointures ou Galilée, établie par saint Dié, évêque, dit-on, de Nevers, et depuis peu changée en collégiale, sous le vocable de son créateur[1]; à l'est, Senones, construite par saint Gondelbert, que l'on croyait évêque de Sens; à l'ouest et au nord, Étival et Bonmoutier, œuvres toutes deux de saint Leudin-Bodon, évêque de Toul : cette der-

1. Telle fut l'origine de la ville de Saint-Dié. L'abbaye, devenue collégiale, est aujourd'hui un siège épiscopal.

nière venait d'être transportée par Berthold, en 1010, sur une colline voisine et consacrée au saint Sauveur; au centre enfin, Moyenmoutier, le monastère du milieu, qu'avait élevé saint Hidulphe, archevêque ou chorévêque de Trèves.

C'était, en outre, dans cette même vallée de la Meurthe, l'abbaye Saint-Remi, à Lunéville, instituée par le comte Folmar; le prieuré Saint-Gorgon de Varangéville, dépendant de l'abbaye de Gorze; le prieuré de Lay-Saint-Christophe, érigé par Ève, comtesse du Chaumontois, au berceau de saint Arnould et de la dynastie carolingienne, et l'abbaye de Bouxières, ouverte par saint Gauzelin, évêque de Toul, aux vierges et aux veuves éprises de l'amour du céleste Époux.

En aval de Remiremont, sur la Moselle, se trouvait l'abbaye Saint-Maurice d'Épinal, enrichie des reliques de saint Goëric, évêque de Metz, et habitée par une communauté de religieuses; le prieuré de Flavigny qui gardait la châsse de saint Firmin, évêque de Verdun, et relevait de Saint-Vanne; le prieuré Saint-Laurent, à Gellamont, près de Dieulouard, fondation de l'évêque Haimon de Verdun et colonie de Saint-Germain de Montfaucon. Sur le Madon, non loin de Mirecourt, Berthold et son successeur venaient de construire, pour des religieuses, auprès du tombeau de sainte Menne, vierge leuquoise, l'abbaye du « Port suave », en roman Porsas ou Poussay. Sur la Meuse, se voyaient les deux vieilles abbayes de Saint-Germain et de Saint-Martin. Enfin, comme en vedettes, aux deux extrémités du diocèse, se dressaient, au nord-est, le petit monastère Saint-Pient, à Moyenvic, et, au sud-ouest, le prieuré de Saint-Blin, donné par l'évêque de Toul,

saint Jacob, et par sa sœur Liliosa aux moines de Saint-Bénigne, de Dijon.

Ces maisons, du moins la plupart, étaient peuplées et florissantes. C'était, chez les riches et les puissants du pays, une pieuse émulation à leur léguer des terres et des hommes et plus d'un enfant de noble lignée, plus d'un vaillant chevalier, plus d'un guerrier jadis farouche, ne dédaignaient point de demander à la solitude la paix du cœur, les âpres consolations du renoncement et de la pénitence. Les plus anciennes avaient suivi la règle de saint Colomban; mais toutes, à cette époque, faisaient partie de la grande famille bénédictine. Saint-Epvre, nous l'avons vu, était entré dans le mouvement cluniste et subissait, sous son prieur Widric, la puissante influence de Guillaume, de Saint-Bénigne, le fameux *Supra regulam*, et le chapitre de Saint-Étienne, comme la cité, comme le diocèse tout entier, sous l'impulsion des grands évêques, saint Gauzelin, saint Gérard, Berthold, qui venaient de se succéder sur la chaire de saint Mansuy, avaient passé dans la ferveur et la régularité cette rude période du x^e^ siècle qui, trop souvent, ailleurs, mérita le triste surnom de siècle de fer.

Elle pouvait être moins brillante aux yeux du monde cette part d'héritage que le cousin de Conrad avait acceptée : elle n'en était pas moins précieuse aux regards du Seigneur. Brunon pouvait se féliciter de son sort : au lieu d'avoir à prêcher le repentir et à chasser l'abomination du saint lieu, il n'aurait qu'à fortifier la piété et à stimuler la pratique de la vie chrétienne, à maintenir et à développer les œuvres que ses prédécesseurs lui léguaient. La Providence le voulait ainsi, pour qu'il mesurât, de lui-même et

sur le terrain, la puissance d'action d'un véritable pasteur et se préparât ainsi à ce rôle d'émancipateur de l'épiscopat, de réformateur de l'Église qu'il était appelé à exercer un jour.

Après avoir soumis les Milanais et pacifié le nord de l'Italie, Conrad se proposait de pousser jusqu'à Rome, pour recevoir de Jean XIX le diadème impérial. La cérémonie était fixée au jour de Pâques de l'année 1027 et, pour dédommager son affection du sacrifice qu'elle avait dû consentir, il avait manifesté le désir que le nouvel évêque différât son sacre jusqu'à cette époque, l'accompagnât dans la Ville éternelle et reçût, en sa présence, des mains du souverain pontife l'onction épiscopale. Mais Brunon avait de lui des sentiments trop bas pour être tenté par un honneur si rare. L'usage était alors que le métropolitain ordonnât ses suffragants et Poppon, l'archevêque de Trèves, n'était pas homme à renoncer à ses droits. Aussi, pour éviter l'envie et ne blesser personne, l'humble prélat déclina-t-il cette flatteuse distinction et supplia son cousin de lui laisser toute liberté. Le roi des Romains insista; mais, quelles que fussent ses répugnances, il dut se rendre enfin devant tant de prudence et de vertu. Brunon, dès lors, put partir pour Trèves et solliciter de son supérieur ecclésiastique le degré suprême du sacrement de l'ordre.

Mais l'archevêque, avant le sacre, se méprenant sur cette déférence, prétendit lui faire signer, de par un privilège dont il se targuait vis-à-vis de ses suffragants, l'engagement formel et rigoureux de ne prendre aucune décision, de ne conclure aucune affaire sans son conseil et sans son aveu. C'était amoindrir l'autorité épiscopale : l'élu refusa noblement et s'en

revint en Lorraine. Le conflit eût pu s'éterniser, car l'un était trop impérieux, l'autre trop consciencieux, pour céder; mais Conrad, instruit de l'incident, manda les deux prélats à Worms où il se trouvait alors et fit au métropolitain de sages représentations. Poppon, non sans peine, abandonna ses prétentions despotiques et son jeune suffragant, pleinement rassuré, lui promit sur le champ de recourir à son expérience et d'user largement de ses avis. La paix faite, il fut sacré, le 9 septembre 1026, et il resta toujours uni d'une amitié très étroite avec celui qu'il se trouvait heureux d'avoir pour conseiller et pour père, mais qu'il refusait d'avoir pour maître et seigneur.

Un tel début faisait bien augurer de ce pontificat : non, humilité n'est point bassesse; le disciple de Berthold ne laisserait point entamer les droits de son Église et le diocèse de Toul ne verrait point fléchir entre ses mains les fermes traditions de ses grands évêques.

Digne fils des comtes d'Alsace, Brunon, comme ses prédécesseurs, fut un homme d'action : il le fallait du reste pour lutter contre l'éternel adversaire de la cité divine et promouvoir le règne du Très-Haut. Wibert ne nous dit point ce qu'il fit pour la formation et la direction de son clergé, ni pour l'évangélisation de son peuple : nous en sommes réduits aux conjectures que nous permettent, et ce que nous savons de son zèle, et le portrait que dessina de lui son biographe : « Il se faisait remarquer, lisons-nous[1], par une admirable noblesse de caractère qui, jointe à sa remarquable beauté, lui attirait tous les esprits.

1. Wibert, *op. cit.*, l. I, c. XIII.

Ses paroles pénétraient les cœurs d'une affectueuse sympathie. A la prudence du serpent, il joignait la simplicité de la colombe : aussi, les sages selon le monde le considéraient-ils comme très adroit et les sages selon Dieu admiraient-ils la pureté et l'innocence de son cœur.... Son humilité et sa patience se manifestèrent maintes fois avec éclat. S'il reprenait quelqu'un de ses subordonnés et que celui-ci, comme il arrive, se laissât emporter par la colère jusqu'à l'outrager, il ne répondait point à l'injure par le châtiment, mais il exprimait sa compassion par des pleurs. » Vaincre le mal par le bien, tel était le secret qu'il avait appris du divin Maître : ce n'est point lui qui eût arraché le roseau à demi brisé ou éteint la mèche qui fumait encore. Il visitait fréquemment son diocèse : nous pouvons du moins l'inférer de ce que nous connaissons de ses courses apostoliques. Il convoquait des synodes et il se tenait en communauté d'action avec ses collègues de la province : c'est ainsi que nous le voyons assister, en 1030 et en 1037, à deux conciles réunis à Trèves par le métropolitain.

Versé, comme il l'était, dans toutes les sciences ecclésiastiques, il dut aussi donner aux études sacrées une vigoureuse impulsion et valoir à l'école touloise une célébrité nouvelle. Mais tout ceci reste bien vague, faute de documents précis.

Nous sommes mieux renseignés en ce qui concerne les monastères. Brunon appartenait à une famille où l'attachement à l'ordre de saint Benoît se transmettait comme un héritage. Ses ancêtres paternels avaient fondé ou richement doté les abbayes de Masevaux, sur la Doller, au pied du Ballon d'Alsace, de Murbach, au pied du Ballon de Guebwiller, de

Sainte-Odile, sur le Hohenbourg, d'Altorf, à l'entrée de la vallée de la Bruche; son aïeul maternel, le comte Louis, avait érigé l'abbaye de Hesse, non loin de son château de Dagsbourg, et ses parents, le monastère de Sainte-Croix, à Woffenheim, à deux lieues de leur manoir d'Éguisheim. Lui-même n'avait point perdu le souvenir de la guérison dont il se reconnaissait redevable au saint patriarche, et son esprit de foi, comme son intelligence des besoins de son temps, lui faisait voir dans les cloîtres les sanctuaires de la prière et de l'expiation, les asiles de la vertu et du renoncement évangélique, les foyers des lumières sacrées et profanes, les centres enfin de la vraie civilisation.

En ces siècles en effet où s'élaborait la société chrétienne, les abbayes exerçaient une puissante influence : elles fournissaient aux campagnes des ouvriers infatigables qui les défrichaient, les assainissaient, les exploitaient; elles formaient pour l'Église des prédicateurs, des missionnaires, des chroniqueurs, des hagiographes et des évêques; elles opposaient, par l'austérité de leur règle, un contraste éloquent et salutaire aux convoitises, aux crimes et aux débauches du monde. Mais, pour que leur action fût vraiment féconde, il fallait qu'elles restassent fidèles aux intentions de leurs fondateurs, aux statuts et aux traditions de leurs instituteurs. Brunon l'avait compris et c'est pourquoi il avait tenté de ramener l'évêque Hermann à des sentiments plus favorables envers la congrégation de Cluny; c'est pourquoi aussi, dès les premiers jours de son épiscopat, il s'empressa d'agréger à cette vaillante congrégation les deux abbayes de Saint-Mansuy et de Moyenmoutier qui étaient avec le siège de Toul en relations de

vassales à suzerain. Leurs abbés lui paraissaient sacrifier à des préoccupations d'ordre temporel le soin spirituel de leurs moines : il les déposa et pria Widric, le zélé prieur de Saint-Epvre, de prendre la direction de leurs communautés. Guillaume, de Saint-Bénigne, conservait encore le titre abbatial et la surveillance éminente des nombreux monastères qu'il avait réformés et il continuait à leur infuser le véritable esprit de saint Benoît; mais, accablé par l'âge et les travaux, il dut songer bientôt à répartir entre ses disciples le poids de ce fardeau. Pour les monastères toulois, son choix s'arrêta sur Widric : c'était répondre aux vœux de l'évêque et sceller l'union qui venait d'être ménagée, de Saint-Mansuy et de Moyenmoutier avec Saint-Epvre et avec le centre même de la rénovation monastique. Mais, avant que d'aller recevoir la récompense promise aux bons serviteurs, il voulut revoir tous ses religieux. Il revint donc en Lorraine, passa par Toul, poussa jusqu'à Gorze, l'un des cloîtres les plus fameux du pays, et poursuivant sa route, il s'en alla mourir dans la paix du Seigneur en la grande abbaye de Fécamp, le 1er janvier de l'an 1031. On peut s'imaginer quelle impression dut faire sur le jeune prélat la visite de cette vivante incarnation de la règle bénédictine. En de tels entretiens, il dut comprendre, s'il n'en était pas encore persuadé, que le salut de l'Église s'opérerait par le cloître. Ici encore, ce n'était point sans raison que la Providence avait ménagé l'entrevue de ces deux hommes.

Brunon en fut encore mieux disposé, s'il était possible, envers l'ordre de saint Benoît. Il acheva l'abbaye de Poussay et il mit à la tête de la communauté Bérenna ou Berzenna, femme en qui

ST. ALBERT'S COLLEGE LIBRARY

s'alliait la vertu la plus haute à la noblesse du sang ; il confirma la fondation d'un prieuré que Gauthier, seigneur de Deuilly, et sa femme Odile venaient de construire, en ce lieu, sur la fontière sud de son diocèse ; il le rattacha à l'abbaye Saint-Epvre, par suite, à la congrégation de Cluny, et il en consacra l'église, sous le vocable de Notre-Dame. Il applaudit à l'érection que fit, à Bleurville, non loin de Deuilly, Renard III, comte de Toul, d'un monastère de religieuses, et il en dédia solennellement l'église à deux martyrs aquitains, le prêtre Bertaire et le diacre Athalène, qui avaient subi la mort, pour le Christ, dans les environs, alors qu'ils visitaient en pèlerins les principaux sanctuaires des Gaules. Il souscrivit à l'établissement du prieuré Saint-Pierre de Relanges que, toujours dans la même région, Riquin de Darney et Lancède, sa femme, destinaient à six religieux de Cluny. Il sanctionna ou fit lui-même des donations à Saint-Epvre, à Saint-Mansuy, à Saint-Blin et à d'autres maisons encore. Son zèle dépassa même les limites de son diocèse : il encouragea Frédéric I, gendre de Renard III et après lui comte de Toul, à fonder un prieuré dans sa seigneurie de Fontenoy-en-Vôge, au diocèse de Besançon, et, en 1045, il passa les Vosges, pour aller faire la dédicace du sanctuaire de Sainte-Odile, au sommet du Hohenbourg.

Les intérêts matériels ne le laissaient point indifférent. Il défendit le temporel de son Église contre les usurpateurs. Selon un abus trop fréquent, en ces temps de luttes privées, le seigneur de Vaucouleurs avait fait de son château un repaire de brigands ; il détroussait les voyageurs et rançonnait le pays d'alentour. L'évêque hardiment marcha contre lui ; mais

les comtes de Reynel et de Fliste accoururent et ses troupes trop inférieures en nombre durent se replier. Il réussit mieux avec son vassal Renard III, le fondateur de Bleurville : il le contraignit à restituer au chapitre de Saint-Étienne le village de Tranqueville et à l'abbaye Saint-Mansuy plusieurs revenus qu'il avait usurpés. Frédéric I, successeur de Renard, lui ayant désobéi, il lui retira le titre et la charge de comte de Toul, les donna au voué Arnould et affirma, par cet acte énergique, son autorité souveraine sur cet officier qui, non content de considérer la fonction comtale comme un fief héréditaire dans sa famille, voulait, selon la tendance alors universelle, s'ériger en maître indépendant. Plus heureux que leurs confrères de Metz, de Verdun et de bien d'autres sièges, les évêques de Toul n'avaient point à subir, pour voués ou pour comtes, de puissants seigneurs, tels que les ducs de Bouillon, les comtes d'Alsace ou de Bar : ils pouvaient plus facilement réagir contre les empiètements de ces gênants protecteurs.

Cependant, la vigilance pastorale de Brunon ne put épargner à son peuple les horreurs d'une guerre terrible. Le roi de Bourgogne, Rodolphe III, n'avait point d'héritier direct. Il s'était désigné pour successeur saint Henri II, puis, après la mort de ce dernier, Conrad II, mari de sa nièce Gisèle.

Mais l'empereur savait qu'il ne recueillerait point sans combat cette importante succession. Entre autres parents qui pouvaient prétendre au sceptre de Bourgogne, il connaissait Eudes, comte de Champagne et de Blois, neveu de Rodolphe, et celui-ci, l'un des seigneurs les plus puissants de France, ne lui semblait point devoir abandonner ses droits. Il voulut donc sans tarder se ménager des appuis et il

envoya l'évêque de Toul auprès du roi de France, Robert-le-Pieux. Brunon s'acquitta avec zèle et habileté de cette délicate mission et les grâces de sa personne, la distinction de ses manières, sa modestie, son affabilité obtinrent, là comme partout ailleurs, les plus vifs et les plus durables succès. Mais Robert mourut en 1031, avant le roi de Bourgogne, et Conrad ne put mettre à profit les dispositions bienveillantes que son cousin lui avait assurées.

Ce fut seulement l'année suivante que Rodolphe termina sa longue et insignifiante carrière et que s'ouvrit la question d'héritage. Eudes, comme on l'avait prévu, se déclara injustement frustré et, comme l'empereur était alors occupé, sur la frontière orientale de l'Allemagne, avec les Slaves et les Hongrois, il envahit les états dont il revendiquait la possession. Conrad accourut en toute hâte, se fit sacrer roi de Bourgogne et contraignit son compétiteur à se retirer en Champagne.

Forcé de rabattre ses prétentions, Eudes demanda que le gouvernement du royaume de son oncle Rodolphe lui fût au moins confié, à titre de bénéfice. Mais l'empereur était trop avisé pour introduire le loup dans la bergerie. Il refusa et le comte irrité se jeta sur la Lorraine, vers la fin de 1036, s'empara du château de Bar et de plusieurs autres forteresses, mit le pays à feu et à sang et poussa jusqu'à Toul. Il avait habilement profité du mécontentement de certains qui trouvaient trop ferme la main de l'évêque et son œil trop vigilant; il s'était ménagé des intelligences dans la ville et il se flattait d'y pénétrer sans coup férir.

Il avait compté sans la décision de Brunon, sans

le courage des bourgeois et surtout sans l'arrivée de Conrad. Il dut battre en retraite précipitamment; mais il se vengea, en brûlant le bourg Saint-Amand et l'église Saint-Gengoult, sis au pied des remparts, et les abbayes Saint-Epvre et Saint-Mansuy. Il était temps que le secours survînt : à peine, Eudes avait-il levé le camp qu'un pan de la muraille septentrionale s'écroula, ouvrant une large brèche qui eût fourni à l'ennemi un bien facile accès.

L'agresseur toutefois ne se découragea point : il tenta une seconde, une troisième expédition. Enfin, Gozilon, duc de Basse-Lorraine qui, depuis la mort de Frédéric II de Bar, gouvernait aussi le duché de Haute-Lorraine, le rencontra, près de Honol, dans la vallée de l'Orne, le 15 novembre 1037, le mit en pleine déroute et un valet lui donna la mort.

Cette guerre fut d'autant plus funeste qu'elle succédait à une famine horrible. Durant trois ans, de 1028 à 1030, les pluies tombèrent si constantes que les récoltes ne purent arriver à maturité; la misère fut extrême et l'on fut obligé de vendre les vases sacrés et les trésors des églises, pour venir en aide aux malheureux. C'est dans ces tristes conjonctures que dut se donner libre carrière la grande charité de Brunon. Son biographe ne rapporte-t-il point que bien des fois, à force de distribuer aux autres ce qu'il possédait, il se trouvait dans un entier dénuement et que nulle affaire temporelle ne pouvait l'empêcher de servir chaque matin une foule de pauvres et de leur laver les pieds, à l'exemple du divin Maître ?

A défaut d'autres preuves, ce qu'il fit pour Saint-Epvre nous en serait garant. Le monastère était dévasté : voulant le relever de ses ruines, l'évêque

organisa une sorte de souscription, et un diplôme échappé aux ravages du temps a conservé la liste des bienfaiteurs[1]. L'empereur Conrad s'engagea pour quinze livres et quatre onces d'or; l'impératrice Gisèle, pour trois livres et deux onces d'or. Au-dessous de ces signatures princières, se lisent les noms de l'évêque de Metz, Adalbéron IV, l'ancien moniteur de Brunon, de plusieurs comtes et seigneurs, de plusieurs abbés, entre autres Norbert, sans doute l'abbé de Moyenmoutier; d'Herbert, primecier; d'Herbert, archidiacre, qui pourrait bien être ce Wibert auquel nous devons la vie de notre Saint[2]; de Lambert, chanoine, et de plusieurs autres clercs. Grâce à ces généreux concours, le dévoué protecteur des moines put mener à bonne fin les travaux de reconstruction et il eut la joie de consacrer la nouvelle église qui, paraît-il, était fort belle.

Et, en veillant sur les autres, il ne négligeait point les intérêts de son âme. Son chroniqueur nous le montre assidu à la prière et prolongeant souvent dans la nuit l'ardeur de ses oraisons. Libre alors des préoccupations profanes, il reposait son esprit en conversant avec le Ciel et, tout en méditant, il s'abandonnait au sommeil que la nature réclame. « Je dors, pouvait-il répéter, après l'épouse des Cantiques[3]; mais mon cœur veille » et Dieu parfois récompensait sa ferveur par des songes prophétiques ou des faveurs plus rares encore. « Sa dévotion, ajoute

1. Benoît-Picart, *Hist. du dioc. de Toul*, preuves, p. LXX.

2. C'est, du moins, l'opinion du Père Brucker (*op. cit.*, t. I. Appendice VI : L'archidiacre Wibert.)

3. *Cantic.*, v, 2.

Wibert[1], était accompagnée de componction et de larmes, au point que, dans ses prières, comme au Saint-Sacrifice, son visage, sa poitrine même se trouvaient baignés de pleurs. Et, conclut-il, c'était par un tel holocauste qu'il s'immolait sans cesse en présence de la divine Majesté, sachant que le Seigneur a pour agréable l'offrande d'un cœur contrit. »

Il avait un culte tout spécial envers le chef des apôtres et, tous les ans, assure-t-on, il faisait le pèlerinage de Rome : ce qui nous surprend bien un peu, car, vu l'état des routes et la lenteur des moyens de transport, ces expéditions exigeaient une absence de plusieurs mois. Mais l'évêque était si actif que son diocèse n'en souffrait point; et, sur le tombeau de Pierre, dans cette ville trop souvent alors déchirée par le schisme et dévastée par des mercenaires, il puisait une nouvelle confiance dans la parole immortelle du Christ et une résolution plus énergique à soutenir le bon combat. Et la Providence le ramenait ainsi pour le faire connaître et apprécier et, sans que son humilité en pût avoir le moindre soupçon, pour lui préparer les voies.

Une année, il était parti de Lorraine avec plus de cinq cents clercs ou laïques : les charmes de son commerce et l'attrait de sa sainteté les avaient attachés à ses pas. Mais, au delà des monts, une contagion se déclara si cruelle parmi ses compagnons que nul, une fois atteint, n'espérait vivre jusqu'au lendemain. Brunon, extrêmement affligé, trouva dans sa foi le remède : il prit les reliques des saints qu'il portait

1. *Loc. supr. cit.*

avec lui dans sa chapelle, en particulier celles de saint Epvre, pour lequel il avait une grande dévotion ; il les plongea dans du vin et quiconque but de ce breuvage — c'est Wibert qui nous le rapporte — recouvra rapidement la santé. Il s'appliquait du reste à mériter ces faveurs. Chaque jour, quelles que fussent les fatigues d'un tel voyage, il offrait la sainte Victime et, au milieu de la messe, se retournant vers les assistants, il les exhortait à faire pénitence et à travailler à leur sanctification. « De la sorte, ajoute le chroniqueur[1], ses pieux avis encourageaient les âmes à la perfection, tandis que ses prières délivraient les corps du trépas. » Et, toute la nuit, les gens de son cortège et les habitants du pays qu'avait frappés le fléau, arrivaient en foule, avec des lumières, veiller près de son logis et, le matin, par l'intercession des saints et sa puissante médiation, ils se trouvaient guéris. Le bruit de ces merveilles se répandit dans toute la contrée et jusque sur les bords du Tibre ; il lui valut la réputation d'un thaumaturge et fortifia l'affectueuse vénération que l'on avait déjà pour sa bonté et pour sa vertu.

Avec une vie si bien remplie, l'âme, si vaillante fût-elle, ne pouvait rester maîtresse du corps qu'elle animait. Pendant toute une année, Brunon fut miné par une maladie de langueur : les médecins étaient fort inquiets et le patient lui-même se croyait perdu. Mais, une nuit, vers l'heure des matines, par une inspiration qu'il attribuait à la miséricorde du Seigneur, il se fit porter à l'église et déposer devant l'autel de saint Blaise, l'un des célestes protecteurs

1. Wibert, *op. cit.*, l. II, c. 1.

que la confiance de nos pères se plaisait à invoquer. Et là, non point durant le sommeil, car depuis longtemps le sommeil l'avait quitté, il fut ravi en extase. Il vit le bienheureux descendre de l'autel, s'approcher de son brancard et lui demander avec intérêt quel était le mal qui le tourmentait. Et, ensuite, il lui sembla que le saint évêque lavait avec délicatesse la partie malade, la frottait avec un baume et se retirait. Il essaya de se lever : la santé et les forces lui étaient rendus. Appelant alors ceux qui l'assistaient, il leur raconta sa vision, les invita à remercier Dieu et, comme il se souvenait que saint Blaise le lui avait prescrit, il entonna le verset : « *Quis Deus magnus sicut Deus noster* ? Qui est grand comme notre Dieu ? » Puis, il chanta l'office de nuit et revint à sa demeure, à pied et sans lassitude.

Outre les labeurs de la vie pastorale et les fatigues des pèlerinages, ce qui avait pu contribuer à cette langueur, c'étaient les coups qui le frappèrent successivement dans ses affections les plus chères. Ses frères, Gérard, un brave et courtois chevalier, comme l'appelle notre biographe, et l'on sait ce que sous entend cet éloge ; puis Hugues, cet autre lui-même dont la tendre affection, redisait-il plus tard, était la consolation de son âme, furent enlevés tous deux par une mort prématurée. Ernest, son beau-frère, le mari de sa sœur Adelaïde, se révolta contre Conrad et, après bien des vicissitudes, des réconciliations et des brouilles, tomba proscrit et excommunié, dans une rencontre, en véritable chef de bandits. Et puis, ce fut Conrad, dont il pleura la perte, en 1039, non point par ambition, car il pensait avoir trouvé à Toul la part de son héritage, mais

par affection et par reconnaissance. La pieuse Heilwige suivit bientôt ses deux fils dans la tombe. Après une longue et douloureuse maladie qui lentement la consuma, elle s'éteignit dans les sentiments de la charité la plus attentive et du détachement le plus absolu. Le comte Hugues ne lui survécut que peu d'années; il avait hérité, de son neveu Éberhard VI, du fief du Nordgau et commencé, contre toute surprise de rôdeurs ou d'ennemis, sur un promontoire rocheux, voisin du bourg d'Éguisheim, les trois tours de Weckmund, de Wahlenbourg et de Dagsbourg dont l'ensemble formait un imposant massif. Leurs ruines grandioses et pittoresques couronnent encore aujourd'hui le Schossberg, la montagne des châteaux ; elles dominent au loin la plaine immense et reportent l'imagination vers ces temps qui ne sont plus, temps de mœurs farouches et de cruels désordres, mais de foi sincère, de charité ardente et d'austères repentirs. Hugues subit la loi de toute chair et il légua le vieux et le nouveau manoirs d'Éguisheim et le comté du Nordgau à Hugues, son neveu, et son corps fut réuni à celui d'Heilwige, dans les caveaux de l'abbaye Sainte-Croix qu'il bâtissait à Woffenheim.

Brunon désormais était prêt. De la nature, il tenait une belle stature, une noble prestance, un visage affable et sympathique, un esprit droit, judicieux, pratique, une volonté active, ferme et décidée et, avec ces dons si précieux, une bonté sereine et ces qualités aimables qui d'emblée concilient les suffrages. Sa famille riche, puissante et considérée lui assurait dans le monde des égards et du crédit, et l'expérience qu'il avait acquise de la vie, durant les années de son épiscopat, avait mûri les leçons qu'il

avait reçues aux écoles de Toul, comme à la cour de Conrad.

Évêque d'un vaste diocèse, sis à la frontière de trois importants royaumes, à la limite de deux langues, à la rencontre de deux courants qui déjà se dessinaient; appelé par ses devoirs féodaux à se rendre aux diètes impériales et, partant, à visiter l'Allemagne; amené, par la mission qu'il eut à remplir auprès du roi Robert, à traverser une bonne partie de la France et, par ses pieux voyages, à parcourir la Bourgogne et l'Italie; mis en relations avec les moines et surtout avec l'un des chefs du mouvement clunisien, il possédait du bien et des maux, des besoins et des ressources de son temps, une science exacte et profonde, faite d'observations personnelles et d'échanges de vues avec les personnages les plus autorisés. Il savait les tendances absolutistes qui commençaient à se manifester vis-à-vis du Siège apostolique dans les conseils de l'empereur et des rois; il avait été le témoin attristé de la situation malheureuse et précaire que les intrigues, les factions, les désordres avaient créée à la Papauté, et il avait pu entrevoir quels remèdes la Providence lui ménageait.

Il était dans la force de l'âge, dans la plénitude de ses facultés; partout, à Rome, comme en France, en Lorraine, comme en Germanie, la dignité de sa vie et l'aménité de son caractère lui avaient attiré estime, sympathie et vénération. Sa sainteté le détachait des intérêts périssables; l'épreuve et la maladie avaient fait en son cœur leur œuvre purifiante et les derniers liens venaient d'être brisés, qui retenaient à la terre son amour filial. Il appartenait dès lors tout entier à Dieu et à son Église et,

c'est en suivant ainsi, degré par degré, la formation de ses hommes, que le chrétien se sent ému d'une humble et respectueuse admiration à l'égard de la Sagesse suprême qui arrive à ses fins avec tant de de douceur et de continuité.

LIVRE II

PONTIFICAT DE LÉON IX (1049-1054)

CHAPITRE PREMIER

PREMIÈRE ANNÉE DU PONTIFICAT DE LÉON IX

Une nuit qu'il s'était endormi, selon sa coutume, dans la méditation des choses célestes, Brunon — c'est Wibert qui nous rapporte le fait[1] — s'était cru transporté dans l'église principale de Worms. Une infinité de personnages vêtus de blanc s'y trouvaient rassemblés et, parmi eux, il reconnut l'archidiacre Bézelin, l'un de ses anciens familiers, qui était mort en l'accompagnant en Italie. Il lui demanda quelle était cette foule : « Ce sont, lui fut-il répondu, les hommes qui ont achevé leur vie terrestre dans le service du prince des apôtres ». Et voici que Pierre apparut et informa l'assemblée qu'elle allait recevoir la communion des mains de Brunon. Et, en effet, il fut revêtu des insignes pontificaux et mené par saint Pierre et saint Étienne à l'autel majeur, aux mélodies d'un concert ineffable, et il distribua l'Eucharistie à toute la multitude. Et il lui sembla qu'après la cérémonie, l'Apôtre lui présentait cinq calices

1. *Op. cit.*, Liv. II, ch. 1.

d'or, trois à un autre qui le suivait, et un seul à un troisième personnage.

Une autre fois, également en songe[1], il vit une vieille femme qui le poursuivait de ses importunités. Son visage difforme, sa chevelure en désordre, ses haillons lui laissaient à peine quelque chose d'humain. Frappé d'horreur, il cherchait, vains efforts, à se dérober. Enfin, fatigué de tant d'insistance, il lui traça sur le front le signe de la croix et elle, de tomber sur le sol comme inanimée et de se relever parée d'une merveilleuse beauté. Réveillé par le saisissement, Brunon se rendit à l'office de nuit; après quoi, il se rendormit, encore sous le coup de la surprise. Et le vénérable abbé de Cluny, Odilon, lui sembla se présenter à lui et, sur une question qu'il lui adressa, au sujet de cette femme : « Bienheureux es-tu, lui répondit-il, car tu as sauvé son âme de la mort ».

Préoccupé de ces songes — c'est bien là un trait de l'époque — il les racontait plein de larmes au doyen du chapitre Walter et à Warneher, son intime confident, et il se demandait quelle en pouvait être la signification : une solution ne devait point tarder à lui être fournie. Damase II mourut, le 8 août 1048, après vingt-deux jours de pontificat et, pour la troisième fois, en moins de deux ans, le clergé et le peuple de Rome envoyèrent au fils et successeur de Conrad II, l'empereur Henri III, une députation chargée de l'informer de la fatale nouvelle et de lui déférer le choix d'un pape. Henri se trouvait alors en Saxe; mais, aussi contristé que perplexe, il sursit à sa décision et se ménagea le temps de

1. *Ibid.*

convoquer une diète. Damase, en effet, passait pour avoir été la victime du poison et, si le bruit était dénué de fondement, il n'en restait pas moins établi que ce climat chaud et malsain était meurtrier pour des tempéraments habitués aux frimas du nord. L'antipathie que les Italiens continuaient à nourrir à l'égard des Allemands, l'accueil plutôt froid que la noblesse romaine avait fait aux deux derniers papes, la menace toujours suspendue d'un retour offensif de Benoît IX et de sa turbulente faction, tout rendait la tiare peu enviable, surtout à des prélats de Germanie. L'ambition n'y trouvait plus son compte; il n'y avait qu'un champion résolu de l'émancipation et du relèvement de l'Église qui pût affronter de tels périls et de tels ennuis; mais alors, ne pouvait-on pas craindre qu'en travaillant en faveur de l'autorité pontificale, on ne s'exposât à diminuer d'autant la puissance impériale?

La diète se réunit à Worms, au commencement de décembre, en cette même année 1048, et, fidèle à son devoir, Brunon s'y rendit, comme ses collègues de l'Empire. Hugues, évêque d'Assise, chef de la députation, exposa devant Henri III et ses vassaux, la requête du clergé romain et tous d'une voix unanime acclamèrent l'évêque de Toul, comme seul capable d'assumer une telle succession. Atterré par cette manifestation que son humilité n'avait pu pressentir et ne pensant qu'à l'honneur de cette distinction, qu'aux responsabilités de cette charge, l'élu refusa net. On insista; on fit valoir les considérations les plus pressantes; il réclama trois jours de réflexion et il s'ensevelit dans la retraite et la prière, dans le jeûne et la pénitence. Le répit écoulé, il se présenta devant la diète et affirma, les larmes aux yeux, qu'il

ne se connaissait aucun titre, aucun talent, pour recevoir un tel fardeau et, s'imaginant convaincre enfin l'empereur et ses confrères de son indignité, il fit publiquement la confession de ce qu'il appelait l'énormité de ses crimes. L'effet fut tout autre qu'il ne l'espérait : « Nous préserve le Seigneur, s'écria l'assemblée, de voir périr le fils de tant de pleurs. » Les suffrages furent maintenus et il dut courber la tête. Mais, pour rassurer sa conscience, respecter les lois canoniques et les traditions, sauvegarder l'indépendance du Siège de saint Pierre et réserver intacte la liberté de son ministère éventuel, il déclara qu'il ne regarderait son élection comme valide que s'il la voyait ratifiée par l'assentiment unanime et indubitable du clergé et du peuple de Rome.

L'empereur put prévoir dès lors que les tendances absolutistes de sa cour et de ses légistes n'auraient point dans le nouveau pontife un serviteur humble et docile. Brunon, peut-être, malgré ses relations de parenté, n'avait point été son candidat : on peut le soupçonner à certains mots des chroniqueurs; mais cette acclamation unanime lui parut d'un bon présage; l'assentiment des Romains n'était point douteux et, comme lui-même était disposé à favoriser la restauration morale de l'Église, il se rangea au sentiment de tous. Ce qu'il savait de l'aménité et de la douceur, de la prudence et du jugement de son cousin, le persuadaient pleinement qu'entre les deux pouvoirs, il ne surgirait point de graves conflits.

Et cette attention à revendiquer les droits des électeurs romains trouva, à Worms même, un puissant encouragement[1]. Par suite de circonstances qui

1. Sur les commencements de Hildebrand, lesquels ne sont point encore complètement dégagés de la pénombre, lire

demeurent encore imprécises, un moine toscan, ancien chapelain ou secrétaire du pape Grégoire VI, était en cette ville, au moment de la diète. Il se nommait Hildebrand et avait environ trente ans. Issu d'une famille très modeste, il avait étudié, et sans doute aussi, fait profession dans le monastère que saint Odon avait fondé à Rome sur l'Aventin, pour des religieux de sa congrégation. Malgré sa jeunesse, il s'était déjà fait apprécier pour sa forte intelligence, sa volonté de fer, sa profonde piété et son ardent amour de la sainte Église. Après la mort de Grégoire VI, il s'était rendu à Cluny, attiré par le renom de régularité et de ferveur dont jouissait alors la célèbre abbaye. Odilon avait vite deviné quelle précieuse recrue la Providence lui amenait et l'on peut supposer, non sans vraisemblance, qu'il l'avait envoyé promouvoir auprès des prélats allemands la croisade que préparait son ordre, pour la réforme du clergé et l'affranchissement du Saint-Siège.

Sur quelle initiative? nous ne le savons plus, Hildebrand eut avec Brunon une entrevue[1] et, si nous en jugeons par les récits des chroniqueurs, cette entrevue fut rude, car la franchise du moine ne connaissait point les ménagements et son zèle, jaloux de l'indépendance du pouvoir spirituel, ne pouvait

les historiens de saint Grégoire VII et l'étude que M. Delarc a publiée, dans le *Correspondant*, en 1874, sur *Hildebrand jusqu'à son cardinalat*.

1. Sur cette entrevue, les récits divergent beaucoup : j'ai cru devoir garder une prudente réserve Bonizo place même cette entrevue entre le nouveau pape, Hildebrand et l'abbé de Cluny, lors du passage à Besançon de Brunon se rendant à Rome, c'est-à-dire, à la fin de décembre 1048. Or, à cette date, Odilon était à l'agonie, à Souvigny, en Bourbonnais, où il mourut le 1er janvier 1049.

admettre qu'un prince temporel, fût-ce même l'empereur, fût-ce même pour empêcher des brigues funestes et donner un bon chef à l'Église, parût disposer de la tiare pontificale. Mais l'évêque de Toul était trop humble, il partageait trop ces idées, pour s'offenser de cette liberté apostolique. C'était un auxiliaire, un collaborateur que Dieu lui adressait, dès le premier instant : il le comprit et, dès lors, Hildebrand eut toute sa confiance. Le doux et ferme pontife, le moine ardent, énergique et tenace allaient s'appuyer et se compléter l'un l'autre dans le dur combat qui s'engageait. Le premier trouverait, dans des conseils hardis, dans des exhortations brûlantes, une force et une vigueur nouvelles; le second, sous un modérateur aussi prudent, s'exercerait à ce rôle de réformateur qu'il devait si longtemps poursuivre, avec un courage héroïque et une constance inlassée.

Sa résolution arrêtée, Brunon ne s'attarda point à Worms : il prit congé de Henri III et de ses collègues et il revint à Toul, désireux de célébrer la fête de Noël au milieu de son troupeau. Il était escorté de l'évêque d'Assise, délégué des Romains, d'Éberhard, son métropolitain, chargé par l'empereur de le présenter au clergé de la Ville éternelle, de ses deux confrères de la province ecclésiastique de Trèves, Thierry, de Verdun, et Adalbéron, de Metz, son ancien moniteur, et de plusieurs autres prélats. La cérémonie fut donc grandiose, en cette vieille cathédrale Saint-Étienne; mais, à la joyeuse fierté des prêtres et des fidèles, se joignaient le regret de perdre un pasteur si bon et l'angoisse du lendemain : de lui ne serait-il point comme de Clément et de Damase?

Quoiqu'il se considérât encore, fidèle à ses principes, comme un simple évêque de Toul, — un diplôme qu'il signa en faveur du prieuré de Deuilly nous le fait bien voir[1], — l'élu de Worms sentait que son devoir l'appelait à Rome : aussi, dès le 27 décembre, sans se laisser effrayer par la rigueur et les dangers de l'hiver, il quitta sa ville épiscopale et s'achemina vers l'Italie.

Emmenait-il Hildebrand avec lui? les témoignages sont contradictoires; mais il est toutefois certain que le moine clunisien se trouva à Rome presque aussitôt que lui. Il ne fut point le seul sur qui, en ce pays lointain et si profondément troublé, put se reposer la confiance de Brunon. Parmi ces conseillers, eux aussi ouvriers de la première heure, se distinguèrent Halinard, archevêque de Lyon, Humbert, moine de Moyenmoutier, et Frédéric, le fils de Gozilon II, duc de la Basse-Lorraine. Le premier, moine, puis abbé de Saint-Bénigne, était le disciple préféré du fameux Guillaume *Supra regulam*; il n'avait pu éviter le siège métropolitain de Lyon, mais il avait repoussé les instances que le clergé romain lui avait faites, après la mort de Clément II. Ce n'était assurément point égoïsme, ni crainte du labeur : ce représentant autorisé des idées clunisiennes devait offrir en effet au nouveau pontife l'appui inestimable de son expérience du temps, des hommes et des affaires.

Brunon semble avoir noué tout d'abord avec le

1. Dom Calmet (*Histoire de Lorraine*. 2e éd., II. Preuves, CCLXXII) date cette bulle de 1044 : c'est à tort, car la signature de Hugues, « évêque de *Cysa* (mauvaise lecture pour *Assisium*), *urbe Italorum* », atteste la présence du légat à Toul et autorise à dater le diplôme des fêtes de Noël 1048.

moine Humbert[1], son diocésain, des relations artistiques. On lui avait présenté des répons liturgiques, composés en vers par ce dernier, en l'honneur de saint Hidulphe, fondateur de Moyenmoutier, de saint Cyriaque, martyr, de saint Dié, de saint Colomban, de saint Grégoire le Grand et de sainte Odile, la vierge alsacienne. Frappé de leur beauté, il avait entrepris de les mettre en musique[2] et il avait désiré connaître leur auteur. C'était un homme aussi intelligent qu'érudit : il était, au témoignage de Lanfranc, l'abbé du Bec, « supérieurement versé dans les lettres divines et humaines » et, chose rare pour l'époque, il savait le grec, sinon pour l'écrire avec facilité, du moins pour le traduire. Il avait, pour le relèvement de l'Église, les mêmes aspirations, la même ardeur qu'Halinard et Hildebrand : c'en était trop pour ne pas être appelé à partager leurs travaux.

Frédéric était le parent de Brunon[3]. Chanoine de Liège et disciple de l'évêque Wazon, il avait au

1. Sur Humbert, voir Dom Calmet, *Bibliothèque lorraine*, et *Histoire littéraire de la France*, VII, 527 et sq.

2. Wibert (*op. cit.*, Liv. I, ch. XIII) semble attribuer le tout, paroles et musique, à Brunon. Richer, dans ses *Gesta Senoniensis Ecclesiæ*, II, 18, publiés par Pertz (*Mon. Germ. hist., SS.*, XXV, p. 280), attribue les paroles à Humbert et la musique à Brunon : ce qui semble plus probable. — Les répons en l'honneur de saint Hidulphe sont peut-être conservés dans l'*Officium sancti Hidulphi... jussu s. Leonis papæ IX compositum*. Toul, 1668, pet. in-4°, 35 p., ouvrage extrêmement rare dont la bibliothèque de la Société d'archéologie lorraine, à Nancy, possède un exemplaire (Jérôme, *L'abbaye de Moyenmoutier*. Paris, Lecoffre, I, 230, n. 3).

3. Frédéric se fit moine au Mont-Cassin, devint abbé du célèbre monastère et fut élu pape, en 1057, à la mort de Victor II. Il prit le nom d'Étienne X et mourut à Florence, le 29 novembre 1058, en odeur de sainteté.

cœur, comme son maître, comme son cousin de Toul, le plus vif souci de l'indépendance et de la dignité du corps des clercs et des pasteurs. Ce n'est point lui qui eût intrigué pour un évêché : il aspirait plutôt à la retraite et à l'austérité du cloître et, s'il consentit à prendre un rôle actif dans l'administration pontificale, c'est qu'il était persuadé que, dans cette œuvre longue, difficile et périlleuse, chacun, selon ses aptitudes et les indications de la Providence, devait fournir son labeur.

Après un mois de pénible voyage, en cette rude saison, à travers les Alpes couvertes de neige et des vallées inondées, le pape élu parvint enfin dans la campagne romaine. Le bruit de son approche s'était répandu et toute la ville se porta à sa rencontre, chantant des hymnes au Seigneur et des cantiques à sa louange; mais lui, plus attentif à garder le recueillement de l'esprit qu'à goûter les charmes des applaudissements, descendit de sa mule et s'avança pieds nus, dans l'attitude d'un pèlerin plutôt que d'un pontife. Son cœur s'abîmait dans la prière et des pleurs abondants inondaient son visage.

C'était, pour les habitants de la Ville éternelle, un spectacle bien différent que celui auquel les Albéric et les Théophylacte les avaient condamnés. Brunon, comme le divin Maître, venait à eux, plein de douceur et d'humilité, et eux, touchés et ravis, répétaient l'hosanna à celui que leur envoyait le Très-Haut. Aussi, quand, le jour de la Purification, 2 février 1049, dans l'église Saint-Pierre, Éberhard, le métropolitain de Trèves, eut, au nom de l'empereur, présenté le candidat de la diète de Worms et que celui qui se prétendait encore simple évêque de Toul, eut formellement renouvelé ses protestations et ses

réserves, une immense acclamation retentit sous les vieux lambris de la basilique et trouva son écho dans toute la cité. Il n'y avait plus à hésiter : la volonté de Dieu se faisait entendre par la voix de ce peuple. Brunon s'inclina humble et soumis et, reprenant la parole, il fit jaillir de son cœur d'apôtre et de pasteur des accents éloquents, non point pour remercier ses électeurs, mais pour les exhorter à corriger leur vie et se recommander à leurs prières.

Dix jours après, le premier dimanche de carême (12 février), il fut solennellement installé dans la chaire de saint Pierre et, en mémoire du grand pape qu'il se donna pour protecteur et pour modèle, il voulut s'appeler Léon. Huit de ses prédécesseurs avaient déjà porté ce nom : il prit donc rang dans le catalogue des successeurs de l'Apôtre, lui cent cinquante-sixième, sous le nom de Léon IX.

Devant lui, il ne se le dissimulait pas, la tâche s'ouvrait immense. A Rome même, plus que partout ailleurs peut-être, s'étalaient navrantes les deux grandes plaies du siècle, la simonie et la corruption du clergé : pouvait-il en être autrement dans une ville depuis si longtemps dévastée? Et, comme pour déconcerter dès le début les meilleures bonnes volontés, la pénurie financière mettait même en question l'existence de la petite cour pontificale. Les biens et les revenus de l'Eglise romaine étaient la proie d'usurpateurs audacieux et puissants et, durant la vacance, des mains avides avaient vidé les coffres. L'argent apporté de Lorraine et d'Allemagne fut vite épuisé par les dépenses obligatoires et par les aumônes, et le vicaire du Christ se trouva réduit à un dénuement tout apostolique. Il s'en fût aisément contenté, confiant qu'il était dans le Seigneur; mais

ses compagnons étaient moins détachés et ils ne parlaient rien moins que de repasser les Alpes. Vainement, Léon les engageait à la patience : le jour était proche, auquel ils avaient en secret fixé leur départ, quand se présentèrent avec de riches présents des députés de Bénévent.

A la chute du royaume lombard, cette ville et sa principauté avaient été données au Saint-Siège par Pépin le Bref et par Charlemagne. Mais, jusqu'alors, ni la suzeraineté pontificale, ni le protectorat que les empereurs s'étaient octroyé à la faveur des troubles sur les États de l'Église, n'avaient pu s'implanter solidement en cette région. Les Lombards bénéventins formaient en réalité une république indépendante, tiraillée par deux factions et oscillant sans cesse, au gré du parti vainqueur, entre les Grecs et les Normands, ces irréconciliables rivaux. Quelques mois auparavant, alors alliés aux lieutenants de Constantin Monomaque, ils avaient, par crainte de représailles, fermé les portes de leur ville à Henri III et à Clément II qui revenaient d'un pèlerinage au Mont-Cassin, et l'empereur, justement offensé, mais ne pouvant, faute de temps et de soldats, entreprendre le siège d'une place aussi forte, avait dû se contenter de brûler les faubourgs, de faire excommunier les bourgeois par le pape et de confier aux Normands le soin de le venger.

Ceux-ci ne faillirent point à une mission qui répondait si bien à leur goût des aventures et à leurs propres rancunes. Leurs déprédations, plus encore que la censure ecclésiastique, effrayèrent les esprits et provoquèrent une révolution dans la cité. Le parti dont l'intransigeance avait attiré tous ces maux, fut renversé et l'on se préoccupa de faire lever l'excom-

munication et de se chercher des défenseurs. Un nouveau pape arrivait ; il se trouvait le cousin de l'empereur ; il était précédé d'un renom de douceur et de mansuétude : l'occasion était favorable : on n'eut garde de la manquer.

Léon IX accueillit la délégation avec sa bienveillance habituelle. Il se réserva le temps d'examiner l'affaire ; mais il témoigna des meilleures dispositions. Puis, quand l'audience fut terminée, appelant à lui les gens de son entourage, il leur fit d'affectueux reproches sur leur défiance et les exhorta à ne jamais perdre l'espoir en la souveraine bonté du Tout-Puissant

Les présents des Bénéventins ne constituaient qu'une ressource extraordinaire : il fallait chercher à se procurer des revenus moins aléatoires. Léon réclama et reprit les droits du Siège apostolique sur ses domaines et confia l'administration de son temporel à des hommes fermes et intègres. C'est alors, semble-t-il, qu'il promut Hildebrand au sous-diaconat et qu'il le préposa, non point encore à la charge d'économe de l'Église romaine[1], mais à la garde des offrandes que les pèlerins déposaient nombreuses et considérables sur l'autel de saint Pierre. Ce jeune moine, sous Grégoire VI, s'était déjà signalé par son ardeur et son habileté à promouvoir et à défendre les intérêts du trésor pontifical : il était donc tout indiqué pour cette délicate et importante fonction. Ce choix seul, à défaut d'autres indices, suffirait à montrer quelle sagesse présida aux débuts du nouveau règne.

1. Hildebrand ne semble être devenu économe de l'Église romaine que sous Nicolas II (1059-1061), si toutefois l'on peut se fier au témoignage du synode de Brixen, en 1080 (Pertz, *Mon. Germ. hist.*, *Leges*, II, 51).

Pour cette œuvre de restauration qu'il avait promis à Dieu d'entreprendre sans retard et de poursuivre sans repos, les usages ecclésiastiques fournissaient à Léon IX un moyen excellent. Chaque année, après les solennités pascales, beaucoup d'évêques tenaient un synode de leurs prêtres : c'était une sorte d'officialité où l'on redressait les torts, où l'on corrigeait les abus, et une assemblée législative où l'on édictait des règlements et des lois. Les papes, en ceci comme dans le reste, avaient donné l'impulsion et l'exemple et, à leur synode, ils avaient pris l'habitude de convoquer non seulement leur clergé de Rome, mais aussi leurs suffragants. Depuis bien longtemps, dans la Ville éternelle, cette coutume était interrompue; mais on pouvait la reprendre et le zélé pontife s'empressa de le faire. Cette année-là, Pâques tombait le 25 mars : il annonça le concile pour la semaine qui suivrait le dimanche de *Quasimodo*, et il y invita, sinon les évêques de France, comme d'aucuns l'assurent sans grande vraisemblance, du moins les évêques dont le diocèse relevait directement du Saint-Siège et sans doute d'autres prélats encore.

Et, avant de commencer le saint combat, comme il lui restait quelque loisir, se souvenant peut-être de Saint-Michel au Mont-Bar qui dominait sa ville de Toul[1], il voulut mettre ses premières armes sous la protection de l'archange, prince des troupes célestes. Il se rendit en pèlerinage au Mont-Gargan, dans la semaine de la Passion, et il revint par le Mont-Cassin où il s'agenouilla sur le tombeau de saint Be-

1. L'oratoire est aujourd'hui remplacé par un fort puissant; mais la colline a gardé le nom de l'archange.

noît, son bienfaiteur. Reçu par les moines avec la plus grande vénération, il célébra solennellement dans l'église abbatiale la messe du dimanche des Rameaux, mangea au réfectoire, présida le chapitre et, remerciant les religieux de leur accueil si respectueux, il se recommanda humblement à leurs prières et promit d'exalter leur monastère selon tout son pouvoir. En cela, il obéissait à son cœur toujours si attaché à l'ordre bénédictin. Il ne faillit point à sa parole : quelque temps après, il octroya des privilèges considérables à la célèbre abbaye et il lui accorda, comme succursale, dans la Ville éternelle, le cloître qui attenait à l'église Sainte-Croix en Jérusalem.

Le synode s'ouvrit à Rome, à l'époque indiquée. Sauf Halinard, l'archevêque de Lyon, qui avait passé les Alpes, et Éberhard, de Trèves, le délégué de l'empereur, qui n'avait point encore quitté la Ville éternelle, il ne s'y trouva que des évêques et des abbés italiens et même, soit insécurité des chemins, soit antipathie pour un pape étranger, soit plutôt crainte d'une réforme qui s'annonçait imminente, le nombre des assistants ne paraît pas avoir été considérable.

Léon ne se découragea point de ce demi-succès. Il commença par renouveler les ordonnances des quatre premiers conciles généraux et les décrets de ses prédécesseurs, ruinant ainsi les espérances de ceux qui pouvaient encore se méprendre sur son indulgence et sur sa bonté. Puis, sa ligne de bataille ainsi posée, il attaqua de front les deux grands vices dont souffrait la société spirituelle. Sur son ordre, les membres du synode eurent à déclarer publiquement s'ils avaient reçu ou conféré les ordres, moyennant finances ou autres considérations temporelles.

Plusieurs essayèrent d'éluder la question ou de tromper leur juge ; mais un exemple terrible les frappa d'épouvante. L'évêque de Sutri, un simoniaque, avait soudoyé de faux témoins : il allait prêter serment, quand il s'affaissa, nouvel Ananie, en présence de cet autre Pierre. Depuis lors, personne n'osa plus se dérober et bon nombre de prêtres, d'abbés, d'évêques, de cardinaux même, convaincus de simonie, furent impitoyablement déposés.

Cette sévérité contre les prévaricateurs fut acceptée sans contestation ; mais les avis se partagèrent sur la décision à prendre à l'égard des clercs qui, n'ignorant pas son indignité, s'étaient, sans aucun pacte sacrilège, laissé ordonner par un prélat simoniaque. N'avaient-ils point, à quelque degré, été leurs complices dans l'abus qu'ils faisaient des choses saintes ? Beaucoup le pensaient et quelques-uns même, poussant à une rigueur extrême des principes théologiques, considéraient comme entachée de nullité toute ordination conférée par un simoniaque. Sans adopter cette opinion qui lui paraissait à juste titre excessive et troublante, le pape eût néanmoins été d'avis que l'on extirpât jusqu'à la racine ce vice odieux et funeste et que l'on suspendît des fonctions de leurs ordres, et à perpétuité, tous les clercs qui, simoniaques ou non, avaient reçu l'ordination d'un simoniaque. Il se prononça nettement en ce sens, en pleine assemblée synodale, et cette déclaration produisit une grande émotion. Grégoire VI, Sylvestre III, Benoît IX et les deux prédécesseurs de ce pontife avaient été simoniaques : ils avaient fait de nombreuses ordinations d'évêques et de clercs : appliquer une telle mesure serait priver les basiliques et les paroisses de Rome de presque tout leur clergé.

Une longue et houleuse discussion s'ouvrit et l'on convint enfin de s'en tenir à une récente ordonnance de Clément II et de soumettre à une pénitence de quarante jours tous ceux qui se trouvaient dans ce cas. La décision était sage et Léon put s'en applaudir maintes fois, quand, plus tard, il eut la joie de promouvoir à l'épiscopat des prêtres très méritants qui devaient leurs pouvoirs d'ordre à des prélats simoniaques.

Contre l'autre vice, on renouvela les anciennes lois sur le célibat; on défendit à tous les prêtres, diacres et sous-diacres d'avoir des relations avec des femmes et l'on décida que toutes les créatures qui s'abandonnaient aux clercs, seraient pour toujours engagées comme serves dans le palais pontifical de Latran. Les rachats d'autel furent prohibés : on appelait ainsi les redevances que, pour les cures unies, les couvents versaient à l'évêque diocésain, au décès de chaque titulaire. On rappela aussi les prescriptions relatives au mariage : on interdit, abus qui se rencontrait très souvent dans les familles puissantes, de contracter des unions à des degrés de parenté trop rapprochés et, pour donner à ce canon une sanction efficace, on cassa sur l'heure plusieurs de ces mariages.

Ce n'était point la première fois, même en ce siècle, qu'un concile romain édictait de pareilles ordonnances; mais, jusqu'alors, l'influence du synode ne s'était guère produite hors de la salle ou de la cité. Négligence, peur ou complicité, les évêques présents ne se souciaient guère de communiquer à leurs collègues ou à leurs inférieurs les statuts sur lesquels ils avaient été appelés à délibérer, et les absents feignaient, pour le moins, de ne rien savoir

de ces décisions gênantes. Pour assurer le succès de l'œuvre entreprise, il fallait faire connaître et respecter, en France comme en Allemagne, en Angleterre, en Hongrie, comme en Espagne et en Italie, partout enfin, les volontés du Siège apostolique. Les princes et les évêques, en trop grand nombre, se tenaient à l'écart de la Papauté : la Papauté devait les relancer chez eux.

Léon prit donc le bâton de pèlerin et il s'en fut trouver ses ouailles. Sa vie désormais ne sera qu'une suite de voyages, mais non de distractions, car il employait les longueurs du chemin et les moindres instants de loisir à l'étude attentive de la Bible et des Pères; il lisait sans trêve ou il méditait, et il entretenait ainsi cette science approfondie qu'il avait acquise aux écoles touloises et qui convenait si bien à son magistère de pasteur. A qui chercherait à ses incessants déplacements des motifs de santé, de nostalgie, d'aversion pour la cité des Marosie et des Théophylacte, cette touchante prière que l'on surprit sur les lèvres du pontife expirant, témoigne combien il se tromperait sur la portée de cet apostolat[1] : « Seigneur, en tous ces peuples, faites fructifier ma prédication. A toutes les provinces, à toutes les villes par lesquelles a passé votre serviteur, accordez la plénitude du froment, du vin et de l'huile. Ainsi, reconnaîtront-elles que j'ai marché en votre nom, comme vous l'avez prescrit à vos disciples : « Allez, annoncez l'Évangile à toutes les nations. »

En même temps que sa vigilance et sa fermeté

1. *Libuini. Ecclesiæ romanæ subdiaconi, de obitu s. papæ Leonis P.P. IX*, dans Watterich, *Vitæ Pontif.*, I, 173.

rendront partout présente l'autorité trop oubliée du vicaire de Jésus-Christ, sa bonté, sa patience et ses vertus ranimeront la dévotion à Pierre et à ses successeurs. En retour des faveurs qu'il accordera aux évêques, comme aux abbés, il exigera un dévouement plus complet et plus docile à sa personne et à ses successeurs. En passant les Alpes, il réapprendra aux fidèles le chemin de Rome et, en venant à elles plein de douceur, il attirera les nations. Ainsi, se rétablira ce mouvement, trop longtemps contrarié, qui ramène au cœur toutes les forces de la chrétienté et les renvoie rajeunies jusqu'aux extrémités du monde. Sans doute, le saint pontife n'aura pas la joie de voir cette circulation de la vie pleinement rétablie dans l'Église; mais il aura la consolation de constater au moins d'heureux symptômes de renouvellement et, auprès de la postérité, il jouira d'une gloire faite de gratitude et de respect, pour avoir trouvé le remède et l'avoir rigoureusement employé.

Mais, quelle que fût pourtant son activité, il ne pouvait suffire tout seul à presser les hommes à temps et à contre-temps; à reprendre, à supplier, à menacer : il lui fallait des aides qu'il eût entièrement à son service et sur le dévouement desquels il pût se reposer. Ces aides, c'étaient les moines. Au Mont-Cassin, à Cluny, à Fontavellane, à Vallombreuse et en bien d'autres lieux, sous la direction des Odilon, des Pierre Damien, des Jean Gualbert, leurs troupes s'étaient exercées nombreuses et résolues aux saints combats de l'ascétisme. Soustraites aux calculs de l'ambition et de la cupidité, échappant par leur privilège d'exemption à l'autorité des évêques et par leur renoncement à l'influence des cours, uniquement soucieuses de procurer le règne

de Dieu sur elles et dans les autres, elles constituaient, au profit de la Papauté, une force docile et puissante. Depuis plus d'un siècle déjà, cette force travaillait latente et silencieuse, encouragée par la Cour romaine, mais c'était plutôt par la prière et l'exemple que par l'action directe. « Les monastères, a-t-on dit[1], ressemblaient alors à ces forteresses défensives qui empêchent seulement l'ennemi de prendre tranquille possession du pays. Avec Léon IX, les citadelles monastiques ouvrent leurs portes; les soldats qu'elles ont formés au combat pour Dieu, en sortent munis des armes spirituelles et prennent l'offensive contre le mal. Ils ne se contentent plus de prier dans la solitude; ils prêchent; ils exhortent le peuple et les grands; ils rappellent aux prêtres et aux évêques leur devoir oublié; ils font pénétrer en tout lieu les arrêts sans appel que le successeur de Pierre a prononcés et sanctionnés et que la mollesse intéressée de pasteurs infidèles laissait ignorer à leurs ouailles. L'ordre monastique devient une véritable armée, reconnaissant le pape pour son chef suprême et prête à marcher, sous la conduite de ses abbés qui recevaient eux-mêmes leur direction du Saint-Siège. »

Et tout cela se fit sans bruit, avec une sagesse et une prudence extrêmes. Saisissant l'occasion, sans paraître même la provoquer, Léon entra en relations avec les chefs des grandes communautés. Selon une coutume déjà séculaire, il confirma les privilèges de leurs abbayes, en particulier leur exemption. Il entretint et cultiva chez eux l'attachement à la chaire de saint Pierre et, quand le besoin s'en présenta, il leur

1. Brucker, *op. cit.*, I, 227.

demanda des hommes. Sans composer son entourage exclusivement de cénobites, ni même sans appeler auprès de lui des personnalités comme Pierre Damien, il donna sa confiance à plusieurs disciples de saint Benoît. A côté du diacre Pierre qu'il maintint dans les fonctions importantes de chancelier de la sainte Eglise et de Jean, évêque de Toscanella, qu'il fit cardinal-évêque de Porto, de Dominique, patriarche de Grado, et de Pierre, métropolitain d'Amalfi, nous trouverons dans ses conseils Halinard, Humbert, Hildebrand, Étienne, moine de Cluny, Didier, religieux du Mont-Cassin, le futur Victor III, etc. Les exhortations suprêmes du vénérable Guillaume, de Saint-Bénigne, avaient donc porté leurs fruits : grâce à la sagacité du pontife, le secours arrivait du cloître à l'Église et s'annonçait invincible.

Léon se mit sans retard à cette grande croisade de restauration. Après avoir pris congé des Romains et laissé Hildebrand, avec la charge de veiller aux intérêts matériels et à la réforme de la grande abbaye de Saint-Paul-hors-les-Murs, il quitta la Ville éternelle, quelques jours après le concile, et, dans la semaine qui suivit la Pentecôte, il ouvrit un synode à Pavie.

Nulle part, la dépravation du clergé n'était descendue si bas qu'en Lombardie. S'il est faux que les métropolitains de Milan et quelques-uns de leurs suffragants n'aient point respecté la loi du célibat, il n'en est pas moins avéré que la plupart des prêtres et des diacres étaient mariés, et ils allaient jusqu'à prétendre qu'une telle violation des canons était un privilège de l'Église de Saint-Ambroise, laquelle n'avait point, disaient-ils, à se régler sur l'Église

romaine[1]. L'archevêque, Guido ou Guy, clerc d'une naissance très modeste, que Henri III avait choisi, en 1045, de préférence à quatre autres, et que le clergé avait d'abord repoussé comme « sentant encore la campagne », trompait toutes les espérances de l'empereur : il pratiquait la simonie et ses mœurs ne déconcertaient point la malveillance. De plus, il manquait de prestige et d'énergie pour réprimer les abus, et, de gré ou de force, les nobles et les puissants installaient leurs fils dans les grasses prébendes. C'était donc, paraît-il, la volonté d'attaquer le mal dans l'un de ses foyers les plus infectés qui portait le pape à faire en cette région sa première étape. Pavie était d'ailleurs la ville des conciles : trois ans auparavant, Henri III y avait provoqué un synode et Benoît VIII, en 1018, y avait présidé une des assises ecclésiastiques les plus importantes qui furent tenues au commencement du XI^e^ siècle pour la réforme du clergé.

Que se passa-t-il dans cette assemblée de la Pentecôte 1049? Les documents ont disparu, qui pourraient nous renseigner : peut-être là, comme en bien des endroits, gênaient-ils les coupables? Mais, selon toute vraisemblance, Léon dut renouveler, soit les canons du concile romain, soit les décrets du synode de 1018 qui s'en rapprochaient fort. Il jetait ainsi, sur cette terre ingrate, de nouveaux grains de la bonne semence.

Puis, il passa les Alpes, au col du Grand-Saint-Bernard, ayant hâte de joindre Henri III et de s'aboucher avec lui. Chemin faisant, à la prière de leurs abbés, il confirma les privilèges de Cluny et

1. Héfélé, *Hist. des conc.*, VI, 371.

de Fulda. Nous n'avons point de détails sur cette double entrevue; mais il nous est permis de croire, sans crainte d'erreur, qu'il s'enquit auprès des supérieurs de ces deux grandes pépinières de moines, des moyens à prendre pour lancer et faire aboutir, en France et en Allemagne, son œuvre de renouvellement. L'empereur venait de Saxe; il dut le rencontrer, soit à Mayence, soit à Fulda, et ils se rendirent tous deux de concert à Cologne, pour y célébrer la fête de saint Pierre et de saint Paul (29 juin). Sans aucun doute, en ces jours d'entretiens, ils durent jeter les bases d'un concile qui réunirait, sous la présidence du pape, en la présence de l'empereur, les abbés et les évêques d'Allemagne. Henri, en effet, n'avait point suivi les exemples paternels : il ne trafiquait point des bénéfices et si, pour un évêché, il choisissait de préférence le candidat qui lui paraissait le plus dévoué ou le moins redoutable au pouvoir impérial, jamais il ne s'abaissait à des marchés indignes. Il était donc tout disposé à favoriser les vues de Léon, pourvu toutefois qu'elles n'amoindrissent point les droits de la souveraineté.

C'est à Cologne aussi que le pape trouva Hérimar, abbé de Saint-Remi de Reims. Il avait promis, l'année précédente, étant encore évêque de Toul, de visiter en pèlerin le tombeau de l'apôtre des Francs et, avant de partir pour Rome, il avait maintenu son engagement et il avait même ajouté que, s'il plaisait à la divine bonté, il consacrerait l'église abbatiale. Hérimar venait lui rappeler sa parole et lui annoncer que le roi Henri I^er^, avait donné l'assurance qu'il assisterait à la cérémonie : c'était l'occasion qui se présentait pour tenir un concile des évêques français. Léon n'eut garde de la manquer.

Il fut convenu que la consécration de la basilique aurait lieu le 1er octobre, en la fête de saint Remi, et que les prélats français y seraient invités.

De Cologne, le pape vint avec l'empereur à Aix-la-Chapelle et, dans cette vieille cité de Charlemagne, il eut la joie de remplir sa mission de « paciaire », comme l'on disait au moyen âge. Godefroy, dit le Barbu, fils de ce Gozilon qui vainquit Eudes de Champagne et réunit entre ses mains les deux duchés de Haute et Basse-Lorraine, avait espéré obtenir la totalité des fiefs paternels; mais il avait un frère aîné, Gozilon, lequel eut la Basse-Lorraine, tandis que lui recevait la Haute. Il n'accepta point ce partage et recourut aux armes. Cité devant ses pairs, il fut dépouillé de son bénéfice au profit d'Adalbert, fils du comte de Metz, Adalbert, et condamné à l'emprisonnement. Gozilon II mourut peu après, en 1046, et Godefroy, rendu à la liberté, se vit offrir le duché vacant. Il était trop altier pour accepter. Il reprit les armes, se trouva des alliés, entre autres Baudoin V, comte de Flandre, s'empara de Verdun, en saccagea la cathédrale, promena par toute la région le fer et le feu et tua dans une rencontre son rival, Adalbert. Mais la fortune bientôt l'abandonna. Mis au ban de l'empire pour sa rebellion, excommunié par Léon IX pour les sacrilèges commis à Verdun, il dut fléchir son orgueil et se remettre à la discrétion de son suzerain. Henri III eût été porté à faire un exemple; mais le doux pontife, touché de cette humiliation, sut incliner son cœur à la pitié. Le rebelle obtint sa grâce et l'on put croire à son repentir. Quant au duché d'Adalbert, il avait été donné à son neveu, Gérard d'Alsace, un cousin des Éguisheims et tige de la maison de Lorraine.

Léon passa, dans le pays entre Rhin et Meuse, les mois de l'été, poursuivant infatigable son travail de relèvement. Le 3 septembre, il était à Mayence dont le pieux Bardon, moine de Fulda, était évêque et il prit sans doute avec lui les dernières mesures pour le concile des évêques allemands que, de concert avec l'empereur, il avait résolu de tenir en cette ville, aussitôt après celui de Reims : c'est de Mayence, en effet, et de ce trois des nones de septembre, qu'est datée la bulle qui confirma les biens et les privilèges de l'abbaye de Stavelot, jadis fondée au pays de Liège par saint Sigisbert III, roi d'Austrasie. Puis, l'époque approchant qu'il avait fixée à Hérimard, il se dirigea vers la Champagne. Mais aurait-il pu passer si près de Toul, sans aller visiter son peuple? Il en était encore l'évêque et le seul pasteur, car, à l'exemple de Clément II et de Damase, et par affection pour son Église, et par souci très légitime de se ménager des ressources indispensables en cette pénurie des débuts, il n'avait point confié à un successeur la crosse de saint Mansuy et il avait gardé l'administration de son diocèse. Il fit donc un coude vers le sud et, le 14 de ce mois, il célébra dans sa cathédrale la fête de l'Exaltation de la sainte Croix. Il avait avec lui Halinard, de Lyon, Éberhard, de Trèves, Jean, cardinal de Porto, Adalbéron, de Metz, son condisciple, le chancelier Pierre et le sous-diacre Jean, de la *Schola cantorum*. Ce furent des jours de joie et de bénédiction pour la vieille Église. L'abbaye de Montiérender, alors vassale du siège toulois[1], s'y vit confirmer la libre

1. Ces abbayes vassales n'étaient point nécessairement dans la circonscription du diocèse suzerain : ainsi Montiérender était du diocèse de Châlons.

possession d'une église à Ville-en-Blésois et Bérenna, l'abbesse de Poussay, y sollicita une bulle en faveur de son monastère naissant. Mais, quelle que fût sa consolation de se trouver au milieu de son troupeau et d'évoquer tant de souvenirs si chers, ces jours, pour le pontife, s'écoulèrent en de graves soucis.

Il comptait, d'après ce que lui avait dit Hérimar, sur la présence à Reims du roi de France et, partant, d'un grand nombre de prélats; mais les dispositions de Henri Ier avaient changé[1]. Il s'était laissé circonvenir par des hommes qui s'abandonnaient d'autant plus volontiers à la méfiance envers l'autorité apostolique, qu'ils avaient tout à craindre d'un concile. On lui avait représenté que l'éclat de sa couronne serait amoindri, s'il souffrait que le pape exerçât en France une pareille juridiction : jamais ses prédécesseurs ne l'auraient toléré. Au surplus, des questions aussi complexes exigeaient, pour être sagement débattues, des époques de calme et de paix; or, précisément, le royaume se trouvait exposé aux coups audacieux de rebelles puissants. Il était donc plus opportun que le monarque mobilisât ses forces, convoquât ses vassaux, laïcs et ecclésiastiques, et, par une campagne énergique, rendît à ses sujets la sécurité.

Ces arguments étaient spécieux : Henri se laissa persuader et il députa Froland, évêque de Senlis, pour présenter ses excuses au souverain pontife, l'informer qu'il se voyait contraint de s'entourer de

1. Nous avons du concile de Reims une relation détaillée, due au moine Anselme, de Reims, et insérée par Watterich, dans son recueil (*loc. cit.*, 113), sous ce titre : *Anselmi, monachi remensis, historia dedicationis ecclesiæ Sancti-Remigii* (*Itinerarium Leonis IX*).

ST. ALBERT'S COLLEGE LIBRARY

tous ses vassaux pour une expédition très urgente et lui demander de remettre à un temps plus favorable et la cérémonie et le synode.

Cette démarche, si contrariante fût-elle, ne déconcerta point Léon IX. Remettre, c'était céder, peut-être perdre la partie et certainement poser un précédent fâcheux. Les évêques se dérobaient et se couvraient habilement d'un ordre royal : le synode aurait lieu quand même et il emprunterait à cette opposition un retentissement plus grand et une vertu plus efficace. Le messager emporta donc cette réponse, que le pape se croyait lié par la promesse qu'il avait faite à saint Remi de consacrer son sanctuaire et que, s'il rencontrait à Reims des hommes soucieux des intérêts de Dieu, il tiendrait avec eux le concile indiqué. Et, le 14 septembre, en effet, des lettres apostoliques furent expédiées de Toul aux prélats, de la région, pour leur mander de se rendre au concile qui s'ouvrirait dans l'église abbatiale Saint-Remi, aussitôt après la consécration.

Le roi n'en persévéra pas moins dans sa décision; il convoqua son ban et son arrière-ban. Évêques et abbés le suivirent, les uns avec joie, les autres à regret. Léon courait grand risque de ne rencontrer aucun évêque de France; mais il ne perdit point courage, confiant qu'il était dans le secours d'En-Haut. Hérimar lui-même avait dû partir en campagne, tout inquiet de ce contre-temps : ce ne fut qu'au bout de deux jours qu'il arracha sa dispense de l'expédition. Il s'en fut à Toul prendre les ordres du souverain pontife et, pleinement rassuré par sa fermeté et sa constance, il revint activer les derniers préparatifs.

Le 29 septembre, jour de la Saint-Michel, le pape

arriva sous les murs de Reims, à l'abbaye Saint-Remi et il put, dès lors, se féliciter de sa résolution. Une foule immense était là, curieuse et frémissante : clercs et moines, nobles et roturiers, Français de l'Ile de France, Champenois, Lorrains, Normands s'empressaient à l'envi : « c'était à croire, relate le chroniqueur[1], que le monde entier avait envoyé ses pèlerins ». Sans doute, bien peu d'évêques, une vingtaine au plus, avaient répondu à la convocation; mais que faisait au champion de la réforme, l'abstention du roi et des grands ? il sentait le peuple avec lui. En cette rencontre solennelle, allaient se resserrer les liens qui unissent les fidèles à leur chef; les canons et les sentences du concile auraient une publicité, pour ainsi dire, universelle et une influence irrésistible, et le temps viendrait où la semence qu'il jetait s'épanouirait luxuriante !

Ce jour-là, le pape ne fit qu'entrer à l'église abbatiale. Il gagna la porte de la cité où le métropolitain Guy l'attendait avec son clergé; il se rendit à la cathédrale Notre-Dame, où il célébra la messe et donna la bénédiction apostolique; puis, il fut conduit aux appartements qu'on lui avait aménagés dans le château archiépiscopal.

Le lendemain, de très grand matin, il se rendit à Saint-Remi et se retira, avec deux chapelains, dans l'un des bâtiments claustraux. Il avait voulu dépister ainsi la foule et se préparer à la cérémonie dans la prière et le recueillement. Mais le peuple s'amassa sur l'esplanade, devant le monastère, réclamant sa bénédiction. Sa bonté ne sut point résister à de si touchants appels : par trois fois, il parut au balcon et

1. Anselme, *op. cit.*

adressa à cet auditoire, avide de le voir et de l'entendre, une paternelle allocution.

Cependant l'église s'était remplie et les pieux fidèles se promettaient bien de passer en ce lieu toute la nuit en prières. Mais les moines avaient à chanter leur office et ils étaient légion; la pompe des cérémonies réclamait de l'espace et du calme et les rites de la consécration exigent que l'édifice soit absolument vide. On pria donc la foule d'évacuer la basilique : elle s'y prêta de mauvaise grâce et il fallut la menacer de surseoir à la solennité. Et la nuit s'écoula en une veillée sainte; le peuple campait sur l'esplanade et autour du monastère, éclairé de mille feux et chantant des cantiques; tandis que les religieux, dans le sanctuaire étincelant de lumières, célébraient les matines de leur saint patron.

Le 1er octobre, fête de saint Remi, Léon IX leva la châsse de l'apôtre des Francs, assisté des archevêques de Reims, de Trèves, de Lyon et de Besançon, de l'abbé de Saint-Remi et de Hugues, le successeur de saint Odilon, à Cluny; puis, se retirant dans un oratoire voisin, dédié à la Sainte-Trinité, il laissa le cortège sortir de l'église et se diriger vers la cathédrale, où les reliques devaient reposer pendant les cérémonies préliminaires de la consécration. Quand les portes s'ouvrirent, donnant issue à la procession, ce fut dans la foule, écrit un témoin[1], un frémissement de joie; quelques-uns battaient des mains; un très grand nombre entonnaient les louanges du Seigneur; les puissants et les humbles, les nobles et les vilains rivalisaient d'ardeur pour voir de plus près les saintes reliques. Plusieurs furent écrasés,

1. *Id.*, *ibid.*

renversés, foulés aux pieds. La châsse s'avançait lentement, ballottée par les remous de la foule empressée : tel un esquif, jouet de la tempête. On se disputait l'honneur de la porter et souvent on l'enlevait à la force du poing. C'est au milieu de ce pieux tumulte que le cortège atteignit la porte de la cité, puis parcourut les rues gorgées de monde et parvint enfin sur le parvis de la cathédrale.

Les portes de l'édifice étaient soigneusement fermées. Elles s'ouvrirent discrètement, pour laisser entrer la procession; puis se refermèrent aussitôt et, pendant que la multitude enthousiaste séjournait sur la place ou se répandait par la ville, les chanoines placèrent la châsse sur l'autel de la sainte Croix et l'archevêque de Besançon célébra, à l'autel majeur, en présence de tout le clergé, la messe pontificale.

La nuit s'écoula en une louange perpétuelle. A l'office des moines, succéda celui des chanoines et, le jour venu, après le chant des petites heures et la célébration de la messe canoniale, la procession se reforma pour retourner à l'abbaye et, toujours au milieu de la même affluence et des mêmes poussées, elle promena la châsse autour des remparts. Durant ce temps, le pape et les évêques procédaient à Saint-Remi, aux cérémonies de la dédicace. Mais, à mesure que le cortège approchait, la foule s'amassait autour du monastère. Une bousculade dangereuse était à craindre : on maintint les portes fermées et, quand la châsse arriva, on l'introduisit par une fenêtre.

Léon la fit déposer provisoirement sur l'autel principal, afin que le grand apôtre présidât lui-même le concile qui allait commencer. Il chanta la messe solennelle de la dédicace et, comme un bon nombre de clercs, de moines et de fidèles avaient réussi à

pénétrer dans la basilique, il monta en chaire, après l'évangile, et fit une homélie toute pastorale. L'office terminé, il donna au peuple la bénédiction papale et le congédia, ému d'un tel empressement; puis, se tournant vers le clergé, il intima aux évêques, aux supérieurs de monastères et aux clercs engagés dans les ordres majeurs, l'ordre de se retrouver le lendemain, dans cette même église, à l'assemblée synodale.

Vingt évêques, environ cinquante abbés et un nombre considérable de prêtres et de diacres furent présents au rendez-vous. Pour éluder une querelle de préséance qui s'était élevée entre les métropolitains de Trèves et de Reims, le pape avait imaginé un arrangement singulier. Les sièges étaient disposés en cercle et le sien, au centre de la figure. En face de lui, à droite, étaient l'archevêque de Reims, à gauche, celui de Trèves. A la suite de Guy, prirent place Bérold, de Soissons, Drogon, de Thérouane, Froland, de Senlis, Adalbéron, de Metz; à la suite d'Éberhard, Jean, cardinal de Porto, Duduc, évêque de Wells, en Angleterre, Pudicus, de Nantes, Eusèbe Brunon, d'Angers, Hugues, de Nevers. A côté d'Adalbéron, à main droite du pape, s'assit Halinard, métropolitain de Lyon, et, après lui, Hugues, de Langres, Joffroy, de Coutances, Yves, de Séez. A côté de Hugues, de Nevers, à main gauche du pontife, se trouvaient Hugues, archevêque de Besançon, et, après lui, Thierry, de Verdun, Hugues, d'Avranches, Hugues, de Bayeux; Herbert, de Lisieux, fermait le cercle. Derrière les évêques, se rangèrent les abbés, puis les autres membres du synode.

Après les prières d'usage et les cérémonies d'ouverture, Pierre, le chancelier de l'Église romaine, se leva et exposa les intentions du souverain pontife. Il

s'agissait en ce concile de porter un remède efficace aux maux qui désolaient les diocèses de France, la simonie, l'usurpation par les laïques des charges et des revenus ecclésiastiques, le mépris des lois les plus sacrées du mariage, l'abandon que trop de moines et de clercs faisaient de leur vocation, le goût trop prononcé de certains clercs pour les aventures et les combats, l'oppression des pauvres, le vice de Sodome et plusieurs hérésies. A tous, de réfléchir devant Dieu sur les articles de ce programme et de donner au pape conseil et appui. Et, pour commencer par eux-mêmes cette œuvre de réformation, qu'ils se lèvent l'un après l'autre, ainsi l'ordonnait le vicaire du Christ, et qu'ils déclarent publiquement s'ils avaient reçu ou conféré les ordres d'une façon simoniaque. C'était la procédure qui avait été inaugurée au synode romain.

Les archevêques de Trèves, de Lyon, de Besançon affirmèrent qu'ils n'avaient rien à se reprocher sur ce point; Guy, de Reims, demanda un sursis d'un jour, ayant à parler au souverain pontife. Les autres évêques successivement protestèrent de leur innocence, sauf toutefois Hugues, de Langres, Hugues, de Nevers, Joffroy, de Coutances, Pudicus, de Nantes, sur la conduite desquels on se réserva de statuer le lendemain. Les abbés, Hérimar en tête et Hugues de Cluny, assurèrent, pour la plupart, que leur conscience était tranquille; quelques-uns toutefois essayèrent de se dissimuler, pour ne point avoir à se parjurer ou à confesser leur faute. Mais l'évêque de Langres, se levant, porta les accusations les plus graves contre l'abbé de Pouthières, en son diocèse; il fit la preuve de ce qu'il avançait et le coupable, convaincu, fut sur-le-champ déposé.

Après la simonie, on sévit contre les tendances au schisme qui se manifestaient dans les Églises d'Occident. L'archevêque de Santiago, en Galice, et peut-être d'autres prélats encore, se fondant sur des titres chimériques, se faisaient appeler apostoliques ou prétendaient à une primauté qui n'était point selon la hiérarchie. Les membres de l'assemblée furent sommés de confesser s'ils avaient regardé comme primat de l'Église universelle un personnage autre que le successeur de Pierre et, comme tous gardaient le silence, on relut les déclarations des Pères et l'on proclama derechef que l'évêque de Rome est le seul primat de l Église catholique et le seul apostolique. Ordre fut donné enfin de la part du pape et sous peine d'excommunication à tous les membres présents de ne point quitter Reims, avant la fin des travaux du synode, et, comme il se faisait tard, la séance fut levée.

Le 4 octobre, Léon IX eut d'abord avec Guy l'entrevue sollicitée la veille; puis, le concile reprit et le chancelier de la sainte Église, continuant son rôle de promoteur, demanda au métropolitain de Reims de s'expliquer sur la question de simonie, l'avertissant en outre qu'il aurait à se purger ensuite d'autres griefs formulés contre lui. L'archevêque réclama quelques instants pour demander conseil; il prit à part plusieurs de ses collègues et il confia le soin de le défendre à l'évêque de Senlis. Froland déclara que le prévenu n'était pas coupable de simonie; mais Guy, interpellé, n'osa point confirmer par serment les assertions de son avocat et, sur sa prière, l'examen de la cause fut remis au synode qui devait se tenir à Rome, lors des prochaines solennités pascales. Quant aux autres accusations, comme l'infor-

mation n'était point selon toutes les règles juridiques, elles furent également renvoyées au concile romain.

Une contestation entre les évêchés de Toul et de Reims, touchant la suzeraineté de l'abbaye de Montiérender, fut reportée à la session suivante, pour permettre des recherches complémentaires dans les archives rémoises. Une plainte de l'Église de Tours contre l'évêque de Dol, en Bretagne, qui avait usurpé le titre de métropolitain et entraîné dans son orbite sept suffragants de la province tourangelle, fut renvoyée au synode pascal : les deux parties seraient citées et la conscience du juge serait ainsi mieux éclairée.

Le rôle amena ensuite l'affaire de l'évêque de Langres. Hugues était accusé de pactes simoniaques, de violences, de meurtres et d'autres crimes honteux. Le réquisitoire était écrasant et des témoins étaient là qui l'appuyaient. Le prévenu sollicita quelque répit pour se chercher un défenseur. L'archevêque de Besançon, prélat très recommandable, accepta de le couvrir; mais, quand il voulut prendre la parole, il se trouva subitement frappé d'aphonie. Et tous d'être persuadés que saint Remi avait voulu lui éviter les responsabilités d'une complaisance excessive. Halinard, à son défaut, se leva et déclara que son suffragant de Langres avait, il est vrai, à se reprocher beaucoup de pratiques simoniaques, mais qu'il ne se reconnaissait coupable d'aucun des autres crimes dont il était chargé. Comme l'heure était fort avancée, la conclusion de la cause fut différée jusqu'au lendemain.

Cette troisième session s'ouvrit, non plus comme les deux autres, par l'antienne *Exaudi nos*, *Domine*, mais par l'hymne nouvelle *Veni*, *Creator Spiritus*,

laquelle, dit-on, paraît ici pour la première fois dans l'histoire de l'Église. Hugues, de Langres, était absent; les évêques de Senlis et d'Angers furent chargés de lui porter, à son domicile, une citation à comparaître devant le concile et, en attendant l'effet de la sommation, on passa à l'audition des évêques qui n'avaient pu assurer être tout à fait exempts de simonie. Hugues, de Nevers, avoua que ses parents avaient acheté pour lui son évêché; mais il protesta que le marché avait été conclu sans qu'il en ait eu connaissance. En revanche, il se reconnaissait coupable de plusieurs injustices et il était prêt à quitter sa charge plutôt que de perdre son âme. Et, s'avançant, il déposa aux pieds du pape son bâton pastoral. Touché de ces nobles sentiments, le miséricordieux pontife lui fit confirmer par serment qu'il n'avait rien su du pacte simoniaque commis à son profit et, avec l'assentiment de l'assemblée, il investit de nouveau le prélat de son évêché, en lui présentant une autre crosse.

On examina ensuite les titres qu'avaient fournis les archives pour la question de Montiérender et, quel que fût son affectueux intérêt pour son Église de Toul, Léon dut convenir que l'abbaye était réellement la vassale de l'archevêché de Reims.

Cependant, les porteurs de la citation étaient revenus : Hugues avait disparu. L'archevêque de Besançon reconnut alors de quelle coupable condescendance saint Remi, la veille, l'avait préservé : il le proclama bien haut et Léon, se prosternant devant la châsse du bienheureux, entonna un cantique de reconnaissance; puis, se relevant, il déclara que l'évêque de Langres, en se dérobant, avait encouru l'excommunication, et la séance continua.

L'évêque de Coutances déclara que son frère, à son insu, avait acheté son évêché; qu'il avait voulu fuir en apprenant ce pacte et qu'on l'avait contraint à coiffer la mitre. Il n'était donc pas simoniaque : le concile émit un vote favorable et le déchargea de toute accusation. Le cas de Hugues, de Nantes, était différent : ce prélat était le fils du précédent évêque et, à la mort de son père, il avait acheté, en bons deniers sonnants, son siège épiscopal. Il dut déposer la crosse et l'anneau; mais, à la requête de ses collègues, le pape voulut bien ne point le suspendre de ses fonctions sacerdotales.

En se couvrant d'un ordre royal, les prélats qui avaient suivi, non sans une joie maligne, Henri I^er^, dans sa campagne improvisée, s'étaient en vain flattés de parer le coup dont l'annonce du synode les avait effrayés ; tous ceux qui n'avaient point témoigné de leurs regrets et sollicité la dispense, furent frappés d'excommunication.

L'évêque de Compostelle, qui s'arrogeait le titre d'apostolique, l'abbé de Saint-Médard, de Soissons, qui avait quitté l'assemblée sans autorisation, furent également déclarés anathèmes, ainsi que plusieurs laïques, infidèles aux lois du mariage chrétien.

Le rôle judiciaire était épuisé : le justicier fit place au législateur. A la prière de prélats zélés, le pape remit en vigueur des canons tombés en désuétude; contre les abus qu'il avait dénoncés au début de la première session, il édicta un règlement en douze articles; il condamna le péché de Sodome et des hérésies, vraisemblablement des formes de Manichéisme, dont les erreurs se propageaient en deçà des Alpes, et il insista, en termes si énergiques et si pressants, sur les devoirs des clercs, que de bons

prêtres, émus de terreur, Odalric entre autres, prévôt de l'Église rémoise, voulurent sur-le-champ résigner leurs charges.

Tel fut ce concile de Reims. A voir la constance et l'activité, la fermeté et la douceur, la sévérité et la mansuétude du saint pontife, on devine quelle en fut l'influence. Les bons se retirèrent fortifiés; les mauvais restèrent empêchés d'une crainte salutaire. Les fidèles, en se dispersant, communiquèrent au loin les impressions profondes qu'ils avaient éprouvées, en ces inoubliables journées, et les moines, venus en foule, les Clunisiens surtout, repartirent pleins de confiance en leur chef suprême, pleins d'espoir en de prochains succès. Henri I^er^ ne persévéra point en cette opposition sourde que des conseillers intéressés lui avaient suggérée et, s'il n'eut point avec Léon IX l'entrevue que quelques auteurs ont imaginée[1], il ne contraria nullement l'exécution des décrets et des sentences du synode. En Angleterre, Édouard le Confesseur reçut avec respect la lettre pontificale que lui rapporta de Reims l'évêque de Wells, et il se fortifia davantage encore dans son filial attachement à la chaire de saint Pierre. Ferdinand, roi de Castille, réunit, l'année suivante, en concile, à Coyaco, les évêques de ses États : il n'est point téméraire de penser qu'il fut encouragé à entrer dans ce mouvement de restauration, non seulement par les exhortations du pape, mais aussi par les consolants résultats du synode rémois.

L'œuvre était donc lancée et, pour des esprits aussi attentifs qu'on l'était alors aux moindres coïn-

1. Damberger (*Synchron. Gesch.*, VI, 379), et d'autres, après lui, parlent de cette entrevue, mais sans indiquer sur quelle preuve ils s'appuient.

cidences, le Tout-Puissant descendait dans la mêlée et combattait aux côtés de son vicaire. Gibuin, évêque de Laon, était l'un des instigateurs de l'expédition guerrière : il dut, l'année même, s'enfuir de son diocèse et il périt bientôt, seul et sans sacrements, sur la terre étrangère. Hugues, châtelain de Braisne, avait menacé de couper la tête au saint réformateur : ce fut lui qui fut mutilé par le tranchant du glaive, et sa maison ne lui survécut point.

Infatigable, Léon IX ne s'attarda point à Reims. Par Verdun, Metz, Bouzonville et Trèves, il se rendit à Mayence, pour y tenir les assises des prélats de l'Empire. Le chancelier Pierre l'accompagnait, avec le cardinal de Porto et le sous-diacre Jean, Éberhard, de Trèves, et Hugues, de Besançon, Adalbéron, de Metz, et Thierry, de Verdun : ces hommes dévoués formaient comme le trait d'union entre les deux assemblées : leur exemple et leurs récits devaient exciter parmi leurs collègues une généreuse émulation.

L'empereur, à l'encontre de Henri Ier, ne s'était point dérobé : il était au rendez-vous avec un assez grand nombre d'évêques et d'abbés, une foule de clercs et de laïques, venus de toutes les parties de l'Allemagne. A côté de Bardon, le saint archevêque de Mayence, se trouvaient les métropolitains, Hermann, de Cologne, Baudoin, de Salzbourg, Humfroy, de Magdebourg, Adalbert, de Brême; les évêques, Burckard, d'Halberstadt, Ruod, de Paderborn, Sibicho, de Spire, Gebhart d'Eichstædt, Arnoulf, de Worms, Adalbéron, de Wurztbourg, Thierry, de Constance, Bennon, d'Utrecht, Brunon, de Minden, Albéric, d'Osnabruck, Robert, de Munster, Théodwin, de Liège, Thierry, de Bâle, Hetzelon

de Strasbourg, Henri, d'Augsbourg, Ascelin, de Bamberg, Étienne, d'Oldenbourg, Ascelin, de Hildesheim, Gebhart, de Ratisbonne, Nitger, de Freising, Brunon, de Meissen, Hunald, de Mersebourg, Tancoard, de Nuremberg, Botbold, patriarche d'Aquilée, Hermann, évêque de *Castello Felicitatis* (?), en Italie, et Walo, évêque de Viborg, dans les pays scandinaves[1]. Le chapitre de Toul n'avait eu garde de ne pas envoyer ses délégués à cette réunion que présidait son évêque bienaimé, et l'empereur de Constantinople lui-même, peut-être autant par courtoisie pour l'empereur que, par déférence pour le Père commun des fidèles, y avait député des représentants.

Sans doute, beaucoup de ces prélats puissants qui, à la crosse pastorale, se félicitaient de joindre l'épée de comte, avaient, en obéissant à la convocation, eu des intentions moins désintéressées que les membres du synode de Reims. En venant à Mayence, il leur semblait se rendre à une diète ecclésiastique : ils tenaient leurs évêchés de celui qui leur avait donné leurs comtés, et ils étaient persuadés que celui-là saurait bien les défendre, qui avait dit aux simoniaques, créatures de Conrad II, son père : « Allez ; ce que vous avez illicitement obtenu, tâchez de le bien gouverner. » Leurs prévisions se réali-

1. Cette liste, sans doute incomplète, nous est fournie par les suscriptions d'une bulle accordée par Léon IX à Hugues, archevêque de Besançon, à propos d'une compétition que lui opposait Berthald, et publiée pour la première fois par le Père Theiner, *Disquisitiones criticæ in præcipuas canonum... collectiones*. Rome, 1836, p. 203. — Cf. Migne, *Patr. lat.*, CXLIII, 621. — J'ai retouché certains noms, d'après Gams, *Series episcoporum*.

sèrent-elles? nous l'ignorons; car, du concile de Mayence, trop peu de documents nous sont parvenus. Du rôle judiciaire de cette assemblée, nous ne connaissons presque rien et, de son rôle législatif, nous savons fort peu de choses. Le pape condamna la simonie et renouvela les canons sur les devoirs des clercs. Sibicho, évêque de Spire, accusé d'adultère, offrit de se justifier par l'épreuve de l'Eucharistie. Sa requête fut agréée et, s'agenouillant, il reçut la sainte Hostie. Les uns disent qu'il se releva indemne et établit ainsi son innocence; Wibert rapporte, au contraire, que sa mâchoire fut frappée de paralysie et demeura contournée, jusqu'à la fin de ses jours. L'anecdote méritait du moins d'être signalée, comme un trait des mœurs de l'époque.

L'archevêque de Besançon, le compagnon fidèle de Léon IX, rencontra à Mayence un compétiteur. Un prêtre, nommé Berthald, avait eu du roi Rodolphe, de Bourgogne, le siège de Besançon, au décès du métropolitain Hector. A la suite d'un ordre royal, il avait été sacré, suivant l'usage, par les évêques suffragants, avait pris possession de sa cathédrale et fait des ordinations. Mais il n'avait pu tenir contre l'opposition du comte Guillaume et Walter, le prédécesseur de Hugues, avait été élu archevêque, par le clergé et les fidèles, et, depuis ce temps, il errait dépossédé. Il porta donc sa plainte au concile : on lui donna pour avocat, Hermann, le métropolitain de Cologne. Hugues, de son côté, eut comme défenseur, Adalbert, de Brême. Des débats chaudement plaidés, il fut constant que le demandeur n'avait point été élu, selon la coutume de l'Église bisontine, par le clergé et les fidèles; que l'archevêque actuel

au contraire l'avait été d'après les formes canoniques et que, depuis dix-huit ans qu'il gérait ses fonctions, aucune accusation juridique n'avait été formulée sur sa promotion devant les réunions synodales. Berthald se vit donc débouté et Hugues reçut la croix et le pallium, insignes honorifiques dont les métropolitains ne jouissaient point encore en vertu même de leurs titres. Cette sentence sage et équitable était, à tout bien prendre, une leçon indirecte à l'empereur : ne revendiquait-elle point les droits des électeurs contre l'ingérence du souverain? Henri III dut s'en apercevoir et se convaincre une fois de plus de ce qu'il avait pressenti, à Worms, l'année précédente : avec Léon IX, d'une main aussi douce qu'énergique, la Papauté se dégageait de l'étreinte impériale.

Sa sympathie pour son cousin ne dut point s'en augmenter; mais il dissimula et, d'un commun accord, avant de congédier le concile, le souverain pontife et lui réglèrent différentes questions. Adalbéron, évêque de Wurztbourg, se plaignait de ce que Egbert, abbé de Fulda, ne voulait point reconnaître sa juridiction sur le monastère et la paroisse de Fulda, situés en son diocèse : c'était la vieille et toujours renaissante contestation sur l'exemption des moines. La décision sauvegarda tous les droits : l'abbaye resta soumise directement au Saint-Siège; mais le curé que l'abbé nommait à Fulda, dépendrait de l'évêque diocésain et serait révocable à son gré. L'exemption fut aussi confirmée à l'abbaye de Lorsch que l'évêque de Worms avait même inquiétée les armes à la main, et pareil privilège fut accordé au chapitre de Goslar récemment fondé ou doté par l'empereur.

Dans la bulle qu'il signa en faveur de l'arche-

vêque de Besançon contre son compétiteur Berthald, Léon IX s'était flatté d'avoir, par ses condamnations et ses décrets, totalement extirpé la simonie. Il prenait son désir pour la réalité. Étaient-ce calculs intéressés ou faiblesse de la part du pouvoir, mauvaise volonté, négligence ou apathie de la part des évêques? le mouvement de restauration semble avoir été peu sensible en Allemagne. Peu de prélats imitèrent le zèle d'Adalbert, métropolitain de Brême et Hambourg, lequel, aussitôt revenu du synode, renouvela les ordonnances de ses prédécesseurs et exclut de l'assemblée des fidèles les femmes peu respectables; et Grégoire VII put écrire aux ducs Rodolphe, de Souabe, et Berthold, de Carinthie[1] : « Depuis le temps du bienheureux pape Léon, notre sainte Mère l'Église apostolique... a commandé aux pasteurs de remettre en vigueur et d'observer, eux et leurs peuples, les saints canons trop longtemps négligés. Et néanmoins, sauf un très petit nombre, ils n'ont pas encore obéi; ils n'ont porté aucune défense pour retrancher ces abus exécrables, aucune sentence pour les punir. » Mais le champ était labouré, le bon grain, déposé dans le sillon et l'inlassable travailleur avait trop confiance en la vertu du Tout-Puissant pour ne pas être persuadé qu'elle lèverait un jour.

De Mayence, sur l'invitation de son neveu, Adalbert, comte de Calw, il se rendit dans la pittoresque vallée de la Nagold, en Wurtemberg. Il fut reçu avec les plus grands honneurs et, toujours préoccupé d'encourager le mouvement monastique, il détermina le comte à rétablir le couvent de Hirschau, alors

1. *Reg. de S. Grégoire VII,* cité par Brucker, *op. cit.*, II, 63.

abandonné et tombant en ruines. C'est ainsi qu'il savait employer au profit de l'Église les joies même de la famille.

Puis, il passa le Rhin et revit sa chère Alsace. Le 10 novembre, il consacra l'église abbatiale d'Andlau, à la prière de sa cousine, l'abbesse Mathilde, sœur de l'empereur Conrad ; il présida la translation solennelle des reliques de sainte Richarde, épouse de Charles le Gros, fondatrice du monastère, et, en retour des faveurs spirituelles dont il combla cette communauté, il stipula, pour le Saint-Siège, une redevance annuelle de trois pièces de lin : ce n'est donc point d'hier que les Vosges sont réputées pour leurs filatures et leurs tissages.

Passa-t-il la montagne et se rendit-il à Moyenmoutier et à Saint-Dié ? la chose est possible, probable même : il pouvait désirer revoir l'abbaye où son collaborateur, le cardinal Humbert, avait fait profession, et la puissante collégiale, jadis fondée par saint Dié, avait dû faire des instances et solliciter l'honneur de sa visite. Mais, pour passer de la probabilité à la certitude, il faudrait une autre preuve qu'une bulle que les chanoines déodatiens conservaient précieusement dans leurs archives et opposaient aux évêques de Toul, dans leurs prétentions à l'indépendance. Ce document était daté de leur ville, le XVI des calendes de décembre, 16 novembre 1049 : la date est acceptable ; mais le document est manifestement apocryphe[1].

Huit jours après les cérémonies d'Andlau, le fils des comtes du Nordgau était à l'abbaye Sainte-Croix

1. Voir dans Pertz (*Mon. Germ. hist.*, *SS.*, XXV, 276, n.) l'étude critique de ce document. — Eug. Martin, *Hist. dioc. Toul*, I, 205.

de Woffenheim et il avait la consolation de s'y agenouiller sur les tombes de ses parents. Il consacra l'église que venait d'achever l'abbesse Kuenza; il y déposa une parcelle de la vraie Croix qu'il avait apportée tout exprès, et il prit ce cloître familial sous la spéciale protection de l'Église romaine.

« O sainte et admirable Croix sur laquelle Jésus-Christ, Notre Seigneur, a été suspendu, écrivait-il avec une émotion touchante dans la bulle qu'il data de ce lieu le 18 novembre[1], un sentiment de charité, bien plus, le sentiment du devoir me pousse à donner à tout jamais à notre Siège apostolique l'église de mon père Hugues et de ma mère Heilwige... Après le trépas des miens, j'ai hérité de cette église, moi qui, nonobstant mon indignité, suis maintenant assis sur le Siège apostolique; aussi, je la donne à ce même Siège, pour la défendre contre tous ceux qui chercheraient à lui nuire. » Et, pour marquer ces rapports de vasselage, il ajoutait, toujours sous la même forme lyrique : « O Croix plus brillante que le soleil, plus précieuse que toute créature, comme signe de la donation que je fais de ton monastère à l'apôtre Pierre, pour le salut de mon âme et pour celui de mes parents qui dorment en ton église leur dernier sommeil dans le Christ, Notre Seigneur, j'ai décidé que, tous les ans, l'abbesse de ce lieu ferait, au moment voulu, un présent au Siège apostolique. Et ce présent consistera en une rose d'or du poids de deux onces romaines, laquelle nous sera envoyée pendant le carême, huit jours avant le dimanche où la rose a coutume d'être portée par nous. » Et ainsi, depuis cette époque et durant

1. Migne, *Patr.*, *lat.*, CXLIII, 635.

de longues années, l'abbaye de Woffenheim eut le privilège de fournir la rose d'or que, de temps immémorial, les papes ont l'habitude de bénir, le quatrième dimanche de carême.

Léon ne s'oublia point dans l'évocation des souvenirs si doux de ses parents et de son enfance, ni dans l'hospitalité respectueuse et empressée que lui offrit son neveu, Hugues, en son château d'Éguisheim. Le 23 de ce même mois de novembre, il célébra la fête de saint Clément, sur les bords du lac de Constance, dans l'abbaye de Reichenau, l'un des centres les plus importants de la science et de la ferveur monastiques en Allemagne. L'année précédente, à Rome, il en avait bénit l'abbé, Ulrich, et il dut éprouver beaucoup de consolation à y converser avec un moine contrefait et perclus, Hermann Contract, l'un des hommes les plus érudits de son temps. Et, poursuivant sans jamais ni se reposer, ni se lasser, sa pérégrination apostolique, il remonta vers Donawerth, sur le Danube. Un de ses parents, le comte Mangold, ayant obtenu de l'empereur de Constantinople une relique de la vraie Croix, venait d'y bâtir un monastère pour recevoir cet inestimable trésor. Léon en consacra l'église, le 3 décembre, installa comme abbesse Gundrade, la fille du fondateur, soumit directement ce cloître au Saint-Siège et lui imposa comme redevance annuelle une chasuble, une étole garnie d'or, un manipule et un cordon. Pendant qu'il procédait aux cérémonies de la consécration, on amena un démoniaque furieux que de lourdes chaînes et des bras robustes suffisaient à peine à mâter. Les grincements horribles de ce forcené, ses frémissements et ses cris étouffaient les chants liturgiques. Le saint allait commencer le Canon : distrait par le tumulte, il fit

de la main un simple signe, pour commander à l'esprit de se tenir tranquille. Et, sur-le-champ, le démon devint muet et le possédé, délivré de ses liens, se retira paisiblement chez lui.

Cette guérison excita l'admiration de tous et elle dut remplir d'espoir l'âme du serviteur de Dieu : ne travaillait-il point pour Celui auquel Satan est contraint d'obéir?

En quittant Donawerth, il remonta par Augsbourg, où il consacra l'église Saint-Gall, traversa les Alpes, passa à Vérone les fêtes de Noël et rentra à Rome, dans les premiers jours de janvier de l'an 1050. Son absence avait duré un peu plus de six mois; mais, en s'agenouillant sur le tombeau de l'Apôtre, il pouvait remercier le Seigneur. La Papauté avait gagné considérablement à ce voyage : elle s'était affirmée vis-à-vis de tous : ce n'était plus un jouet des ambitions et des partis; c'était une force dont l'impulsion ne se détournait, ni ne cédait devant rien.

CHAPITRE II

DEUXIÈME ANNÉE DE PONTIFICAT

Rome applaudit au retour du souverain pontife ; mais son allégresse ne fut point de longue durée. Quoi que pût dire et protester Guillaume Bras-de-Fer, le chef de leur confédération, les Normands continuaient, dans la Pouille et la Terre de Labour, leur vie de brigandage, et la permission que Henri III leur avait donnée de punir les Bénéventins n'était point de nature à paralyser leur audace. Ils pillaient, saccageaient, terrorisaient le pays; les populations exaspérées frémissaient impuissantes et la religion, faute de calme et de sécurité, se trouvait, en toutes ces contrées, dans une situation lamentable. Se souvenant de la démarche pour lui si opportune des habitants de Bénévent et fidèle à ce rôle de protecteur que maintes fois déjà les papes avaient exercé dans la péninsule, Léon IX avait envoyé à ces aventuriers des lettres, puis des légats : on lui avait répondu par de belles promesses et l'on avait continué, comme par le passé. Il résolut d'aller lui-même à ces intraitables batailleurs. Le synode annuel devait se tenir à l'époque traditionnelle ; avant les solennités pascales, il restait un temps suffisant. Il prit donc à peine quelques semaines de repos et il partit pour le sud.

Des princes lombards régnaient encore à Salerne et à Capoue : ils étaient bien disposés à l'égard de l'empereur dont ils avaient reçu de précieuses faveurs, et, par suite, à l'égard de la Papauté; de plus, ils étaient les alliés de ces hommes du Nord qu'il cherchait à gagner. C'est vers eux qu'il se dirigea tout d'abord. Capoue était sur son chemin : en passant par cette ville, il en accorda l'archevêché, alors vacant, à Hildebrand, l'un des fils de Pandulf, chef de ce duché, et il se concilia ainsi, à sa personne et à l'Église, ce redoutable « loup des Abruzzes ». Et, faisant un long détour, il poussa jusqu'à Salerne où le duc Gaymar l'assura de sa fidélité et de son dévouement. Il tint en ce lieu un synode, contre la simonie et les autres abus; puis, fort de ces appuis, il s'enfonça dans la montagne et s'en fut à Melfi. Il pria et supplia les chefs normands de renoncer à leurs vexations, à leurs pillages, à leurs cruautés; il leur demanda au moins de ne plus molester les pauvres, leur représentant, dit une vieille chronique[1], combien le Seigneur est persécuté, quand les malheureux sont opprimés.

Soit calcul, soit respectueuse docilité, ces guerriers farouches ne se montrèrent point inflexibles et c'est animé d'une joyeuse confiance qu'il continua sa tournée.

Bénévent restait toujours divisée en irréductibles factions. Les uns ne voyaient de salut pour la cité que dans une abdication complète de son indépendance en faveur du Saint-Siège : on remplirait ainsi les intentions de Charlemagne et l'on se ménagerait

1. Aimé, du Mont-Cassin, *L'Ystoire de li Normant et la Chronique de Robert Viscar*, publiée par Champollion-Figeac. Paris, Renouard, 1835, III, 14.

la protection de l'empereur. Les autres repoussaient fièrement toute idée de vasselage et prétendaient défendre sans le secours d'un maître l'intégrité et l'autonomie de leur principauté.

Dans une ville ainsi tiraillée, les révolutions municipales ne se comptaient plus. L'année précédente, le parti pontifical, alors triomphant, avait adressé au nouveau pape ses délégués et son offrande ; mais il avait été supplanté et ce furent ses adversaires qui eurent à recevoir l'infatigable négociateur. L'accueil fut plutôt froid ; mais la guérison d'un paralytique enthousiasma le peuple : le chef de la principauté et de la faction régnante, Pandulf, fut expulsé avec son fils Lutulf, et le parti romain revint au pouvoir.

Tout préoccupé de sa double mission de réformateur et de pacificateur, Léon IX ne profita point de la circonstance pour installer dans Bénévent la domination pontificale. Il continua sa route, heureux d'avoir procuré quelque tranquillité à ce pays désolé. Il monta au Mont-Gargan remercier l'Archange ; il réunit à Siponto, au pied même de la célèbre colline, un synode des évêques de la côte ; il y déposa deux métropolitains convaincus de simonie et il rentra à Rome pour les fêtes de Pâques.

Le concile s'ouvrit le 29 avril et, ce qui montre combien l'œuvre avait fait de progrès, on y compta plus de soixante cardinaux, archevêques ou évêques et plus de trente abbés[1]. La plupart des prélats étaient italiens ; mais il s'y trouvait quelques étrangers, Bourguignons ou Français. Halinard, de Lyon,

1. La liste nous est donnée — est-elle complète? — par les suscriptions de la bulle de canonisation de saint Gérard, évêque de Toul (Migne, *Patr. lat.*, CXLIII, 644 et sq.).

et Hugues, de Besançon, en amis dévoués, avaient tenu à s'y rendre, ainsi qu'Adalbéron, de Metz, et Hugues, abbé de Cluny. Ils s'y rencontraient avec d'autres membres de l'assemblée de Reims, Jean, de Porto, Hugues, de Nevers, Joffroy, de Coutances, et, en attestant aux yeux de tous l'inébranlable constance de leur dévouement, ils réconfortaient le cœur du pontife contre toute tentation de lassitude et de découragement.

Comme à Reims, la première session débuta par une querelle de préséance — c'était assez l'usage entre ces prélats altiers, plus soucieux de leur rang que de leur valeur personnelle — la solution toutefois en fut moins pacifique. Déjà, en 1047, au concile que Clément II avait convoqué à Rome, le 3 janvier, une contestation s'était élevée entre Guido, archevêque de Milan, Humfroy, archevêque de Ravenne, et Botbold, patriarche d'Aquilée : tous trois se disputaient le droit de siéger à la droite du souverain pontife, quand l'empereur était absent. Le débat avait été conclu en faveur de Ravenne, jadis capitale de l'empire d'Occident, et Humfroy avait obtenu une bulle qui consacrait son privilège [1]. Les Milanais s'étaient offensés de ce qu'ils regardaient comme une humiliation pour l'Eglise de saint Ambroise, et il était à prévoir qu'à la prochaine rencontre des revendications s'élèveraient. Guido s'était rendu au synode, autant comme prévenu que comme évêque : il avait à se disculper du reproche de simonie et d'autres griefs encore. Pour se préparer à la fois à ce double assaut, il s'était fait accompagner de clercs retors et de vaillants soldats. Et, nous rap-

1. Jaffé, *Regesta*, n° 3147.

porte un de ses satellites[1], « il réduisit à néant, par nombre d'arguments, les accusations, comme s'il les eût broyées avec une masse de plomb ». Tandis qu'il se justifiait devant le concile, avant même qu'il ne fût autorisé à présenter ses protestations sur la bulle de préséance octroyée à son confrère de Ravenne, ses gens en vinrent aux mains avec ceux de Humfroy. La lutte fut vive; il y eut des blessés; mais, s'il faut en croire le chroniqueur milanais, d'ailleurs très suspect, l'Église de saint Ambroise remporta la victoire. Et Léon IX assistait impuissant à ce triste et puéril combat : on peut mesurer par là quel travail lui incombait encore, pour que la Papauté recouvrât complets son prestige et son autorité.

Le synode rémois avait ajourné à ce concile romain la décision de deux causes : celle de l'archevêque de Reims, prévenu de simonie, et celle des évêques bretons qui, de leur propre initiative, avaient constitué la province de Dol.

Guy ne semble point s'être rendu au concile : mais, comme il resta dans sa chaire métropolitaine, il est à croire qu'il se disculpa, à la satisfaction du souverain pontife. Un témoin oculaire[2], nous signale comme présent à cette assemblée, Hugues, diacre de l'Église de Reims : c'était peut-être le mandataire du prélat.

L'évêque de Dol et ses prétendus suffragants firent défaut à l'appel du chancelier. Ils furent excommuniés par contumace, et parce qu'ils refusaient à la

1. Landulf, *Historia Mediolanensis*, dans Pertz, *Mon. Germ. hist., S.S.*, X, 75.

2. Anselme, dans son *Itinerarium*, cité par Héfélé, *op. cit.*, VI, 325.

métropole de Tours la soumission prescrite par les saints canons, et parce que leur élection et beaucoup de leurs fonctions épiscopales étaient entachées de simonie. La sentence fut signifiée par bulle à Conan, prince des Bretons, au comte Alain et aux autres chefs bretons, avec prière d'en assurer l'exécution, et, par un excès de condescendance, les coupables étaient encore invités à venir se disculper devant le prochain synode, lequel se tiendrait à Verceil, au mois de septembre; mais aucun d'eux n'y parut.

Hugues, l'évêque excommunié de Langres, ne se montra point si rebelle. Il fit pieds nus le pèlerinage de Rome et se présenta devant le concile, sans chaussures, à peine vêtu, ayant à la main des verges, pour en être frappé. Miséricordieux et bon, comme il l'était, Léon pardonna tout à son repentir; il leva la censure et lui remit les insignes de l'épiscopat, avec faculté d'en user, si toutefois l'Église de Langres ou toute autre voulait le recevoir comme premier pasteur. Mais cette permission demeura vaine : le prélat mourut saintement, sur le chemin du retour, des jeûnes et des pénitences qu'il s'était imposés.

Gelduin, métropolitain de Sens, avait été également déposé à Reims. Aussitôt sa condamnation connue, son clergé et son peuple s'étaient rassemblés et avaient élu Maynard, évêque de Troyes, son ancien compétiteur : ce n'était pas entièrement conforme aux canons; Gelduin s'en plaignit auprès du Saint-Siège. Sa requête fut agréée : Maynard et lui furent cités devant le synode romain et destitués tous deux. L'illégalité ainsi réparée, la déposition de l'ancien métropolitain fut maintenue et l'évêque de Troyes, nommé à sa place.

Foulques, évêque d'Amiens, avait été, lui aussi, atteint par les exécutions rémoises. Vraisemblablement, il parvint à faire lever l'excommunication qui le frappait, car il aurait eu mauvaise grâce à se porter devant ce synode pascal accusateur des abbés de Corbie et de Saint-Riquier, monastères de son diocèse. Au premier, il contestait — toujours la même et irritante question — l'exemption dont il se prévalait, vis-à-vis de l'autorité épiscopale; au second, il reprochait de confesser et de prêcher sans son autorisation dans la circonscription de son Église. La cause de l'abbé de Corbie fut ajournée au concile de Verceil; quant à Gervin, l'abbé de Saint-Riquier, il se disculpa pleinement et l'exercice de son apostolat fut d'autant plus facilement encouragé que le pasteur, chez Foulques d'Amiens, s'éclipsait trop souvent devant le chasseur.

Geoffroy-Martel, le belliqueux comte d'Anjou, avait aussi été mandé devant le concile. Depuis plusieurs années, il retenait captif l'évêque du Mans, Gervais, et, malgré toutes les remontrances que la cour romaine lui avait adressées, il ne consentait point à relâcher son prisonnier. Il ne se présenta pas et ne se fit point excuser. Léon IX alors dut recourir aux grands moyens et venger l'immunité des clercs, en jetant l'interdit sur les états du délinquant.

Avec Eusèbe Brunon, évêque d'Angers, ce Geoffroy-Martel était le dévoué protecteur de Bérenger. Les idées de l'hérésiarque commençaient à se dégager de l'imprécision du début : elles n'allaient à rien moins qu'à nier la présence réelle de Jésus dans la divine Eucharistie : ce n'était point le vrai corps, le vrai sang du Christ qui sont cachés sous les espèces du pain et du vin, mais une similitude, une figure.

L'archidiacre d'Angers avait en particulier formulé cette thèse dans un écrit qu'il envoya, vers la fin de l'année 1049, à Lanfranc, l'un des principaux théologiens de l'époque. Le messager, n'ayant point trouvé le destinataire, en son abbaye du Bec, confia sa missive à des clercs et ceux-ci, justement alarmés des assertions qu'ils y notèrent, ne turent point leurs appréhensions. Finalement, l'opuscule suspect fut apporté à Rome. On en donna lecture en pleine séance du concile : l'erreur apparut notoire et Lanfranc lui-même, malgré son renom de vertu et de doctrine, faillit être compromis. Fort heureusement, il se trouvait là ; il put dissiper les malentendus et les faux bruits qui commençaient à circuler sur son compte. Quant à Bérenger, il fut provisoirement frappé d'excommunication et sommé de venir s'expliquer à l'assemblée de Verceil : décision juste qui sauvegardait les droits de l'inculpé, mais prévenait les fidèles contre les dangers de son enseignement.

Ces prochaines assises qui devaient se réunir en Lombardie, s'annonçaient donc comme très importantes. D'ailleurs, dans le plan que nous voyons se développer, tous ces conciles, romains ou régionaux, formaient comme les mailles d'un filet et ces mailles allaient se resserrant, ramenant au Sauveur toutes les contrées et tous les ordres de la société chrétienne.

Non content de rappeler, comme auparavant, les défenses déjà portées, Léon IX enjoignit, au nom de saint Pierre et de l'Eglise romaine, aux clercs et aux laïques de s'abstenir de toute relation avec les prêtres et les clercs qui ne respecteraient point les obligations de leur vœu de chasteté. C'était plus qu'un appel à l'opinion : c'était une mise au ban de l'Église ; à

défaut de la conscience, le souci de la considération et l'intérêt devraient agir sur les coupables.

Enfin, avant de clore les travaux du synode, Léon se souvint de Toul et du pontife qui, dès le début de son épiscopat, avait été pour lui un protecteur et un modèle. Il avait imité de Gérard la dévotion à la chaire de Pierre, l'attachement à l'ordre monastique, les vertus du prêtre et du pasteur : il voulut donner un gage de paternel attachement à son Église tant aimée et un témoignage de filiale gratitude à son bienheureux prédécesseur. De l'assentiment unanime, lecture faite de la vie et des miracles de son héros, il inscrivit au nombre des saints, Gérard, le trente-troisième évêque de Toul. La bulle de canonisation fut signée de cinquante-cinq évêques, de trois cardinaux diacres et de trente-deux abbés : c'est même à ce document que nous devons de connaître le nom et la qualité des membres de ce concile romain.

Pour assurer le succès de cette réunion, le pape comptait, comme toujours, après le secours d'En-Haut, sur ses tournées apostoliques et sur la collaboration des moines. Devant se trouver à Verceil en septembre, il ne jugea point opportun de traverser les Alpes, cet été-là : il se partagea entre Rome et la Toscane ; tout au plus, poussa-t-il une seconde pointe vers le sud. Il surveillait ainsi l'exécution des canons et des sentences de l'assemblée synodale et il stimulait le zèle de ses collaborateurs, parmi lesquels se distinguaient, en ces régions, les disciples de Jean Gualbert, les moines de Vallombreuse.

Cependant les Sarrasins, maîtres de la Sicile, de l'Afrique et de l'Espagne, infestaient les côtes d'Italie. Repoussés, ils revenaient sans cesse et constituaient

un danger permanent. Un de leurs chefs les plus hardis, Muset, venait de reprendre la Sardaigne à la république de Pise et de jeter le découragement dans toutes les cités maritimes. Les Pisans se trouvaient alors en guerre avec les Lucquois et ils craignaient de se découvrir, en se hasardant à une lointaine expédition. Ils se résignaient donc à leur échec; mais Léon IX veillait à l'honneur et aux intérêts de la chrétienté. Il caressait l'espoir de confédérer un jour contre le Maure les deux empires d'Orient et d'Occident; en attendant la réalisation de ce beau rêve, il ne pouvait souffrir que des enfants de l'Église parussent reculer devant les séides de Mahomet. Il députa un légat aux Pisans, pour les exhorter à préparer sans retard leur revanche et pour leur promettre, en cas de succès, la pleine et entière possession de leur conquête, sous la sauvegarde et la suzeraineté du Siège apostolique. Il leur fit ménager une trêve avec leurs voisins et c'est à son initiative que la république de Pise dut de reprendre la Sardaigne et de s'annexer la Corse en même temps. Muset, grièvement blessé, fut fait prisonnier et l'Europe, délivrée d'un redoutable corsaire.

A l'époque fixée, le 1er septembre, le souverain pontife se trouvait à Verceil. Ce n'était point sans raison qu'il revenait en Lombardie tenir comme la session complémentaire du concile romain : sur cette terre trop infestée des maux de ce temps, il voulait renouveler l'effort du synode de Pavie. Le mal était si général qu'à son insu il descendit et prit l'hospitalité chez un prélat de relations douteuses, l'évêque même du diocèse.

Lanfranc, sur son désir, l'avait accompagné ; beaucoup de prélats avaient répondu à sa convocation ;

mais Bérenger n'était pas là. La nouvelle de sa condamnation, rapportée en France par Richer, abbé de Saint-Julien de Tours, avait fort irrité le novateur. Il aurait bien voulu la contester ou la nier; mais le témoin était irréfragable : il déclara du moins que l'on avait agi avec une précipitation sacrilège et qu'il est contraire à tout droit de frapper quelqu'un sans l'entendre. Désireux avant tout de se recruter des partisans dans la lutte qu'il prétendait soutenir, il se rendit en Normandie. Il y avait de vieilles relations; l'abbé du Bec était en Italie et le duc Guillaume, encore très jeune, serait facilement circonvenu. Ses prévisions furent déçues : Ausfroid, abbé de Préaux, l'un de ses amis, ne voulut point l'entendre; Guillaume, malgré son inexpérience, eut assez de prudence pour le mettre en présence de théologiens et ce colloque de Brionne ne tourna point à son avantage. Aussi aurait-il ajourné volontiers une conférence contradictoire que lui proposèrent des clercs chartrains. Mais on ne fit point son jeu : un chanoine, nommé Arnoulf, et plusieurs de ses confrères le contraignirent à s'expliquer et, aux injures dont il les accabla dans la suite, on peut deviner qu'il ne se retira point victorieux et satisfait.

Il allait répétant, et ses amis le redisaient après lui, qu'il n'était point tenu par le droit canon à comparaître devant un tribunal ecclésiastique, en dehors des limites de sa province métropolitaine. Toutefois, était-ce comédie ou condescendance? il sembla disposé à se rendre à la citation pontificale. Mais il était chanoine de l'église Saint-Martin de Tours et le roi en était l'abbé : il prétexta qu'il ne pouvait entreprendre un tel voyage sans autorisation de son supérieur et il vint à la cour de France. Peut-être

espérait-il gagner à sa cause Henri I et se servir de lui pour braver le pape et le concile; mais le monarque était déjà prévenu contre ses menées et, si peu théologien qu'il fût, il prévoyait les troubles religieux et sociaux que de pareilles témérités et les discussions qu'elles entraîneraient, ne manqueraient point de susciter. Sans autre forme de procès, il confia le novateur à la garde d'un de ses pages et le retint en captivité. Il se réservait de faire juger sa cause par un concile d'évêques français et, tout en croyant défendre l'intégrité du dogme et procurer la paix à son royaume, il restait fidèle à sa réserve méfiante vis-à-vis du souverain pontife, à son aversion pour toute ingérence de la cour romaine dans les affaires même ecclésiastiques de son royaume. Ce n'est pas d'hier que datent les libertés de l'Église gallicane!

A Verceil pourtant, on ignorait tout cela et on traita Bérenger en contumace obstiné. Il assurait ne propager que les sentiments de Jean Scot Érigène, sur le mystère de l'autel : on lut donc tout d'abord le livre du docteur irlandais et, d'une commune voix, on condamna cette thèse : « L'Eucharistie est le symbole, la figure, la ressemblance du corps et du sang de Jésus-Christ. » — « Si nous sommes encore aux figures, s'écria le chancelier Pierre, quand aurons-nous la réalité? » On prit ensuite connaissance des doctrines soutenues par l'archidiacre d'Angers et la sentence d'excommunication fut maintenue et confirmée. Deux clercs se trouvaient là, amis de Bérenger. L'un, comme lui, chanoine de Saint-Martin, entendant quelqu'un répondre à une question du pape : « C'est un hérétique », s'écria : « Par le Dieu tout puissant, vous mentez! » L'assemblée lui eût fait mauvais parti, ainsi qu'à son compagnon : celui-

ci, en effet, ne s'avisa-t-il point de protester contre ce qu'il appelait la mise en pièces de Jean Scot? mais le pape les fit emmener tous deux et ainsi les préserva de toute violence.

L'assemblée de Verceil fut donc houleuse et mouvementée. Il nous est impossible toutefois, faute de documents, de nous rendre compte de son activité et de son influence. Nous ignorons les solutions qui furent données aux différentes affaires que le synode romain y avait renvoyées; mais l'exemple qu'il fit du métropolitain de Ravenne, nous est garant que Léon IX ne se départit point de sa noble indépendance et de sa vigilante fermeté.

Humfroy, chapelain de l'empereur, avait dû à la confiance de Henri III l'archevêché de Ravenne : le monarque allemand, toujours soucieux d'établir solidement son pouvoir dans la péninsule, savait qu'il pouvait compter sur lui. Mais Humfroy ne se contenta point de ce rôle pourtant déjà plus politique qu'épiscopal : fier de son crédit et se sentant appuyé par un parti qui se fortifiait à la cour contre le trop zélé pontife, il éleva de fières prétentions. Il disputa la préséance au patriarche d'Aquilée, au métropolitain de Milan; puis, sans aller jusqu'à revendiquer, après l'un de ses prédécesseurs, une indépendance complète pour le siège illustré par saint Apollinaire, il entreprit contre les biens de l'Église romaine et usurpa des droits dont la Papauté jouissait sur l'Exarchat. Plusieurs de ses collègues allemands l'encourageaient, même ouvertement, satisfaits de le voir ainsi engager la bataille. L'un d'eux, Nitger, évêque de Freising, qui parcourait l'Italie comme messager de l'empereur, était passé par Ravenne et, le félicitant sans détours, il s'était

emporté en invectives et en menaces contre le successeur de saint Pierre. « Que mon cou soit tranché par le glaive, s'était-il écrié[1], si je ne lui fais pas enlever les honneurs de la charge apostolique. » Il fallait briser cet esprit de superbe et de rébellion : le pape n'hésita point. Il excommunia Humfroy, prouvant une fois de plus que rien, fût-ce la faveur ou le courroux des rois, ne le ferait reculer, ne le détournerait de son chemin.

Les mêmes considérations qui l'avaient amené à Verceil, le portèrent à traverser les Alpes : n'avait-il point à continuer de renforcer l'action des synodes qu'il avait présidés l'année précédente? D'autres motifs encore s'y ajoutaient, qui sollicitaient son esprit et son cœur : il voulait revoir son diocèse lorrain, procéder à la translation solennelle des reliques de saint Gérard... et il avait tant de graves questions à traiter avec l'empereur! Il passa donc le Mont-Saint-Bernard et, le 22 septembre, il célébra la fête de saint Maurice, en l'abbaye d'Agaune. Halinard et Hugues, de Besançon, l'accompagnaient, toujours ses inséparables, et deux évêques voisins, Frédéric, de Genève, et Aymon, de Sion, étaient venus à sa rencontre. Ce cloître fameux se trouvait alors dans un grand dénuement : il lui octroya diverses faveurs, pour l'aider à se relever, et, après trois jours de repos, il partit pour la Franche-Comté. Un prieuré, jadis

1. Wibert (*op. cit.*, II, 7) mentionne, à cette occasion-ci, le mot et le châtiment de Nitger, lequel fut frappé soudain d'un terrible mal à la gorge et mourut quelques jours après. — Herman Contract (*Chronicon*, ann. 1052) place l'anecdote de Nitger plus tard, lors de la nomination de Henri, comme successeur de Humfroy, à Ravenne. — La donnée de Wibert me paraît plus acceptable.

fondé par saint Romain et saint Lupicin, le retint, le 27 septembre, dans les montagnes du Jura. Cette maison avait jadis été confiée à la protection du Siège apostolique ; le temps ne l'avait point épargnée ; mais elle venait d'être restaurée par Conrad II et donnée par lui aux moines de Cluny. C'était assez pour que le pape s'y arrêtât : il y dit la messe, sur l'autel de saint Pierre, et il laissa un diplôme qui affirmait les droits du Saint-Siège et appelait sur le monastère la bienveillance de Henri III, des évêques et des grands de Bourgogne. C'est ainsi que, chemin faisant, par ses revendications et ses faveurs, ses exhortations ou ses menaces, il rendait toujours plus sensible l'action de la Papauté.

Dans cette tournée apostolique, il s'était proposé de donner à l'un de ses plus dévoués collaborateurs une preuve de sa paternelle gratitude. Le 3 octobre, il consacra le maître-autel de la cathédrale de Besançon et, à cette occasion, il enrichit le trésor de cette métropole d'une relique du martyr saint Étienne. Une foule nombreuse était accourue à la cérémonie : il lui adressa la parole, accorda, pour ce jour et son anniversaire, à perpétuité, aux pèlerins contrits et repentants, l'indulgence du tiers de la peine due à leurs péchés, décida que toutes les églises du diocèse célébreraient l'anniversaire de cette fête, comme celui de leur propre dédicace, et, désirant témoigner quel intérêt il portait à l'institution de la *Trève de Dieu*, il comprit ce jour et sa vigile, la foire qui s'y tiendrait et les personnes qui s'y rendraient, dans cette suspension d'armes que les évêques français travaillaient à promouvoir. La messe ne serait dite qu'une fois par jour à cet autel par lui consacré et, sauf invitation spéciale du cha-

pitre ou de l'archevêque, la célébration en serait réservée à sept chanoines qui prendraient le nom de cardinaux et qui, à certaines solennités soigneusement désignées, auraient le droit de porter avec la dalmatique, la mitre et les sandales, insignes épiscopaux.

Léon IX, se trouvait, en cette circonstance, entouré de son chancelier Pierre, d'Udon, primecier de Toul, de Hugues et de Halinard, de Frédéric, l'évêque de Genève, qui l'avait suivi depuis Saint-Maurice d'Agaune, de Guy et de Gauthier, évêques de Chalon et de Mâcon, diocèses voisins, de Kilian, évêque de Sutri, et de Georges, évêque de Kolocza. Ce dernier prélat venait de le joindre dans la Comté : il était chargé par le roi André de l'intéresser aux affaires de Hongrie.

La réaction payenne qui avait chassé le roi Pierre, l'ami et le protégé de l'empereur, et avait ébranlé les institutions du roi saint Étienne, était enfin domptée et André, l'élu du parti national, devenu seul chef après tant d'anarchie, avait entrepris de fléchir le ressentiment de Henri III. Les négociations traînaient en une longueur inquiétante, empêchées plus encore par les calculs de l'ambition que par le souvenir des offenses passées : le monarque allemand, on le sentait, voulait faire de la terre des Madgyars un fief du Saint-Empire. Le roi André avait profité du répit, pour fortifier ses positions et se créer des appuis; mais il n'en restait pas moins préoccupé de l'avenir. Voulant tout ensemble éviter une guerre imminente et maintenir son indépendance, il se tournait vers le père commun des fidèles et sollicitait sa médiation. Léon IX n'eut garde de rejeter cette requête : n'est-ce point le rôle de la

Papauté de s'entremettre entre les princes chrétiens? Il retint donc quelque temps le messager hongrois; il s'enquit soigneusement des détails de la cause et il donna une solution, aussi conforme aux lois de l'équité que propre à ramener les bonnes relations. Il demanderait à Henri III, pour les Madgyars, une amnistie complète; mais ceux-ci, en gardant leur autonomie, ne refuseraient point de prêter hommage, comme au temps du roi Pierre et de payer les anciennes redevances au chef du Saint-Empire. Il se réservait sans doute d'entretenir son cousin de l'affaire à leur prochaine entrevue; mais, pour bien montrer ses intentions bienveillantes et pour préparer les esprits, il envoya au peuple de saint Étienne des légats apostoliques, prédicateurs de la paix.

A Besançon, il avait pris contact avec les évêques bourguignons; il voulut faire de même envers les prélats français. Il poussa donc jusqu'à Langres. Hugues, l'évêque excommunié, était mort, repentant et absous, avant d'être rentré dans le Bassigny. Hardouin, son successeur, n'était point encore sacré, de même que Frotmond, le successeur de Maynard, de Sens, sur le siège de Troyes. Tous deux peut-être attendaient le passage du souverain pontife. Léon exauça leurs vœux; mais, toujours respectueux des usages reçus, il pria Halinard, le métropolitain de Lyon, de procéder à la cérémonie.

A côté de ces joies, Langres lui réservait un cruel chagrin. Le cardinal Pierre, bibliothécaire et chancelier de l'Église romaine, mourut en cette ville. Depuis le 26 février 1049, il avait signé toutes les bulles; il avait suivi son chef dans toutes ses courses apostoliques; bon et fidèle serviteur, il tomba la

plume à la main : la dernière bulle à laquelle il apposa son nom, porte la date du 7 septembre 1050. Il fut enseveli dans le chœur de l'église cathédrale Saint-Mammès et les sceaux furent confiés provisoirement à Udon, le primecier de Toul.

Ni à Besançon, ni à Langres, ni à Toul où nous le retrouverons bientôt, l'infatigable champion de la restauration ecclésiastique ne semble avoir tenu de synode. L'action du concile de Reims s'était sans doute maintenue dans ces régions et la présence du pape, ses entretiens, ses avis devaient suffire à la renouveler, puissante et salutaire. Il continuait pourtant son rôle de justicier et d'arbitre; des prélats accusés de simonie venaient, même de très loin, se disculper devant lui : tel Ulf, évêque de Dorchester. On lui soumettait les différends : ainsi, les chanoines de Saint-Mammès réclamaient aux moines de Saint-Bénigne la dîme d'une vigne que ces derniers possédaient à Givry ; les parties entendues, le pape, se souvenant que l'abbaye dijonnaise avait été dédiée au prince des apôtres, répondit[1] : « Par l'autorité des saints Pères, mes prédécesseurs, il a été décidé que toute Église consacrée au bienheureux Pierre ne doit payer à une autre Église, ni dîme, ni redevance. » Et les chanoines durent s'incliner. Vraiment, à voir une telle succession de voyages et de cérémonies, d'exhortations et de sentences, de concessions de privilèges, d'affaires et de soucis, on demeure émerveillé de tant d'activité, de zèle et travaux.

Léon IX ne pénétra pas plus loin dans les terres de

1. *Chronicon S. Benigni Divionensis*, cité par Brucker, *op. cit.*, II, 181.

France : craignait-il que ne se reproduisît l'équipée de l'année précédente? avait-il hâte de se retrouver dans son diocèse toulois, puis de gagner l'Allemagne? Dès le milieu d'octobre, il était en Lorraine. Il avait fixé le 20 de ce mois, pour procéder à la reconnaissance et à la translation des restes de saint Gérard. Les fêtes durèrent trois jours, au milieu d'un concours immense de clercs et de fidèles, et la foi populaire fut récompensée par un bon nombre de miracles. Aussi, le grand évêque demeura l'objet d'une vénération profonde et, durant des siècles, son autel, dressé dans le transsept nord de la cathédrale[1], fut visité par une foule de pèlerins. L'anniversaire de cette solennité grandiose fut célébré, jusqu'à la Révolution française, par le clergé du diocèse et, aux louanges du bienheureux Gérard, se joignait un hommage de gratitude envers le pontife qui l'avait glorifié.... Mais, où sont les fêtes d'antan!

En ces mêmes jours, le 22 octobre, comme gage de son affectueux intérêt, Léon IX confirma les biens et les privilèges du chapitre de sa cathédrale. Udon, le primecier, était venu à Verceil, solliciter cette reconnaissance que les corps ecclésiastiques avaient coutume de demander aux papes et aux empereurs, après leur avènement : il eut la joie d'en signer la bulle, en qualité de chancelier de l'Église romaine[2].

1. L'autel de saint Gérard fut remplacé, à la fin du XVIII^e^ siècle, par celui du Sacré-Cœur, érigé par Marie Leczinska (Eug. Martin, *Hist. dioc. Toul*, II 554).

2. *S. Leo IX canonicorum ecclesiæ S. Stephani Tullensis privilegia confirmat.... Datum Tulli, in majori ecclesia, per manus Udonis, Tullensis Ecclesiæ primicerii, cancellarii et bibliothecarii sanctæ apostolicæ Sedis, XI kal. Nov....* C'est la première bulle que nous ayons, signée d'Udon. (Migne, *Patr. lat.*, CXLIII, 656 et sq.).

Ce fut, selon toute apparence, durant ce séjour à Toul que le pape proposa son chancelier aux suffrages de ses chanoines. Il avait jusque-là gardé le titre d'évêque et la haute administration de son diocèse ; mais il se sentait accablé sous le poids des affaires : le souci de toutes les Églises ne lui laissait plus la liberté nécessaire pour veiller avec assez de soin sur « le troupeau chéri que son départ pour Rome avait laissé dans le deuil ». Durant deux ans, il avait éprouvé son homme : il crut donc pouvoir se reposer sur lui et lui confier ses ouailles tant aimées. Mais il était trop respectueux des droits et des traditions, pour publier aussitôt cette nomination : il la réserva secrète, jusqu'au moment où il en aurait conféré avec le métropolitain de Trèves et l'aurait fait agréer de l'empereur, suzerain du comté épiscopal. Udon continua donc de tenir la place du chancelier Pierre et de suivre le souverain pontife dans sa tournée pastorale.

Le pape évêque demeura quelque temps dans sa ville et dans son diocèse, distribuant les faveurs apostoliques et se prodiguant à son ordinaire. L'année précédente, à son passage en Alsace, il n'avait pu, faute de temps, se rendre à l'invitation de sa cousine, l'abbesse Ode de Luxembourg, et présider lui-même la translation des saints de Remiremont : il avait dû se contenter de déléguer pour cette cérémonie Hugues, l'archevêque de Besançon, et le primecier Udon. Cette fois, Ode et ses religieuses furent plus heureuses; leur église venait d'être rebâtie : Léon accepta de la consacrer. Il confirma les possessions de l'abbaye Saint-Mansuy ; il sanctionna l'organisation du prieuré Saint-Bertaire et Saint-Athalène, à Bleurville, dont il avait naguère dédié l'église ; il

assura à l'abbaye de Cluny l'agrégation du prieuré de Relanges, conclue quelques années auparavant par le fondateur, Riquin, comte de Darney.

Les diocèses voisins ne furent point oubliés. A la prière des évêques Thierry et Adalbéron, des bulles analogues de confirmation furent octroyées à Saint-Airy, de Verdun, et à Saint-Vincent, de Metz. Dans ce dernier cloître, divers groupes de religieux étaient rassemblés, qui chantaient sans interruption les louanges du Seigneur : c'était une *Laus perennis*, à la façon des vieilles abbayes. Mais le danger de cette fédération pieuse était de manquer de cohésion : pour y pourvoir, il fut défendu, sous peine d'anathème, aux moines de se soustraire par une vie vagabonde aux rigueurs de la règle et de chercher à se faire recevoir dans d'autres communautés.

Puis, comme intermède à ses labeurs, Léon revit sa douce Alsace ; mais là, non plus, il ne se reposa. L'abbaye de Hesse, près du château de Dagsbourg, avait été fondée par son aïeul, le comte Louis, et achevée par ses parents ; sa nièce Gerberge en était l'abbesse. Hugues, son frère, celui qui fut, au temps de son adolescence, le charme de son cœur, y dormait le dernier sommeil, à côté de ses oncles, Gérard et Matfroy. C'était, comme Woffenheim, un monastère de famille. Comment aurait-il pu repousser l'invitation que lui firent sa belle-sœur, Mathilde, et Henri, son neveu. Il consacra trois autels de l'église, accorda diverses faveurs et décida, selon la coutume qui prévalait alors, que le maître-autel, sauf permission de l'abbesse, serait réservé aux archevêques, à l'évêque diocésain et au semainier.

Il passa sans doute par Dabo qui lui rappelait des souvenirs si chers et qui d'ailleurs se trouvait sur

sa route, et, le 17 décembre, il était au Hohenbourg. Ce sanctuaire, dédié à sainte Odile, la patronne de l'Alsace, comptait parmi ses bienfaiteurs des membres de sa famille ; plusieurs de ses proches y étaient inhumés. Cinq ans auparavant, il en avait consacré l'église ; mais, des termes mêmes de la bulle, il semble ressortir que la prospérité matérielle et la ferveur y subissaient une dépression. Il venait y infuser une vitalité nouvelle, et sa bénédiction porta ses fruits : il fallut une cruelle série de désastres pour contrarier, deux siècles plus tard, l'essor puissant qu'il imprima.

Maintes églises d'Alsace conservent pieusement le souvenir de la visite qu'elles reçurent de lui ; mais la date en est imprécise et l'historien hésite entre les voyages de 1049, de 1050, voire même de 1052. Il paraît plus probable d'en rattacher le plus grand nombre au séjour relativement plus long qu'il fit, en cette année 1050, sur les terres de sa patrie.

La liste, du moins, et encore ne sera-t-elle point complète, nous montrera l'obligeance inlassable du bienveillant pontife : ce ne sont pas seulement des monastères aimés de ses parents, des châteaux, qui eurent l'honneur de le posséder : il ne dédaigna point les églises paroissiales, ni même les petits pèlerinages locaux, se prodiguant à ses compatriotes avec une bonne grâce parfaite.

S'il accorda une bulle à l'abbaye d'Altorf qui gardait le tombeau de Hugues, son aïeul paternel, et s'il consacra l'église du prieuré d'Œlemberg, doté par la pieuse Heilwige ; s'il consacra la chapelle Sainte-Catherine, au château de Ferrette, propriété des puissants comtes de Montbéliard et de Mousson, ou le sanctuaire de Saint-Himiterius, au manoir de

Vorbourg, ou encore celui de Saint-Pancrace, dans l'enceinte des nouveaux châteaux d'Éguisheim, il consacra de même les églises d'Hippolskirchen, de Bergholszell, d'Ottmarsheim, les chapelles Saint-Maurice, à Sigolsheim, et Saint-Régule, à Kientzheim. Strasbourg aussi lui attribue la dédicace de l'église Saint-Pierre-le-Jeune, des oratoires Saint-Michel et Sainte-Walburge. On peut penser combien populaire en Alsace était le fils si bienfaisant des comtes d'Éguisheim ; combien durable fut le souvenir qui s'attacha à ses pas.

Léon s'était si longtemps abandonné aux charmes du pays natal, parce que l'empereur était en Saxe, retenu par un heureux événement : le 11 novembre, l'impératrice Agnès lui avait donné un fils. A cet héritier impatiemment attendu, le père donna son propre nom, ne se doutant guère qu'il livrait ce nom de Henri à l'exécration de l'histoire, et il voulut lui procurer comme parrain l'abbé de Cluny, dont il vénérait l'éminente vertu. En vain, Hugues s'excusa-t-il sur sa mauvaise santé, sur la longueur de la route, sur la rigueur de la saison : il dut promettre de venir à Cologne, lors des fêtes de Pâques, « tenir sur les fonts baptismaux — ainsi lui mandait l'empereur — l'enfant dont il avait avec joie salué la naissance, et lui accorder le bienfait de sa bénédiction spirituelle. » Hélas ! tant de pieuse sollicitude devait rester sans résultat : le filleul du saint moine allait être l'irréductible adversaire de l'inflexible Grégoire VII.

Pourquoi Henri III ne sollicita-t-il point du vicaire de Jésus-Christ le service qu'il réclamait de l'abbé de Cluny? son cousin n'était-il point aux portes de l'Allemagne, désireux de le joindre et de l'entre-

tenir ? D'aucuns ont voulu voir dans cette préférence, l'indice d'un refroidissement qui aurait existé entre les deux souverains : l'empereur, déjà peu sympathique à un pape trop indépendant, aurait prêté l'oreille aux propos de prélats envieux et courtisans. Les faits toutefois semblent infirmer cette opinion maligne; car les deux cousins se rencontrèrent à Trèves, en janvier 1051, et, à en juger par les apparences, leurs rapports furent très cordiaux. Henri avait enlevé aux religieux de la riche abbaye Saint-Maximin la ferme de Brechen; sur les remontrances du pontife, il la remit à la disposition de l'autorité apostolique et, bien plus, il demanda, pour ce même monastère, une bulle que Léon IX s'empressa d'accorder.

A Trèves aussi, les deux puissances s'entendirent avec le métropolitain sur le nom du primecier Udon, pour le siège épiscopal de Toul. Le vice-chancelier fut agréé et la bulle qui fut donnée en faveur de Saint-Maximin, le 16 janvier 1051, est la dernière, à notre connaissance, qui soit marquée de son contreseing. Pour remplacer le chancelier Pierre, par une attention délicate envers l'empereur et l'épiscopat allemand, le pape choisit Hermann, le puissant archevêque de Cologne. Il le promut cardinal de la sainte Eglise romaine, du titre de Saint-Jean-devant-la-Porte-latine, et, comme il était difficile à ce prélat de se dérober aux obligations que lui imposait son important diocèse, il lui donna comme vice-chancelier Frédéric, son propre parent, le fils de Gozilon II, duc de Basse-Lorraine.

Léon et Henri se rendirent ensemble à Augsbourg et ils y célébrèrent la fête de la Purification. Humfroy, l'archevêque de Ravenne, avait été mandé

dans cette ville, par ordre exprès de l'empereur. Il vint donc, ne pouvant se dérober. Se voyant désavoué par le prince, il quitta ses airs altiers, se prosterna devant le chef de l'Église et lui fit amende honorable; mais ce que son corps exécutait, son cœur ne le sanctionnait point. Le pape en avait le soupçon trop fondé ; aussi, aux prières de l'assemblée implorant le pardon du prélat, se borna-t-il à répondre, espérant encore éclairer le coupable. « Que selon ses dispositions, le Tout-Puissant lui accorde la rémission de ses fautes. » Et, comme tous applaudissaient, Humfroy se releva, souriant d'un air dédaigneux, et le miséricordieux pontife de murmurer, les yeux gonflés de larmes : « Le malheureux ! il est perdu ! » Et, en effet, à peine rentré à Ravenne, il fut emporté brusquement par un mal mystérieux. Certains naturellement incriminèrent le poison; d'autres virent dans cette mort une punition divine. Quoi qu'il en soit, une aussi terrible coïncidence n'alla point sans frapper beaucoup les esprits.

Dans ces jours de rencontre, les deux cousins avaient dû s'entretenir des graves affaires qui sollicitaient alors leur attention, les Normands, les Hongrois, la réforme de l'Église et bien d'autres encore. Rien n'est arrivé jusqu'à nous de leurs résolutions; mais, à quelques indices, il nous est permis de supposer que la franchise, la condescendance, la bonté du pape eurent raison de tous les malentendus qui avaient pu surgir. L'opposition elle-même, quelque peu déconcertée, se dissimula prudemment; mais elle n'en continua pas moins de travailler dans l'ombre, comptant bien que ces bons rapports ne résisteraient point à la diversité des intérêts, à la complexité des événements.

L'empereur et le pontife se séparèrent à Augsbourg. Henri III revint sur les bords du Rhin et Léon IX repassa les Alpes. Une bulle qu'il octroya, le 12 mars, aux chanoines de la cathédrale de Lucques[1], nous montre avec quelle sagesse et quelle persévérance le saint réformateur poursuivait sa rude mission.

Il les confirmait, selon l'usage, dans la tranquille possession de leurs biens, « parce que, disait-il, les clers qui veulent chastement et saintement servir le saint autel, doivent jouir de revenus certains et suffisants : sans quoi, ils se voient obligés de courir à la recherche du vivre et exposés au reproche de vagabondage. » Mais, hélas! dans le chapitre lucquois, si bien renté fût-il, tous « chastement et régulièrement » ne servaient point le Très-Haut et le pape d'ajouter : « Quand Dieu, regardant en pitié l'humiliation de son Église, délivrera la vôtre de ses prêtres mariés, qui doivent être d'ailleurs absolument éloignés de l'oblation divine, il faut que ceux qui mènent une vie dissolue, soient remplacés par des hommes chastes et les biens ecclésiastiques qu'ils détiennent et qu'ils dissipent, reviendront à ceux qui vivent en communauté, selon les saints canons. » Et empruntant, plein d'espoir, les paroles de l'Apôtre, il concluait : « Jusqu'ici les ténèbres régnaient : aujourd'hui la lumière point dans le Seigneur! Marchez donc, comme des enfants de lumière, et, d'une seule bouche, glorifiez Dieu, le Père de Notre Seigneur, le Christ Jésus, qui est béni dans tous les siècles. »

1. Migne, *Patr. lat.*, CXLIII, 671.

ST. ALBERT'S COLLEGE LIBRARY

CHAPITRE III

TROISIÈME ET QUATRIÈME ANNÉES DE PONTIFICAT

Comme l'année précédente, Léon IX était de retour à Rome pour les solennités pascales : outre le souci de son troupeau, la date du synode annuel le rappelait. Il ne semble point avoir, dans cette assemblée, promulgué de nouveaux règlements : il se contenta, selon son habitude, de confirmer ceux qu'il avait portés auparavant. D'ailleurs, à mesure que nous avançons, les documents se font rares sur les travaux de ces réunions, soit que leur fréquence ait émoussé la curiosité des chroniqueurs, soit que certains eussent trouvé bon d'en trier soigneusement les archives. Du concile romain de 1051, nous connaissons pourtant quelques décisions.

La controverse qu'on avait soulevée sur la validité des ordinations faites sans pacte criminel par des prélats entachés de simonie, n'avait point été calmée par la résolution, pourtant si sage, du synode de 1049. Les rigoristes maintenaient leurs principes inquiétants et le cardinal Humbert venait de les soutenir, dans son premier traité *contre les simoniaques*. Les arguments n'étaient pas toujours forts : de ce que la grâce est essentiellement gratuite de la part de Dieu, s'ensuit-il qu'elle n'existe plus, lorsqu'elle n'est point administrée gratuitement par le consécra-

teur? et, pour être hérétique, pécheur, pis encore, le prêtre et l'évêque ont-ils perdu les pouvoirs que le sacrement de l'ordre leur avait communiqués? Tout ceci nous paraît absolument clair : il n'en allait point ainsi à cette époque. Cette négation de la validité des ordinations conférées par des simoniaques pouvait peut-être servir au relèvement de la discipline; mais elle jetait le trouble dans les consciences et le désarroi dans la vie chrétienne : si le sacerdoce, si l'épiscopat sont frappés de nullité, quand ils viennent d'un simoniaque, n'en sera-t-il point de même des autres sacrements, de l'absolution, de l'Eucharistie, du baptême?

Encore que, dans son désir de promouvoir plus efficacement la réforme, Léon IX eût été primitivement d'avis de suspendre à toujours des fonctions de leurs ordres les clercs, quels qu'ils fussent, qui eussent été convaincus de les avoir reçus d'un prélat simoniaque, personnellement, il ne penchait point pour cette théorie rigoureuse et subversive. Il avait même renoncé à sa première résolution et il n'avait eu qu'à s'applaudir de sa modération : certains services lui auraient manqué, dont il appréciait hautement la valeur et le désintéressement.

Puisque la discussion se poursuivait, passionnant les docteurs, alarmant les fidèles, il crut bon de la terminer par une solution doctrinale. Mais, pour ne point heurter les esprits par un coup d'autorité, sa prudence voulut s'éclairer de lumières plus vives et plus nombreuses encore. Les évêques présents au synode furent donc priés de réunir tout ce qui pouvait se dire sur la question, afin de fournir les éléments à une décision précise, ferme et pacificatrice.

Un opuscule très documenté réalisa le vœu de

Léon IX. Il émanait de Pierre Damien, le saint abbé de Fontavellane. En théorie, il soutenait la thèse qui a prévalu de l'inamissibilité des pouvoirs conférés par le sacrement de l'ordre; mais, en pratique, il réclamait le maintien de la suspense temporaire édictée par Clément II et renouvelée par le concile romain de 1049. Il conciliait donc harmonieusement les deux exigences et le nom de *Livre très agréable*, sous lequel le désigna la reconnaissance des contemporains, prouve assez quel succès il obtint et quels fruits il procura.

Bérenger, dans les lettres qu'il répandait pour sa justification, avait ironiquement reproché au souverain pontife, cet austère censeur! d'être descendu, à Verceil, lors du concile qui se tint en cette ville, chez un évêque notoirement indigne. Selon toute apparence, le pape ignorait alors les bruits qui couraient à la honte de son hôte : ce que nous savons de son indépendance et de sa fermeté, nous en est un garant certain. Instruit par cette dénonciation de l'hérésiarque, il fit informer contre le prévenu et, sur les résultats de l'enquête, il le frappa d'excommunication, dans l'une des sessions du concile. Grégoire n'était point présent : il n'avait même pas été cité, tant sa culpabilité avait semblé notoire. Ému de cette sentence qui l'atteignait à l'improviste, il s'empressa de se rendre à Rome, fit amende honorable, promit de donner désormais toute satisfaction et obtint d'être maintenu sur le siège de Verceil. Une fois de plus, on pouvait redire : « La justice et la miséricorde se sont rencontrées ».

L'abbaye de Farfa comptait parmi les plus importantes de la péninsule. Au temps du pape Adrien I, Hildebrand, duc des Lombards, lui avait concédé la

colline de Tancia et l'oratoire Saint-Michel, qui y était construit. Or, ce lieu était dans la circonscription du diocèse de Sabine. Bérard, abbé de Farfa, ayant bâti sur cette colline une autre chapelle, appela, pour la consacrer, l'évêque de Siponto. Jean, évêque de Sabine, peut-être l'ancien Sylvestre III, mis hors de lui par ce qu'il considérait comme une atteinte à ses droits, accourut avec des soldats, prit d'assaut l'église, renversa l'autel et emporta les reliques. Bérard ne laissa point cette surprise impunie : il ravagea les terres de l'agresseur, tua plusieurs de ses serviteurs et tenta même d'incendier une maison où il était descendu. Des guerres de ce genre n'étaient point rares à cette époque, même entre gens d'Église. Peu après, Jean, saisi par une attaque de paralysie, se crut châtié de Dieu : il se hâta de réparer les dommages et restitua son larcin. Mais Bérard ne jugea point la satisfaction suffisante et les deux belligérants convinrent de s'en remettre au souverain pontife. L'arbitrage eut lieu au synode pascal. Léon flétrit les violences commises de part et d'autre ; mais il reconnut le bien fondé des raisons que l'abbé présentait et il débouta l'évêque de Sabine de ses revendications. Quelques mois plus tard, il confirma les biens du monastère de Farfa et la bulle qu'il expédia, en cette occasion, est un monument de sa dévotion envers la Mère de Dieu : l'abbaye, en effet, était dédiée à Notre-Dame. « L'usage, y lisons-nous[1], était jadis, et il subsiste tel encore de nos jours, de ratifier aux Églises par l'autorité apostolique la possession de leurs revenus. Reçois donc tes biens, ô céleste Vierge, ô divine Reine. Nous ne te les offrons

1. Migne, *Patr. lat.*, CXLIII, 678.

point : nous t'en confirmons la propriété. Avec la bénédiction de ton Fils, conserve ce que tu possèdes, car tu es bénie entre toutes les femmes. Que personne n'ose te ravir tes biens, ni entreprendre sur tes droits! »

Cette bulle est datée du 11 décembre 1051 : Léon rentrait alors d'une pénible tournée qu'il avait faite dans le sud de l'Italie. Depuis son dernier voyage de pacification, malgré les espérances qu'il en avait rapportées, les Normands ne s'étaient point tenus tranquilles. Guillaume Bras-de-Fer était mort; mais leur confédération avait subsisté, sous les ordres de Drogon, un autre fils de Tancrède de Hauteville. Bénévent n'était point rassurée et le parti pontifical qui triomphait alors, moitié pour se maintenir contre ses adversaires, moitié pour garantir la ville contre toute incursion, souhaitait vivement la visite du pape et, sans doute, aussi un pacte de vasselage, qui assurât à leur ville une efficace protection. Il avait envoyé une ambassade, solliciter ces faveurs; mais Léon connaissait trop l'instabilité de la cité, pour ne point prendre ses précautions. Sur son ordre, Dominique, patriarche de Grado, et le cardinal Humbert, deux plénipotentiaires sur qui il savait pouvoir se reposer, partirent pour Bénévent. Ils reçurent du peuple, avant de passer la porte, une promesse jurée de soumission et de fidélité au pouvoir apostolique et ils revinrent à Rome, en avril, avec vingt otages choisis parmi les notables.

Le pontife, dès lors, pouvait se mettre en route : ses voies étaient préparées. Il ne partit pourtant que vers le milieu de juin. Il célébra la Saint-Pierre dans cette abbaye du Mont-Cassin où sa piété se plaisait à se retrouver, et, comme cette fête tombait un

samedi, jour de *Mandatum*[1], il tint à laver lui-même les pieds à douze moines; puis, il souffrit qu'on lui rendît le même devoir et il présida au réfectoire le rafraichissement d'usage, restant ainsi fidèle à cette aimable simplicité qui lui conciliait tous les cœurs.

Le 5 juillet, il était à Bénévent. Sur son invitation, Drogon, qu'il savait avoir hérité des dispositions de Guillaume Bras-de-Fer, et Guaymar, son beau-père, le puissant prince de Salerne, vinrent le rejoindre en cette ville. Tous trois conférèrent longuement et de leurs entretiens sortirent des gages sérieux de paix et de sécurité. Drogon promit de défendre la cité et son territoire, et Guaymar se porta garant de la parole de son gendre.

Ce fut donc animé d'une ferme et légitime confiance que, le 8 août, Léon IX partit pour Salerne. Il avait compté sans les autres Lombards. Tous, dans l'Italie méridionale, ne voyaient point d'un œil favorable l'ascendant que prenait le pape sur ces farouches envahisseurs : un rapprochement entre les hommes du Nord et le Saint-Siège n'aboutirait-il point à la reconnaissance de leurs conquêtes? Et, sous l'influence de ces sentiments d'égoïsme imprudent, un vaste complot s'organisa. A peine, le cortège papal eût-il quitté Bénévent qu'un massacre se perpétra dans plusieurs villes de la région. Le pieux négociateur crut d'abord à une trahison de Drogon;

1. Le récit évangélique que l'Eglise fait lire au commencement de la cérémonie du lavement des pieds, commence par « *Mandatum novum do vobis*.... Je vous donne un commandement nouveau » (Jean, XIII, 34). D'où le nom de *Mandatum* donné à cette cérémonie liturgique qui, dans les monastères, se faisait toutes les semaines, le samedi.

mais il fut vite détrompé : le chef normand était tombé l'une des premières victimes.

La nouvelle de cette mort l'atterra : ainsi croulait déjà cette œuvre de pacification à laquelle il avait employé tant de soins, sur laquelle il avait placé de si chères espérances ! Le jour de l'Assomption, il célébra la messe, à Salerne, pour le repos de l'âme de son allié infortuné ; puis, il revint à Bénévent : il craignait que le parti hostile ne profitât du désarroi, pour ressaisir le pouvoir et, surtout il redoutait que la colère des Normands ne se portât contre la cité. Humfroy, en effet, le frère plus jeune de Drogon, était révolté de cette brutale et perfide agression ; il avait cruellement puni le meurtrier, et ses compagnons se sentaient autorisés à reprendre leurs habitudes de pillage et de dévastation : leurs instints sauvages trouvaient dans les représailles une âpre volupté. « Partout, écrit Léon IX[1], des chrétiens étaient égorgés et d'horribles tortures étaient maintes fois imaginées, pour rendre leur trépas plus douloureux. Ni l'enfant, ni le vieillard, ni de faibles femmes n'étaient épargnés. » « Hélas ! qu'avez-vous fait, Seigneur Pape, qu'avez-vous fait ? s'écriait un Bénéventin[2]. Voici que les Normands, devenus pires que jamais, saccagent tout, brisent tout. La désolation nous envahit ; les murailles ne suffisent plus à protéger nos villes ; un trépas misérable sera notre sort à tous.... Prenez pitié, prenez pitié de nous et, si vous êtes un pasteur, défendez vos brebis, selon votre devoir de pasteur ! »

Des cris aussi poignants s'élevaient de tous les

1. Lettre à Constantin Monomaque, (Migne, *op. et loc. cit.*, 777 et sq.)

2. *Anonyme de Bénévent*, cité par Brucker, *op. cit.*, II, 232.

points de l'Italie méridionale vers le père commun des fidèles. Au dire de Bruno, de Segni, nombre d'Apuliens venaient à Rome, les yeux crevés, le nez coupé, les mains ou les pieds mutilés, témoins lamentables d'une affreuse barbarie. Et le cœur si bon, si compatissant du pontife saignait de toutes ces douleurs et de toutes ces angoisses. Il essaya d'abord de calmer Humfroy ; mais le frère de Drogon, d'une nature plus batailleuse et plus aventureuse, ne voulut point renoncer aux profits du pillage, aux charmes de la vengeance. La menace de l'excommunication ne sembla point l'émouvoir et le vicaire du Christ, ayant épuisé ses foudres spirituelles, n'eut plus d'espoir que dans les armes terrestres. Puisque les Normands abusaient de leur force, pour l'oppression du peuple chrétien et se montraient inaccessibles à tout sentiment d'humanité, à toute idée de justice et de réconciliation, il ne restait qu'à leur courir sus, à les bouter hors de l'Italie : la péninsule serait enfin délivrée de leurs violences et le patrimoine de saint Pierre serait moins inquiété.

Encore que les seuls intérêts de Bénévent l'eussent amplement autorisé à lever lui-même des soldats, Léon IX n'était point assez belliqueux, pour se donner le rôle de chef d'expédition. « J'entends l'Apôtre, écrivait-il[1], proclamer que les princes ne portent point sans raison le glaive, mais qu'ils sont les ministres du Seigneur pour châtier l'iniquité. Ce fut donc aux princes qu'il voulut s'adresser. Guaymar semblait tout indiqué. Il avait une situation prééminente vis-à-vis de ces terribles hommes du Nord : une simple démonstration de sa part suffirait sans

1. Lettre à Const. Mon., *loc. cit.*, 778.

doute à les mâter. Mais le prince de Salerne était en guerre avec Amalfi et il ne tint point à se brouiller avec des gens dont il pouvait avoir besoin.

Le pape revint donc à Rome, dans le courant de l'automne, sans avoir abouti. Il comptait un peu sur les Grecs, intéressés plus que tous les autres à l'écrasement de ces pillards. Leurs soldats, il est vrai, étaient mous et mal aguerris ; mais leur chef Argyros était brave, actif, entreprenant. Celui-ci d'ailleurs ne se déroba point; mais il fut battu à deux reprises par Humfroy, et l'un de ses lieutenants ne fut pas plus heureux avec Robert Guiscard, encore un autre fils de Tancrède. La domination des Normands devint ainsi plus lourde et, avec leur puissance, s'accrut la terreur de leur nom.

Les graves soucis que lui causait la situation critique de la Basse-Italie, ne détournaient point toutefois le vigilant pontife du gouvernement de l'Église et de sa grande œuvre de restauration. A peine de retour dans la Ville éternelle, soit effet de sa tendre dévotion envers saint Benoît, soit plutôt désir de contrôler par lui-même certains bruits fâcheux, il se rendit à Subiaco, le célèbre berceau de la vie monastique en Occident. A la nouvelle de l'arrivée du pape, Othon, l'abbé, prit la fuite et se cacha à Tréva : il se sentait coupable et redoutait une condamnation. Mais, avec Léon IX, la justice devait avoir son cours. Othon fut donc poursuivi et, se voyant chassé par les habitants de Tréva, il se réfugia en Campanie, dans le monastère de Sainte-Cécile, où il termina ses jours. Il s'était ainsi exécuté lui-même et le chapitre, sous la présidence du souverain pontife, lui donna pour successeur un moine français, nommé Humbert. Selon l'usage, les

religieux sollicitèrent une bulle qui confirmât leur abbaye dans la possession de ses biens et de ses privilèges. Leur requête fut agréée et l'on procéda sur le champ à l'examen de leur chartier. Des gens de Subiaco se présentèrent alors, alléguant leurs droits sur quelques-uns des domaines du couvent : ils produisirent des titres à l'appui de leurs revendications; mais — chose fort commune au moyen âge — plusieurs de ces diplômes furent reconnus faux et, sur l'ordre du pape, incontinent jetés au feu. La bulle demandée fut expédiée, le 31 octobre 1051; elle assurait à l'antique monastère la jouissance de ses propriétés.

Léon était heureux d'obliger ainsi, même au temporel, des fils de saint Benoît; mais, quelle que fut son affection pour le clergé régulier, il restait attentif aux abus que pouvaient amener des tendances parfois envahissantes. « Il nous est revenu que plusieurs personnes, agissant d'une manière perverse, s'efforcent de porter atteinte à l'unité de l'Église, mandait-il aux évêques d'Italie, en 1052, sans doute à propos du synode pascal : nous voulons parler de ces abbés et de ces moines qui, inspirés non point par la charité, mais par un âpre amour du gain, ne cessent de circonvenir les laïques qu'ils peuvent attirer dans leurs filets, pour les déterminer à laisser, soit de leur vivant, soit après leur mort, tous leurs biens et possessions à des couvents, sans faire le moindre legs aux églises dont ils dépendent et où ils ont reçu le baptême, la pénitence, l'Eucharistie et la nourriture spirituelle de leurs âmes. » Ce n'est point à de telles rivalités que doivent se dé-

1. Migne, *op. et loc. cit.*, 685.

penser des âmes consacrées à Dieu : pour les prévenir, il décida que, des donations qui désormais seraient faites à un monastère, la moitié serait prélevée pour l'église du donateur. « Il n'est pas juste, remarquait-il après saint Paul, que ceux qui ont pris part à la peine, soient exclus des consolations : celui qui a travaillé, doit recevoir la récompense de son labeur. » Salomon lui-même n'aurait pas mieux jugé.

Cependant le cœur du bon pasteur le poussait à visiter encore le sud de la péninsule et à tenter un nouvel effort, soit pour la paix, soit pour la guerre. Le 20 mai 1052, il était à San-Germano, au pied du Mont-Cassin, entouré d'une escorte nombreuse de prélats et de gens dévoués, et il datait de ce lieu une bulle en faveur de la célèbre abbaye.

Son but était, semble-t-il, de décider Guaymar; par Capoue et Bénévent, il voulait pousser jusqu'à Salerne; mais le beau-père de Drogon tomba, le 2 juin, victime d'un complot. Gisulf, son fils, ne dut la succession paternelle qu'à l'appui des Normands : se tourner contre eux eût été de l'ingratitude, sinon de la témérité. Les Grecs, de leur côté, restaient démoralisés de leurs échecs réitérés. Léon IX n'avait donc plus rien à espérer de l'Italie : force lui fut de se tourner ailleurs. N'était-ce point le rôle de l'empereur, tel que l'avaient conçu Léon III et Charlemagne, Othon le Grand et Jean XII, de prêter au siège de Pierre le secours de son glaive? Henri II n'était-il point accouru au secours de Benoît VIII, menacé par les Sarrazins et les Grecs? et Henri III n'avait-il point déjà, cinq ans auparavant, essayé de réconcilier les Normands et les Lombards? Depuis longtemps,

Léon IX songeait à armer son impérial cousin, pour la cause de l'Église et de l'humanité : il l'en avait sans doute prié, lors de leurs dernières entrevues, à Trèves et à Augsbourg; mais Henri, circonvenu peut-être par certains prélats, était surtout trop absorbé par sa lutte contre les Madgyars, pour se laisser attirer dans la Pouille et la Basilicate.

Les exigences allemandes avaient, en effet, rendu stériles les pacifiques dispositions du roi André et les bons offices des légats apostoliques : on persistait à vouloir faire du royaume de saint Étienne une province de l'Empire.

Le belliqueux évêque de Ratisbonne, Gebhart, frère de Conrad II, avait ouvert les hostilités, dès 1051, et mené quelques expéditions contre les Hongrois. Il n'avait pas toujours été heureux. Henri III le fut bien moins : entré lui-même en campagne, dans l'automne de cette même année, il dut reculer devant les dangers d'une guerre de partisans, dans un pays inondé et durant la saison pluvieuse. C'était un échec qu'il voulait venger au plus tôt, pour l'honneur de ses armes; un parti nombreux le poussait à la guerre et la lutte s'annonçait décisive. Bien qu'il fût quelque peu rassuré par ses succès récents, André pourtant cherchait encore la paix, mais à des conditions acceptables : il voulait bien être le tributaire, mais non le sujet de l'empereur, et il exigeait l'amnistie pour tout le passé. Ces conditions, le pape seul lui paraissait pouvoir les obtenir. Il envoya donc encore des députés auprès du souverain pontife, pour le prier d'intervenir une fois de plus en sa faveur.

Réconcilier ces deux belligérants et, la paix rétablie sur les bords du Danube, amener en Italie Henri III et ses soldats : cette considération seule

eût suffi, à défaut de ses préoccupations pastorales et réformatrices, pour engager Léon IX à repasser les Alpes. Il laissa donc à Rome, Halinard, un autre lui-même, pour veiller aux intérêts religieux de la Ville éternelle et à l'administration générale de l'Église, et il s'en fut en Allemagne, par Padoue et peut-être Venise.

Cependant la guerre était commencée et il rejoignit l'empereur sous les murs de Presbourg. Les habitants se défendaient fort bien et le siège durait depuis plusieurs semaines : conclure la paix en ce moment, c'eût été s'avouer vaincu. Henri repoussa donc la médiation pontificale ; mais, au bout de deux mois d'efforts inutiles, il dut se retirer et songer à traiter. André et ses soldats, sentant alors la faiblesse de ceux qui avaient prétendu devenir leurs maîtres, se montrèrent moins accommodants : il fallut toute l'influence du successeur de Pierre pour les amener à composition. L'indépendance de la Hongrie fut proclamée et, comme gage de concorde, la princesse Sophie, fille de l'empereur, fut promise au jeune Salomon, l'héritier présomptif du roi André. Une fois de plus, la Papauté avait rempli son rôle : grâce à Léon IX, le royaume de saint Étienne entrait définitivement dans la famille des États européens.

La déconvenue de l'empereur était un peu couverte par cette intervention opportune et le protecteur des Bénéventins avait quelques droits à compter sur la reconnaissance de son obligé. Les choses s'arrangeaient donc pour le mieux, au profit de la diplomatie pontificale.

Gebhart, évêque de Ratisbonne, l'un des capitaines des troupes allemandes dans cette lutte contre les Madgyars, se plaignait fort de Conrad, duc de

Bavière, son puissant diocésain. Il lui reprochait de vendre la justice, de faire peser sur son peuple un joug intolérable et d'avoir riposté aux remontrances qu'il avait cru devoir lui présenter, par la prise et le pillage de plusieurs de ses domaines. Ce fut sans doute pour vider cette contestation que les deux cousins se rendirent à Ratisbonne. Leur arbitrage fut agréé; peut-être même avait-il été sollicité; mais ses effets ne durèrent point : duc et prélat étaient trop batailleurs pour vouloir céder et demeurer en paix.

Durant son séjour dans cette vieille et importante cité, Léon IX fit la translation solennelle — ce qui équivalait alors à une canonisation — des reliques de saint Wolfgang, l'un des prédécesseurs du belliqueux Gebhart, et de saint Erhard, évêque régionnaire ou chorévêque, qui vécut au VIII^e^ siècle et qui, selon la tradition, rendit la vue à sainte Odile : la dévotion de l'Alsacien avait trouvé là de quoi se ménager une douce et patriotique satisfaction.

Il bénit aussi, à la prière des moines, les nouveaux bâtiments de l'abbaye Saint-Emmeran, notamment une crypte et une chapelle dédiées à saint Simon et à saint Jude. A cette occasion, les religieux lui montrèrent les ossements d'un homme dont la mort paraissait remonter à plusieurs siècles. Ils les avaient trouvés en creusant les fondations et, se fondant sur certaines inscriptions, ils prétendaient y voir les restes mortels de saint Denis l'Aréopagite, premier évêque de Paris : ces reliques auraient été volées, remises à l'empereur Arnould et par lui données à leur monastère. Deux envoyés du roi de France qui avaient rejoint l'empereur, se hâtèrent de protester contre de telles assertions et le pape fut bien empêché, lui qui, naguère, dans une bulle,

d'après la persuasion générale, avait reconnu que le corps de l'apôtre de Lutèce était conservé dans la fameuse abbaye de Saint-Denis[1]. Nous ne savons comment il trancha ce différend bien caractéristique du temps. Il est probable qu'il ordonna une enquête... mais l'enquête se fit-elle? Quoi qu'il en soit, les moines bavarois ne tardèrent point à fabriquer de toutes pièces une bulle de Léon IX, laquelle consacrait l'authenticité de leurs reliques de saint Denis[2]. Voilà comment, à cette époque, on inventait reliques et diplômes.

Un pieux devoir attirait le pape à Bamberg : il voulait prier sur la tombe de son prédécesseur, Clément II, dont le cercueil avait été ramené en cette ville. Il s'y rendit, toujours en compagnie de l'empereur, et il y passa la fête de saint Luc, 18 octobre. Comme souvenir de sa visite, il accorda aux chanoines de la cathédrale le droit de porter la mitre, aux grandes solennités; mais, toujours soucieux de son œuvre de rénovation, il recommanda instamment à l'évêque de ne choisir les membres de son chapitre que parmi les prêtres et les diacres les plus exemplaires. L'évêque de Bamberg obtint, de son côté, pour lui et pour ses successeurs, le privilège de prendre le pallium à certains jours déterminés.

Cette Église encore récente avait été formée, en

1. Les moines de Saint-Denis, justement émus, firent, au retour des messagers, l'ouverture de la châsse de leur saint patron, en présence d'un grand nombre de princes, d'évêques et d'abbés, et ils y trouvèrent tous les ossements. Le procès-verbal de la cérémonie fut dressé par le moine Haymon : *Detectio corporum Dionysii Areopagitæ sociorumque ejus*, et dom Félibien l'a inséré dans les *Pièces justificatives* (II^e^ partie, p. 168) de son *Histoire de l'abbaye royale de Saint-Denys*.

2. Migne, *Patr. lat* , CXLIII, 789 et sq.

1007, par Jean XVIII, à la prière de saint Henri II, aux dépens des diocèses voisins de Wurtzbourg et d'Eichstædt. Les prélats de ces deux sièges avaient bien reçu quelques compensations; mais ils ne s'étaient point encore résignés à l'amoindrissement de leur circonscription. Adalbéron, en particulier, l'évêque de Wurtzbourg, continuait à émettre des prétentions sur des biens et sur des paroisses, et des membres de son clergé avaient envahi certains domaines du temporel. Les intéressés portèrent leur cause devant le souverain pontife et, lecture faite de la charte de fondation, Adalbéron reconnut de lui-même l'inanité de ses revendications. La confirmation des biens et des privilèges de l'Église de Bamberg fut renouvelée par une bulle apostolique : cette Église restait, comme par le passé, sous la suzeraineté du Saint-Siège, tout en demeurant sous la juridiction canonique de l'archevêque de Mayence.

Le titulaire de cette dernière métropole, le pieux Bardon, était mort, en juin 1051, et l'empereur lui avait donné pour successeur Luitpold : ce fut de Bamberg, en cette même Saint-Luc, que Léon IX expédia à ce prélat la bulle qui lui continuait la jouissance du sacré pallium, jadis accordé à ses prédécesseurs, et lui octroyait en outre, par faveur spéciale, le droit de porter la mitre romaine, *cuphia*, de monter sur un cheval orné d'un *naccus*, ou caparaçon blanc, et de se faire précéder de la croix dans les processions et les cérémonies. « Que ces dignités, ô mon fils, concluait le diplôme[1], soient relevées en toi par une grande modestie, que ta conduite reste en harmonie avec l'honneur que tu reçois, pour que, avec le secours

1. Migne, *ibid.*, 695.

de Dieu, tu ne sois pas uniquement supérieur aux autres par la charge que tu occupes. Que ta vie soit un modèle à tes diocésains... que ta conduite leur soit une exhortation à la vertu.... Ne te laisse point enivrer par la prospérité qui n'a qu'un temps, ni abattre par l'adversité; mais sache dominer la bonne, comme la mauvaise fortune.... Applique-toi à unir la douceur du pasteur à la juste sévérité du juge.... En toutes choses, sois miséricordieux et ne fais jamais acception de personne.... » En tous ces conseils, il y avait plus qu'une banale formule de chancellerie : il y avait tout un traité des devoirs d'un évêque. Léon IX avait trop d'expérience, pour ne point savoir combien il était nécessaire de recommander à ces prélats féodaux la mansuétude et l'humilité, la dignité de la vie et le respect des droits de tous, du plus faible comme du plus puissant : il ne se lassait point de prêcher de parole et d'exemple, ne se dissimulant point que l'œuvre du Christ est une œuvre de longue patience.

De longanimité et de persévérance, il avait aussi besoin dans les négociations qu'il poursuivait, relatives à l'expédition dans le sud de la péninsule. L'empereur était débarrassé des soucis que lui avaient causés les Hongrois : rien ne paraissait le retenir; mais il était influencé par une coterie hostile à l'action pontificale et il se persuadait d'autant moins de la nécessité d'une intervention que, dans l'entourage même du pape, plusieurs se berçaient d'un optimisme trompeur : le cardinal Frédéric, vice-chancelier de l'Église romaine, aurait même affirmé qu'avec cent cavaliers allemands, il se chargeait de mettre les Normands à la raison. Léon IX était moins confiant; il multipliait ses instances et il obtint enfin

que la question serait soumise à la diète qui se réunirait à Worms, pour les fêtes de Noël.

Il avait encore à patienter deux longs mois. Il en profita pour visiter la vallée du Rhin, y recruter des soldats et y promouvoir la réforme. De Bamberg, où il semble avoir pris congé de Henri III, il vint à Mayence, sans doute accompagné du métropolitain Luitpold, et, dans un synode qu'il y avait convoqué, il renouvela ou promulgua nombre de canons disciplinaires. Le 25 octobre, à la requête de l'abbé Arnold, il fit la dédicace de l'église de Lorsch et, le 22 novembre, il était à Schaffouse, encourageant Éberhard, comte de Nellembourg, dans l'œuvre qu'il avait entreprise de la construction d'un monastère, et consacrant un autel, en l'honneur de la résurrection du Christ Jésus.

En remontant ou en redescendant la vallée, sans nul doute, il visita l'Alsace; peut-être même, traversa-t-il les Vosges. De tout cela, nous ne savons qu'une chose : c'est qu'il réussit à trouver cinq cents volontaires alsaciens et lorrains. Ce qui, joint à deux cents autres qu'il avait embauchés sur la rive droite du Rhin, portait à sept cents le nombre de ses hommes. C'était peu assurément; mais il comptait toujours sur l'aide de l'empereur.

Enfin, arriva la fête de Noël et, avec elle, la diète annoncée. L'assemblée fut nombreuse et bruyante; mais où étaient ces chaudes sympathies qui, quatre ans auparavant, avaient porté « le bon Brunon » sur la chaire de l'Apôtre? les dispositions de l'empereur n'avaient point changé, du moins en apparence; mais l'opposition au pape avait grandi et s'était fortifiée, parmi des prélats altiers, fiers de leur couronne comtale et rebelles à toute idée de réforme. Léon IX put

s'en douter à plus d'un indice, mais sage et patient, comme il l'était, il sut dissimuler et il ne se départit point de sa mansuétude. Aussi bien, il se présentait peu de criants abus qui eussent exigé des actes de fermeté, et l'hostilité ne se vainc que par le silence et par la bonté. « Bienheureux les doux : ils posséderont la terre » a dit le divin Psychologue[1].

Un incident se produisit, dès le lendemain de la fête : le voici, tel que le raconte le moine Ekkéhard, car le fait lui-même et la réflexion qui en accompagne le récit, sont révélateurs de l'état d'âme du parti antiromain[2].

C'était le jour de saint Étienne et Luitpold, celui-là même qui venait de recevoir de si grandes faveurs, officiait, en sa qualité de métropolitain. « Après la procession et lorsque l'oraison eut été dite, relate le chroniqueur, l'archevêque prit place à son siège et l'un de ses diacres, nommé Humbert, en raison de la solennité, au lieu de lire simplement la leçon, la chanta, ainsi que plusieurs ont coutume de le faire. Des Romains, de l'entourage pontifical, trouvèrent défectueuse cette pratique et, sur leurs représentations, le pape envoya dire au diacre de réciter simplement la leçon. Celui-ci, avec la présomption du jeune homme, ne tint nul compte de l'observation; il ne se rendit que sur un ordre formel et une sentence d'interdit... Luitpold fit aussitôt prier Léon IX de lever la peine et, comme il éprouva un refus... le moment de monter à l'autel étant arrivé, il se rendit à son siège et déclara que, ni lui, ni d'autre, ne célébrerait les saints Mystères, tant que le diacre

1. Math., V, 4.

2. Ekkehardi, *Chronicon universale*, dans Pertz, *Mon. Germ. hist., SS.*, VI, 197.

ne serait point réintégré dans les fonctions de son ordre. La condamnation fut alors rapportée et l'office continua. » Le doux pontife avait ainsi cédé, pour éviter un plus long scandale; mais les prélats allemands ne le prirent point ainsi : on en peut juger par la conclusion d'Ekkéhard : « Il faut, écrit-il, admirer, dans cet incident, et la fermeté de l'archevêque qui défendait son rite, et l'humilité du pape qui, tout supérieur qu'il était en dignité, croyait devoir céder au métropolitain, lorsqu'il se trouvait dans son diocèse ».

Quelles que fussent les dispositions de son conseil, Henri III promit au souverain pontife de lui prêter secours : il ne descendrait point lui-même en Italie; mais il fournirait des troupes. D'ailleurs, il n'avait plus à défendre Bénévent comme un fief impérial : dans la même diète, il avait abandonné au patrimoine de saint Pierre toutes les prétentions plus ou moins authentiques que l'Empire avait sur cette ville et sur son territoire, en échange des droits temporels que les chartes de fondation ou des donations avaient accordés à l'Église romaine sur l'évêché de Bamberg, l'abbaye de Fulda et d'autres Églises d'Allemagne. L'Empire, à cette transaction, gagnait plus que le Saint-Siège; mais la situation du pape vis-à-vis de Bénévent s'était précisée. La donation de Charlemagne était confirmée : ce n'était plus seulement à titre d'ami, c'était à titre de souverain qu'il allait désormais intervenir.

Les troupes promises devaient se concentrer à Augsbourg. Léon IX, ayant pris congé de son royal cousin, vint célébrer dans cette ville, comme deux ans auparavant, la fête de la Chandeleur. Il y trouva un contingent considérable et, sans retard, il se mit

en route pour l'Italie : le carême approchait et après lui le synode annuel. Il partait plein d'espoir et se flattait de réduire enfin ces hommes du Nord à des sentiments plus pacifiques. Mais, pendant ce temps, l'opposition s'agitait. La lutte venait de renaître, avec plus d'ardeur que jamais, entre Gebhart, de Ratisbonne, et Conrad, le duc de Bavière : était-il prudent de se dégarnir, au profit d'une terre étrangère et lointaine, au moment où, dans l'Empire même, pouvaient surgir de graves complications? Et les Normands étaient-ils si redoutables que les habitants de la péninsule ne suffisent point à les dompter ? Ils avaient jadis prêté hommage à l'empereur : pourquoi se les aliéner et faire ainsi le jeu des Grecs, de ces gens qui s'obstinaient dans leur méfiance et leur antipathie à l'égard des chrétiens d'Occident? Toutes ces raisons et bien d'autres étaient répétées à Henri III, en particulier par le chancelier de l'Empire, Gebhart, évêque d'Eichstædt : si bien qu'à la fin, l'empereur se laissa persuader et envoya à ses soldats un ordre de rappel.

Voilà donc à quoi avait abouti ce long et pénible voyage! Léon IX restait avec sa petite troupe et il ne se faisait point illusion sur la valeur de ces recrues. A côté de vrais, mais trop rares dévouements, il avait été contraint d'accepter les services de gens sans aveu ou d'aventuriers qui ne voyaient qu'une occasion de lucre dans l'expédition qui se préparait. Il était loin de ses rêves d'avenir et c'est obsédé des plus sombres inquiétudes qu'il repassa les monts. Une nuit, durant son sommeil, il lui sembla que ses amis et ses partisans cherchaient un refuge à ses côtés, et lui d'étendre sa chape et de les en couvrir. Vains efforts! l'ennemi les atteignait

quand même et leur sang rejaillissait sur le vêtement impuissant à les protéger. Ces pressentiments ne devaient point tarder à se réaliser : la voie douloureuse allait s'ouvrir.

CHAPITRE IV

DERNIÈRE ANNÉE DE PONTIFICAT

Léon IX s'était dirigé vers Mantoue : il voulait y présider un concile régional, préoccupé qu'il restait de la triste réputation du clergé lombard. Quelques mois auparavant, alors qu'il partait pour la Hongrie, il avait frappé de censure l'archiprêtre et l'archidiacre de ce diocèse qui, sans égard pour les décrets des Pères et la défense formelle de leur évêque, se permettaient de conférer des bénéfices canoniques à leurs propres fils et transformaient ainsi les biens de l'Église en héritages sacrilèges. Il voulait sans doute s'assurer des fruits de cet anathème et donner une vigueur nouvelle aux canons de Padoue et de Verceil. Mais les esprits étaient fort montés contre cet importun réformateur; les antipathies de races, toujours prêtes à se réveiller, servaient à merveille les rancunes et les appréhensions : surgit une querelle de valets, qui dégénéra vite en une rixe sanglante et fit avorter le synode.

Le pape et les évêques se trouvaient en session conciliaire. Des soldats de l'escorte se prirent de contestation avec des serviteurs du prélat : on en vint aux mains et le tumulte fut tel que le souverain pontife crut devoir se présenter lui-même, pour cal-

mer les combattants. Mais sa vue n'en imposa point; ses paroles de paix ne furent point entendues et, comme ses partisans cherchaient, en entrant dans l'église, à échapper à la fureur de leurs adversaires, il eut la douleur d'en voir plusieurs tomber devant lui et leur sang rejaillir jusque sur ses vêtements · c'était de point en point ce qu'il avait rêvé.

Boniface, le puissant marquis de Toscane et de Mantoue, prince très dévoué au pape et son cousin par alliance, n'était plus, pour châtier les coupables : il avait été assassiné, le 6 mai précédent; toutefois sa veuve, Béatrice, n'était point femme à laisser compromettre l'autorité ducale. Elle se préparait à faire un exemple, quand Léon, toujours miséricordieux, sollicita et obtint une amnistie complète : c'était peut-être trop de bonté; mais le disciple se souvenait de la parole du Maître : il voulait vaincre le mal par le bien.

L'émotion pourtant avait été trop considérable, pour être calmée par un acte de clémence. Les travaux du synode furent donc interrompus et le pape se contenta de reconnaître les reliques de saint Longin, le centurion, et une éponge imbibée du sang de Notre Seigneur, lesquelles avaient été données à l'Église de Mantoue. La duchesse Béatrice faisait construire, pour garder ce précieux trésor, une église dédiée à l'apôtre saint André : il en célébra la dédicace et, comme hommage de gratitude, il reçut un fragment de l'éponge, pour la basilique Saint-Pierre.

Le 14 mars 1053, il était à Rimini et il procédait au

1. Il avait épousé Béatrice, fille de Frédéric II, duc de la Lorraine supérieure, petite cousine des comtes du Nordgau. Il fut le père de la fameuse princesse Mathilde, la protectrice de saint Grégoire VII.

sacre de Henri, le nouvel archevêque que l'empereur avait donné comme successeur à l'altier Humfroy sur le siège de Ravenne. Pierre, évêque élu du Puy-en-Velay, l'attendait dans cette ville. Nommé selon les règles canoniques, ce prélat se voyait disputer la crosse par Bertrand, archidiacre de Mende, prêtre simoniaque et créature du comte de Toulouse ; il venait confier sa cause à la justice du chef de l'Eglise. Léon IX examina la requête avec sa prudence accoutumée. Bertrand avait de puissants protecteurs, le roi de France, entre autres ; Pierre n'avait pour lui que le droit : entre eux deux, l'affaire était claire et, dût Henri I s'en offenser, les saints canons triomphèrent de la recommandation des hommes.

Ce fut le même esprit d'équité qui fit résoudre quelques semaines plus tard, au synode pascal, un différend qui, depuis des siècles, partageait Lombards et Vénitiens. Quand les premiers, encore payens, envahirent la côte septentrionale de l'Adriatique, vers l'an 565, le patriarche d'Aquilée transporta sa chaire dans l'île voisine de Grado, sise au milieu des lagunes de la côte illyrienne, et ce transfert fut approuvé dans la suite par l'autorité pontificale. Mais Grado appartenait à l'empire de Bysance et les Lombards, devenus chrétiens et restés maîtres d'Aquilée, protestèrent hautement contre ce qu'ils considérèrent comme une méconnaissance de droits. Profitant d'une vacance du siège, les évêques de la province, soumis à leur domination, élurent un patriache et l'installèrent dans la cathédrale d'Aquilée, tandis que les suffragants italiens en nommaient un autre à Grado. Ainsi commencée, la scission se maintint, entretenue par les rivalités politiques, et, en désespoir de cause, cette division de la province mé-

tropolitaine fut sanctionnée par le Saint-Siège. Mais, ni l'un, ni l'autre patriarche ne se contentait de la partie de circonscription que lui avaient procurée ou laissée les hasards de la conquête : il aspirait à évincer son rival et à reconstituer à son profit l'intégrité du patriarchat primitif. Le patriarche d'Aquilée était alors l'allemand Gotebald : il avait été nommé par Henri III et il comptait beaucoup sur l'appui de son souverain ; il s'était tenu à l'écart de tous les synodes, romains et autres, et il semble avoir penché pour le parti de l'opposition. Son collègue, au contraire, Dominique, de Grado, était tout dévoué à Léon IX : il ne manqua aucun de ses conciles annuels ; il le suivit dans plusieurs de ses tournées et il fut même employé par lui à certaines négociations. Ce fut sans doute ce prélat qui saisit de l'affaire le souverain pontife : sa constante fidélité pouvait se flatter de ne point rencontrer mauvais accueil. Mais le sage arbitre ne se laissa influencer, ni par l'affection et la gratitude, ni par la crainte et le ressentiment : il respecta les droits acquis par une prescription ininterrompue et il décida que Grado continuerait à être la métropole des évêchés d'Istrie et de Vénétie, et Aquilée, des diocèses de la région qui constituaient alors le duché de Frioul. Lombards et Allemands pouvaient n'être point satisfaits : ils n'étaient pas du moins autorisés à dire que le vicaire du Christ avait cédé à la préférence ou à la faveur.

Telle est la seule décision que nous connaissions de ce synode de 1053. Quelques semaines après, dans le courant de mai, le pape quitta Rome, avec sa petite armée de volontaires ou de mercenaires transalpins. Il avait convoqué le ban et l'arrière-ban de ses vassaux du territoire de Bénévent ; il avait fait

prêcher la guerre dans la Pouille et dans les Abruzzes; il se proposait de rallier toutes ces recrues au passage, de joindre, à Siponto, Argyros, le gouverneur grec, de s'entendre avec lui sur la marche à suivre et il nourrissait le secret espoir que les Normands, intimidés par cette démonstration, renonceraient d'eux-mêmes, et sans qu'il fût besoin de recourir aux armes, à leur vie de rapines et de dévastations. Alors, avec des hommes qui lui fussent dévoués, il organiserait solidement sa province de Bénévent : le gouverneur en serait l'alsacien Rodolphe d'Ottmarsheim, et l'archevêque, l'alsacien ou l'allemand Ulrich : il adoptait ainsi la politique impériale, dans le choix de ses lieutenants.

Le Mont Cassin se dressait sur sa route : il y monta mettre son entreprise sous la protection de saint Benoît et, pour donner plus de poids à sa prière, en considération du grand patriarche des moines, il accorda au bateau de l'abbaye l'exemption des droits qui se payaient à l'entrée du port de Rome. Cette bulle fut signée le 29 mai et, dans les premiers jours de juin, l'armée pontificale renforcée de vassaux bénéventins et de nombreux Apuliens, jaloux de châtier leurs oppresseurs, se mit en route vers Siponto.

Mais, sur les rives du Fortore, aux limites mêmes de la principauté, se trouvaient campés les Normands. A la nouvelle de l'arrivée du pape, devant le danger qui les menaçait, les principaux chefs s'étaient ligués : ils avaient réuni des soldats nombreux et aguerris et, sous la conduite des deux frères, Humfroy et Robert Guiscar, et de Richard, comte d'Aversa, ils étaient venus barrer le chemin et empêcher la jonction avec Argyros. Dans ce pays

soulevé contre eux et qui frémissait dans l'espoir d'une délivrance prochaine, leur situation était assez critique : ils manquaient de vivres et ils étaient obligés, pour se nourrir, de couper les blés verts et de les faire sécher. Préférant donc aux hasards d'une bataille, la voie moins chanceuse des négociations, ils adressèrent des députés à Léon IX, pour lui promettre de vivre désormais en paix et en repos, de lui prêter hommage et de lui payer un tribut annuel, s'il voulait seulement leur donner l'investiture des terres qu'ils occupaient. Quoique ces conditions fussent plutôt à leur avantage, le souverain pontife était disposé à les accepter; mais les soldats qu'il avait amenés d'au-delà des Alpes, fiers de leur haute stature et méprisant la petite taille de leurs adversaires, réclamèrent le combat. On ne put leur faire entendre raison et les pourparlers furent rompus[1].

Les deux armées semblent avoir été de même importance; mais leurs forces n'étaient point égales : d'un côté, des guerriers intrépides, audacieux, vieillis dans une vie d'aventures et commandés par d'habiles et vaillants capitaines; de l'autre, deux corps bien différents d'origine, de mœurs et d'habitudes, sous la conduite de chefs improvisés. Avec des éléments aussi disparates, c'était pour le pape une lourde faute d'accepter le combat : il ne fut pas longtemps à s'en apercevoir. La lutte s'engagea le 18 juin. Dès le premier choc, les bandes italiennes, peu exercées, furent en pleine déroute; les transalpins, vieux routiers, firent meilleure contenance; ils résistèrent longtemps aux efforts réunis des trois

1. Guillaume d'Apulie, dans Migne, *Patr. lat.*, CXLIX, 1041 et sq.

chefs ennemis et, écrasés par le nombre, il vendirent chèrement leur vie. Si l'empereur n'eût point cédé aux conseils de Gebhart, d'Eichstædt, le succès eût été la récompense de leur courage.

Couverts de poussière et de sang et furieux d'un triomphe si cruellement acheté, les Normands coururent à la ville voisine de Civitella, où Léon IX et son clergé attendaient l'issue de la bataille : ils voulaient achever cette journée par la capture du souverain pontife. Les habitants essayèrent d'abord quelque résistance ; mais, effrayés par l'incendie que les assaillants venaient de mettre aux faubourgs, et désireux de sauver leur cité, ils réclamèrent de leur hôte qu'il se livrât à la discrétion du vainqueur. Le bon pasteur s'exécuta pour le salut de son peuple ; mais il n'avait pas encore franchi les portes qu'une saute de vent dirigea les flammes du côté des agresseurs, leur fit abandonner l'attaque et changea les dispositions des citoyens de Civitella.

Le lendemain, les négociations furent reprises avec plus de calme. Grand et noble dans la défaite, le pape fit exhorter les fils de Tancrède à considérer, devant Dieu et leur conscience, ce qu'ils avaient fait, et à veiller à leur salut éternel. Si c'était lui qu'ils cherchaient, il était prêt : il ne craignait personne et sa vie ne lui était pas plus chère que celle des soldats qu'ils avaient immolés. Les chefs normands subirent le prestige de cette majesté simple et sereine : ils répondirent que, s'il leur était possible d'offrir au vicaire du Christ une digne satisfaction, ils se soumettraient volontiers à la pénitence qu'il lui plairait de prescrire.

Léon IX alors fit ouvrir les portes de la ville, délia ses vainqueurs de l'excommunication qu'ils

avaient encourue, et, tranquille, il se rendit au milieu d'eux. Sa confiance en leur loyauté ne fut point déçue. « Vous auriez vu, écrit un témoin[1], tous ces guerriers en larmes, les uns se prosterner la face contre terre, les autres traîner dans la poussière leurs vêtements de soie et se jeter à ses pieds. » De tels retours ne sont point rares en ces siècles de violents contrastes. « Et lui, continue le narrateur, les accueillait avec une simplicité de colombe et les engageait paternellement à faire une sérieuse pénitence. Quand il leur eut adressé à tous les avis que réclamait la circonstance, il leur donna sa bénédiction; puis il les congédia et, en s'éloignant, ils affirmèrent par serment qu'ils lui resteraient fidèles et qu'ils remplaceraient auprès de lui les soldats qu'il avait perdus. » C'était comme une déclaration d'hommage.

Et ainsi, sa dignité dans l'épreuve, sa fermeté tempérée de mansuétude, son intrépidité calme de père et de pontife lui procuraient, pour le Saint-Siège, plus qu'ils ne pouvait espérer d'un succès : à la place d'ennemis insaisissables, toujours prêts à la révolte, c'étaient des vassaux qui venaient à lui spontanément. Sans doute, et il était le premier à ne point se faire illusion, ces terribles aventuriers n'étaient point si brusquement convertis et ils ne renonçaient point à tirer gain de leur victoire ; mais ils étaient moralement subjugués : entre eux et la Papauté, un rapprochement s'était opéré, qui, tôt ou tard, devait porter ses fruits.

Léon IX profita de leurs bonnes dispositions, pour rendre aux victimes les derniers devoirs. C'était le troisième jour après le combat : le champ de bataille

1. *Anonymus Beneventensis*, dans Watterich, *op. cit.*, I, CII.

était jonché de corps affreusement mutilés, irrécusables témoins d'une héroïque bravoure. Çà et là, se dressaient des monceaux plus considérables : ils marquaient les endroits où les volontaires avaient résisté jusqu'à la mort. Et dans ces cadavres, le pape reconnaissait des parents, des compatriotes, des amis particulièrement chers : tous d'ailleurs n'étaient-ils point ses enfants ? Et, son cœur se serrait angoissé. « Il allait, écrit un contemporain[1], poussant des cris et des gémissements, répétant les noms de ceux qu'il avait le plus aimés, comme pour soulager son amère douleur ; il eût souhaité ne point leur survivre. Une considération pourtant lui apportait quelque adoucissement : les oiseaux de proie avaient respecté les soldats tombés au service de l'Église : ne serait-ce point un signe que le Seigneur leur avait fait miséricorde ? » Et, pendant qu'on inhumait tous ces corps dans une église abandonnée, il persévérait dans la prière et dans le jeûne, pour fléchir les rigueurs du souverain Juge et donner à tous, partisans et adversaires, un suprême témoignage de paternelle affection[2].

La nouvelle de la défaite se répandit bien vite,

1. *Id.*, *ibid.*

2. Herman Contract (*Chronicon*, *ad annum* 1053), dit que « les Allemands périrent par un juste jugement de Dieu, ... parce qu'un si grand pontife aurait dû combattre plutôt pour les choses éternelles... » et saint Pierre Damien, dans une lettre à Orderic, évêque de Firmo (Migne, *Patr. lat.*, CXLIV, 316), enchérit encore sur ce reproche. — Mais, ni le chroniqueur, ni l'âpre zélateur de la réforme ne se sont certainement pas rendu compte des circonstances qui ont obligé Léon IX à combattre les Normands, circonstances qui sont exposées par le saint pontife lui-même, dans une lettre à Constantin Monomaque déjà signalée plus haut.

jetant la consternation dans toute la contrée. A l'espérance, succéda l'abattement et les chefs normands n'eurent point de peine à réduire les villes qui avaient secoué leur joug. Il était à craindre qu'à Bénévent, le parti lombard ne reprît l'avantage, au grand détriment de l'autorité pontificale. Aussi Léon IX, au lieu de rebrousser chemin et de se replier sur Rome, résolut-il de se rendre dans cette cité, objet de tant de soucis. Humfroy l'accompagna, soit pour lui faire escorte, soit peut-être aussi — il est permis de le soupçonner — pour surveiller sa marche et prévenir une jonction possible avec Argyros, et les troupes de Byzance. Ce n'était point sans appréhensions que le vaincu poursuivait la route : quel accueil allait-il recevoir de cette population si mobile? Mais les Bénéventins s'honorèrent en respectant son infortune; ils avaient compris que c'était pour leur sécurité qu'il avait entrepris cette campagne et, pour n'avoir point réussi, il n'avait pas moins de titres à leur reconnaissance. Ils se portèrent donc à sa rencontre et ils le saluèrent de leurs larmes et de leurs gémissements. Entre eux et le pontife, leur suzerain, le malheur venait de créer des liens durables de mutuelle confiance et de filial attachement.

Sans être prisonnier de ses vainqueurs, comme se l'est imaginé Hermann, le chroniqueur de Reichenau[1], le souverain pontife demeura plusieurs

1. *Loc. supr. cit.* — La preuve en est qu'il partit quand il voulut et que les Normands lui firent escorte jusqu'à Capoue. Et, s'il avait été prisonnier, était-ce à Bénévent, terre pontificale, que ses vainqueurs l'eussent gardé? Du reste, à Bénévent, Léon IX a parlé et agi en pape qui jouit de sa pleine liberté : il a même écrit de là des lettres très peu favorables

mois dans sa principauté de Bénévent. Il savait les populations inquiètes : il voulait leur redonner confiance, car, il pouvait le constater, sa présence en imposait aux Normands. D'ailleurs, il n'avait point perdu l'espoir de réaliser enfin son œuvre de sauvegarde et de pacification. Il avait appris que Henri III, déplorant trop tard son imprudent contre-ordre, rassemblait des troupes et il comptait que, tiré de sa torpeur, le souverain de Byzance joindrait ses forces à celles du Saint-Empire : rester aux avant-postes, n'était-ce point stimuler leur lenteur et hâter, pour ces régions, l'heure de la sécurité?

Et là, comme à Rome, comme dans ses voyages, il vivait dans la retraite, le travail et la prière, attentif à sa propre sanctification, à l'organisation de la principauté et au gouvernement de la chrétienté. Quinze jours après son arrivée, le 12 juillet 1053, il accorda le pallium à Ulrich, le nouvel archevêque qu'il avait nommé à Bénévent, et il confirma les biens et les privilèges de ce siège archiépiscopal.

Au mois de septembre, il termina une contestation qui divisait les prélats d'Afrique. Elle n'était plus, la glorieuse époque des Cyprien, des Eugène, des Augustin : des deux cents Églises dont s'enorgueillissait la primatie de Carthage, cinq à peine avaient survécu aux ravages des Vandales et des Musulmans. Et, comme si, au milieu de tant de ruines, il y avait place encore à des querelles de préséance, l'évêque de Gummi, en Bisacène, se voyant à la tête

aux Normands. Son long séjour dans le sud de l'Italie s'explique fort bien par les motifs que j'indique dans le texte. — L'opinion de Hermann a pourtant été admise par plusieurs historiens allemands.

d'un diocèse plus considérable, se regardait comme le successeur des métropolitains d'Adrumète et disputait à Carthage sa prééminence séculaire. Deux évêques, outrés de ces prétentions, en appelèrent, d'accord avec le primat, à la décision du souverain pontife. Leur démarche répondait trop bien aux vues de Léon IX, pour n'être point agréée. « Malgré la douleur que nous cause un tel affaiblissement de la religion (en Afrique), leur écrivit-il en les félicitant[1], nous sommes heureux de constater que vous réclamez de votre Mère, la sainte Église romaine, le règlement de vos difficultés. Sachant que vous devez être des ruisseaux qui, partis d'une même source, vont se répandre de divers côtés, vous êtes venus chercher une direction sûre à l'endroit même où la source jaillit. » Il confirma donc les prérogatives de l'évêque de Carthage : « Cette primatie qu'il a reçue du Siège apostolique, il ne saurait la perdre, au profit d'aucun évêque africain ; il la gardera jusqu'à la fin des âges, soit que sa ville demeure solitaire et dévastée, soit qu'elle se relève un jour brillante de gloire. » Un autre Léon devait se souvenir plus tard de cette déclaration solennelle et, rapprochement curieux, c'était en faveur d'un ancien évêque de Toul, le cardinal Lavigerie !

L'inlassable champion du pouvoir pontifical n'eut garde de négliger l'occasion qui s'offrait à lui si propice d'affirmer une fois de plus les principes pour lesquels il avait tant combattu : « Sachez, mandait-il[2], que sans l'ordre du successeur de Pierre, on ne peut tenir de concile universel, ni condamner ou

1. Migne, *Patr. lat.*, CXLIII, 727.
2. *Ibid.*

déposer un évêque. » Et, pour appuyer cette déclaration et d'autres analogues, il puisait des maximes dans une collection de canons ou de rescrits formée en France ou en Allemagne, dans la première moitié du IXe siècle, sous le nom d'Isidore Mercator ou Peccator. Ces canons qui tendaient surtout à diminuer au profit de Rome les attributions des métropolitains, n'étaient point authentiques, du moins dans leur attribution à tel ou tel pape, et le nom d'Isidore cachait l'un de ces compilateurs peu scrupuleux, comme il s'en rencontrait alors. Mais leur jurisprudence était si conforme aux principes, aux décisions du gouvernement pontifical; elle était si bien l'expression des opinions régnantes; elle répondait si parfaitement aux besoins de l'Église, qu'ils passaient pour vrais dans les régions transalpines et même en Italie. Les papes jusqu'alors en avaient fait un usage très restreint; mais, à partir de Léon IX qui apporta sur les bords du Tibre la persuasion commune en son pays d'origine, ces canons ou décrétales, furent constamment cités dans les bulles et autres documents. Et ce n'était point imposture, puisque la supercherie du compilateur n'a été soupçonnée qu'au XVIe siècle et que, d'ailleurs, ces canons n'étaient faux que pour la date ou pour la rédaction. Il n'y a donc pas lieu de faire un reproche à notre saint de les avoir invoqués. Sa bonne foi est indéniable et, en les employant, loin de céder à des calculs mesquins, il suivait les traditions de ses prédécesseurs; il tirait les conséquences logiques de la primauté accordée à Pierre et il montrait une intelligence pratique de son époque : affirmer l'autorité papale par la doctrine et par les actes, c'était le vrai moyen d'éliminer les éléments de dissolution qui

menaçaient la société chrétienne, d'assurer le succès de la guerre qui venait enfin d'être déclarée à la simonie, à l'incontinence des clercs et aux autres abus.

Cependant, en France, Bérenger continuait à s'agiter. A force d'argent, il avait obtenu sa liberté et il avait repris ses courses et ses intrigues, protégé qu'il était par Eusèbe Brunon, évêque d'Angers, et par le comte d'Anjou, Geoffroy Martel. Inquiet de ce mouvement qui menaçait l'intégrité de la foi et plus encore la tranquillité de ses états, Henri I, avait réalisé son projet et convoqué à Paris, le 16 octobre 1051, un synode de prélats français : il prétendait régler l'affaire sans avoir à recourir au magistère pontifical; mais, vouloir se passer du pape, surtout dans une question dogmatique, c'était se condamner à l'impuissance. L'hérésiarque ne répondit point à la citation et l'on dut se borner à flétrir ses erreurs — détail caractéristique, sans faire allusion, semble-t-il, aux condamnations antérieures des conciles de Rome et de Verceil — et à décréter que, s'il ne venait à récipiscence, il serait, lui et ses partisans, poursuivi par la force armée et livré au bras du bourreau.

Mais, réfugié sur une terre amie, Bérenger n'avait cure de toutes ces rigueurs, et ses doctrines se répandaient, parées du double prestige de la nouveauté et de la persécution. Un jour vint cependant où il ne se jugea plus si rassuré : ce fut quand le comte d'Anjou, ayant enfin relâché l'évêque du Mans, son prisonnier, crut devoir, pour se protéger contre des représailles possibles, solliciter pardon et appui du souverain pontife : il risquait fort d'être le prix et le gage de la réconciliation. Précisément, Hildebrand,

toujours abbé de Saint-Paul-hors-les-Murs, arrivait en France, en qualité de légat, pour régler un certain nombre de causes ecclésiastiques : il vint tout cauteleux le trouver ; il protesta par de belles paroles de la pureté de ses intentions, de la rectitude de sa doctrine, faussement incriminée, disait-il, par l'ignorance et la méchanceté ; il promit de s'abandonner entièrement à la décision du vicaire de Jésus-Christ : bref, il abusa le légat qui faisait alors son apprentissage des hommes et des affaires. Un concile devait se réunir à Tours, en avril 1054 ; Hildebrand devait le présider : tous deux convinrent de soumettre le cas aux évêques. Si ces derniers le prenaient en considération, Bérenger se présenterait, discuterait ses assertions et se laverait de toute accusation d'hérésie ; dans l'alternative contraire, il irait sans retard se justifier devant l'autorité apostolique. Le synode accepta l'examen et, après un long débat, l'archidiacre déclara, par écrit et sur la foi du serment, qu'il professait réellement de cœur « que le pain et le vin de l'autel étaient, après la consécration, le corps et le sang du Christ. » La formule était orthodoxe ; mais, par des artifices de dialectique, le rusé novateur se tirait, devant sa conscience, de toute abjuration : il dissimulait pour l'instant et se réservait pour des temps plus propices.

Quelle part Léon IX prit-il à toutes ces négociations ? nous l'ignorons ; et il semble probable que, dans sa lointaine et montagneuse retraite, il n'en fut point informé. Hildebrand était son fondé de pouvoirs ; il lui avait donné ses instructions ; il l'avait muni, c'est Bérenger qui note ce détail, de textes recueillis d'avance dans les saints Pères ; mais là forcément, devait se borner son action : ce n'est

qu'au retour de son légat qu'il pourrait connaître les incidents survenus et ratifier les décisions prises.

Une discussion du reste venait d'être suscitée par le patriarche de Constantinople ; futile en apparence, ridicule même, elle dénotait des tendances très inquiétantes et sollicitait une attention active et soutenue. Aussi, le pape se mit-il à l'étude du grec, voulant juger par lui-même de la marche et de l'extension du débat : il contentait en même temps les désirs de sa haute piété, car la connaissance de la langue des Septante et de saint Luc lui permettait de mieux approfondir le sens des Écritures, son étude de prédilection.

Malgré les intérêts politiques qui eussent dû, vis-à-vis de l'Islamisme triomphant, serrer l'empire grec contre le centre de la chrétienté, le mouvement séparatiste s'était accentué sur les rives du Bosphore, surtout depuis l'avènement de Michel Cérulaire, en 1043. Le premier acte de l'ambitieux et entreprenant successeur de Photius avait été significatif. A Byzance, comme à Rome, se trouvaient des sanctuaires et des couvents de l'autre rite : c'était comme un signe constant de l'union des Eglises. Michel ferma les églises latines, chassa de leurs maisons les moines latins et menaça d'excommunication tout fidèle qui recevrait la communion, à la manière des Latins, sous les espèces de pain non fermenté. Un de ses clercs, poussant jusqu'au bout la logique de ses leçons, alla jusqu'à fouler du pied une hostie consacrée.

Sur son invitation, Léon, archevêque d'Achrida, en Bulgarie, écrivit un long réquisitoire contre l'Église romaine, lui reprochant avec véhémence de se servir, pour la Messe, de pain sans levain, « une

brique, disait-il, de l'argile sèche et non du pain; » de ne point chanter l'*Alleluia*, durant le Carême, et d'observer le samedi, comme le peuple d'Israël : « Quiconque garde ainsi le sabbat et les azymes, s'écriait-il[1], n'est ni Juif, ni chrétien; il est semblable au léopard... Vous êtes à demi payens, vous qui mangez des animaux étouffés, dans lesquels le sang se trouve encore. La vie n'est-elle point dans le sang? manger le sang d'un animal, c'est donc manger son âme... Pourquoi travaillez-vous à la réforme du peuple? travaillez d'abord à vous réformer vons-mêmes! Vous vous trompez vous-mêmes et vous égarez les fidèles. » Cette diatribe, sur des griefs futiles et si peu fondés, fut envoyée à l'évêque de Trani, pour être par lui communiquée, lisons-nous sur l'en-tête, « à tous les princes des prêtres et aux prêtres de France, aux moines et aux peuples et au révérendissime pape[2]. » Ce diocèse, de rite latin, sis en Apulie, sur territoire grec, avait été rattaché par Léon l'Isaurien à la métropole de Bysance : il formait donc un intermédiaire facile pour la diffusion du manifeste.

Vers le même temps, un moine de Studium, Nicéphore Pectoratus avait publié contre les Latins des attaques plus violentes encore[3]. Il reprenait les

1. Cornélius Will, *Acta et scripta quæ de controversiis Ecclesiæ græcæ et latinæ, sæculo undecmio composita, exstant.* Leipzig, Elwert, 1861. Le texte grec de la lettre de Léon se trouve aux pages 56-60.

2. La dédicace à l'évêque de Trani, omise dans le texte grec (Will., *loc. cit.*), se trouve dans la traduction latine donnée par le cardinal Humbert (Will, *op. cit.*, p. 61, et Migne, *op. cit.*, 929).

3. Ce réquisitoire de Nicéphore se trouve dans Will, *op. cit.*, 127-136, et dans Migne, *Patr. lat* , CXLIII, 973-983.

mêmes reproches sur les azymes et le jeûne du samedi et il abordait, avec une grande amertume de langage, la question du célibat ecclésiastique, soigneusement tue par la diplomatie de Cérulaire et de son prête-nom : « De qui, demandait-il, tenez-vous la coutume de défendre et de dissoudre le mariage des prêtres? Quel docteur de l'Église a pu vous enseigner une telle abomination, qu'on doive n'être point marié pour recevoir l'imposition des mains? Il résulte de là que, d'après vous, celui qui a reçu les ordres, s'empresse de se marier et le fait légitimement. En agissant ainsi, vous flattez-vous d'obéir aux saints canons? ».

La passion avait aveuglé le moine, comme le patriarche : leurs prétentions et leurs griefs étaient aussi peu justifiés. Pour n'être point levé, le pain azyme n'en constitue pas moins du pain et c'est précisément de ce pain non fermenté que Jésus a pris dans ses mains pour instituer l'Eucharistie. Et jeûner le samedi, était-ce célébrer un jour de fête? Quant à la loi du célibat, c'était s'abuser grossièrement de se figurer que Rome l'imposait aux seuls candidats au sacerdoce : toute l'action du présent pontificat n'avait-elle point tendu justement à la rappeler aux ministres prévaricateurs?

Humbert qui depuis quelque temps déjà était cardinal-évêque de Sylva-Candida, se chargea de répondre à Nicéphore[3] et le souverain pontife opposa à la lettre de l'évêque d'Achrida une longue dissertation, répartie en quarante et un paragraphes[2]. Il n'éludait point les accusations sur le samedi, l'alle-

1. Will, *op. cit.*, 136-153 ; Migne, *op. cit.*, 984-1000.
2. Will, *op. cit.*, 65-85 ; Migne, *op. cit.*, 744-768.

luia et le pain sans levain et, versé comme il l'était dans l'étude de l'Écriture et de la tradition patristique, il appuyait ses raisons de toute une collection de textes tirés des saints Pères; mais il élevait la question et, derrière tout ce fatras ridicule et puéril, il dénonçait hardiment les tendances à la révolte. Aussi, insistait-il surtout sur la primauté de Pierre, la prouvant par les paroles du Sauveur et les multiples décisions des conciles, et il s'écriait, dans un élan d'apostolique fierté : « Ce n'est pas moi qu'atteignent vos murmures; c'est le Seigneur... car ma puissance, comme toute autre, ne vient que de lui. Au reste, hommes vous-mêmes, vous penserez de l'homme ce que vous voudrez... Mais que le premier venu orgueilleusement s'attribue ce qui lui plaît, qu'il usurpe les droits de notre Siège; c'est ce que je ne puis tolérer, car quiconque essaie d'anéantir ou d'amoindrir l'autorité et les prérogatives de l'Église romaine, celui-là complote la ruine et la perte de la chrétienté. Auprès de qui, en effet, opprimées par l'ennemi, les filles iront-elles chercher consolation et encouragement, si leur unique mère est étouffée? Qui appelleront-elles à leur secours? Elle seule a protégé Athanase; elle seule a accueilli, consolé, défendu toujours les vrais catholiques et rétabli les expulsés dans leurs droits!.. Restons donc unis, concluait-il, en un seul corps, où chaque membre tienne sa place, sans porter envie aux autres. Point de zèle jaloux contre l'Église romaine : elle garantit votre propre gloire, tant que vous lui resterez attachés; si vous vous séparez d'elle, vous n'êtes plus que des branches mortes, condamnées au feu ».

L'heure semblait opportune, pour un appel à l'union. Les patriarches orientaux étaient assez peu

résolus à s'incliner devant leur collègue de Bysance : élu en 1052, celui d'Antioche s'était empressé d'informer le pape de son élévation ; il lui avait adressé sa profession de foi et il avait formellement reconnu la suprématie du Saint-Siège. De son côté, l'empereur, Constantin Monomaque, avait été fort ému du désastre de Civitella. Il craignit pour ses possessions italiennes ; il envoya au vaincu une lettre de condoléances, protesta de son respect, de sa déférence à l'égard de la Cour de Rome et exprima le vif désir de voir renaître entre les deux Églises la concorde un instant compromise. Et Michel Cérulaire, lui-même, entrant dans les vues plus politiques que religieuses du monarque bysantin, manifesta la meilleure volonté, ne souhaitant qu'une chose, « qu'après de funestes et trop longues discordes, la fille soit heureusement réconciliée avec la mère ».

Vraies ou simulées, il fallait encourager ces bonnes dispositions : avec la paix religieuse, elles pouvaient procurer le secours contre les Normands, puis l'union de l'Orient et de l'Occident, contre l'Islam envahisseur. Léon félicita donc le patriarche d'Antioche de son attachement à la chaire de Pierre et il l'exhorta chaleureusement à ne point abandonner les droits du premier siège occupé par le chef des apôtres. « Vous me demanderez, lui écrivait-il, se dégageant à l'avance de toute éventualité fâcheuse, les motifs de la division que vous déplorez... je répondrai à votre religieuse sollicitude, qu'avec le secours de Dieu je tiens encore d'une main très ferme le lien de la sainte unité. Nous ne saurions encourir la responsabilité d'une scission, nous qui nous laissons guider constamment par l'intégrité de la concorde et

par la plénitude de la discipline ecclésiastique. La dignité et les droits de chacun de nous doivent être respectés. Nul ne doit outrepasser orgueilleusement les limites fixées par nos pères. »

A Constantin Monomaque, en retour de ses condoléances quelque peu intéressées, il adressa des remerciements très habiles, pour ses sentiments de bienveillance envers l'Église romaine; il expliqua les motifs de son intervention militaire en Italie, de sa campagne de Civitella; il exposa ses résolutions et ses espérances et il se plaignit des menées ambitieuses du patriarche Cérulaire.

Quant à ce dernier, une lettre énergique et pressante, où la tendresse du père tempérait les justes sévérités du pontife, vint lui rappeler les enseignements du Christ et des docteurs, lui reprocher sa présomption et lui faire craindre les terribles conséquences d'une révolte et d'un schisme : « Tu nous écris, lui mandait-il, que, si grâce à nous ton nom était inséré dans les dyptiques de l'Église romaine, le nôtre, en revanche, se lisait, grâce à toi, dans celles de toutes les Églises de l'univers. Quelle est cette énormité, ô mon bien cher frère? Est-ce que l'Eglise romaine, tête et mère des Églises, n'a pas des membres et des filles?... Cette Église romaine n'est point si seule que tu parais le croire. Lorsque, dans l'univers, un peuple se sépare orgueilleusement d'elle, ce peuple, sache le bien, ne forme plus une Église, mais un conciliabule d'hérétiques, un conventicule de schismatiques, une synagogue de Satan ».

Ces deux lettres à l'empereur et au patriarche, dans lesquelles il fondait de si fortes espérances de réconciliation et de paix religieuse, d'union des deux empires contre le Sarrasin et de secours immédiat

contre les Normands, il ne les confia point à de simples messagers. Il choisit, parmi ses conseillers dévoués, trois légats, au zèle et à l'habileté desquels il se remit entièrement. C'étaient le cardinal Humbert, à qui sa connaissance de la langue hellénique devait faciliter la besogne et que sa récente controverse avec Nicéphore Pectoratus avait signalé davantage encore à l'attention de la cour et du clergé bysantins; le vice-chancelier de l'Église romaine Frédéric, dont la position officielle devait inspirer toute confiance, et Pierre, archevêque d'Amalfi.

Les plénipotentiaires prirent congé du souverain pontife, à Bénévent, en janvier 1054; ils passèrent par le Mont-Cassin, recommander aux religieux le succès de leur importante mission, et ils s'embarquèrent pour la Grèce. Mais, quand ils arrivèrent à Constantinople, au mois de juin, Léon IX n'était plus : le Seigneur bon et miséricordieux avait épargné à son cœur la douleur de l'insuccès.

CHAPITRE V

MORT, CULTE ET SOUVENIR

Tant de courses et de travaux, de soucis et de chagrins eussent eu raison du tempérament le mieux constitué et de la volonté la plus énergique : le fils des comtes d'Éguisheim, d'une complexion plutôt délicate, ne devait point échapper à la loi. Dans ce long et laborieux séjour à Bénévent, il sentit ses forces décroître et sa vie, déjà si sainte et si mortifiée, devint toute céleste. Plus encore que par le passé, il se préoccupa du sort des pauvres âmes du Purgatoire et souvent il se plaisait à célébrer le saint Sacrifice pour leur délivrance. Le 12 février, jour anniversaire de son sacre, il tint encore, malgré sa faiblesse, à célébrer, en grande pompe, la messe pontificale et sa tendre piété, son exquise douceur ravirent les assistants. Mais cet effort l'avait brisé et, se jugeant frappé à mort, il voulut revoir Rome et prier encore au tombeau des apôtres.

Il quitta donc Bénévent, au milieu des larmes et des sanglots, et il prit en litière le chemin de la Ville éternelle. Humfroy et ses Normands, fidèles à la promesse qu'ils lui avaient faite d'eux-mêmes, au lendemain de Civitella, l'escortèrent jusqu'à Capoue, limite de leur domination. A petites journées, comme

le lui permettait son état d'épuisement, il arriva enfin au palais de Latran, où il se reposa quelque temps, « attendant, dit Wibert[1], ce que déciderait de lui l'adorable volonté du Juge suprême ».

Nous avons, de ses derniers jours, une relation due à la plume minutieuse d'un témoin oculaire : ce serait une faute de la déflorer et de nous priver de l'édifiant spectacle d'une sainte mort, digne couronnement d'une vie si bien remplie[2]. « Le 17 avril, écrit le sous-diacre Libuin, dimanche du Bon-Pasteur, le Pape, se trouvant plus souffrant, manda auprès de lui les évêques et les clercs. « Mes frères, leur dit-il, le Seigneur me rappelle. Ayez en mémoire la parole de l'Évangile : « Veillez, car vous ne savez à quelle heure le Seigneur viendra, » et voyez combien périssable est la gloire de ce monde. Moi, indigne, j'ai reçu la dignité de l'apôtre Pierre et, me voilà, en ce qui concerne mon corps, réduit au néant. Ce monde s'obscurcit pour moi et n'est plus qu'une sombre prison. J'ai vu le lieu où je vais entrer, et il me semble que je suis déjà sorti du temps et que j'habite désormais le monde de ma vision. Là, je me suis réjoui sur le sort de mes frères qui sont tombés en Apulie en combattant pour Dieu, car je les ai vus au nombre des martyrs... puis, j'ai entendu une voix qui disait : « Dans trois jours, il sera près de nous... sa place est préparée. » Mes frères, conclut le pontife, si je survis au troisième jour, tenez ma vision pour vaine et mensongère ; mais, si je trépasse au jour annoncé, gardez fidèlement mes

1. *Op.* et *loc. cit.*, liv. II, ch. XIV.

2. Libuini, *Ecclesiæ romanæ subdiaconi, De obitu S. Leonis, P.P. IX*, dans *Act. SS.*, II° Aprilis, 665 et sq. — Migne, *Patr. lat.*, CXLIII, 505 et sq. — Watterich, *Pont. rom. vitæ*, I, 170.

paroles. Allez maintenant et revenez au lever de l'aurore. » Et, veillé seulement par quelques amis, il passa la nuit dans le recueillement et la prière. »

Mais, dévot comme il l'était au prince des apôtres, il ne pouvait que souhaiter mourir auprès de son tombeau vénéré. Aussi, « le lendemain, quand on revint près de lui, il voulut qu'on le transportât à la basilique Saint-Pierre, devant le sarcophage qu'il s'était fait préparer. Les Romains, voyant le cortège, crurent que le pape avait rendu le dernier soupir et, suivant la coutume, ils se précipitèrent en masse vers le palais de Latran, pour le mettre au pillage. Mais, ajoute le chroniqueur, en termes malheureusement trop vagues, tels étaient le mérite et les vertus du bienheureux Léon, qu'ils ne purent franchir la porte du palais et qu'ils rentrèrent chez eux, couverts de confusion et pénétrés de crainte.

« Lorsque sa litière fut déposée au lieu qu'il avait indiqué, le malade fit approcher les fidèles et leur ayant fait signe de s'asseoir pour écouter ses avis : « Mes frères, leur dit-il, au milieu d'un religieux silence, vous qui servez avec moi Notre-Seigneur Jésus-Christ, soyez fidèles aux commandements de Dieu et marchez dans le droit sentier, pendant que vous jouissez encore de la lumière. » Et, revenant dans cette allocution suprême sur des recommandations qui lui avaient été bien familières : « Que nul d'entre vous, continua-t-il, ne se permette d'acheter en toute propriété une villa, une vigne ou un bien quelconque de la sainte Église dont il a seulement l'usufruit. Celui qui agirait de cette manière encourrait certainement la colère du souverain Juge. Vous prêtez serment beaucoup trop facilement et vous vous êtes exposés aussi, en plusieurs circonstances,

à vous rendre coupables de parjure. A cause de la miséricorde de Dieu, je vous remets ces fautes qui se sont renouvelées trop souvent. Ne vous mariez point avec des personnes de votre parenté. Ne suscitez pas de difficultés aux pèlerins qui viennent ici de toutes les parties du monde, pour demander à Dieu, par l'intercession de son Apôtre, le salut de leurs âmes et de tous les chrétiens. Offrez enfin à Dieu les prémices des biens qu'il vous accorde, c'est-à-dire, de vos fruits et de vos animaux. Si vous agissiez autrement, vous ne pourriez vous sauver. »

« Puis, il manda les évêques et les clercs; leur fit le sincère aveu de ses fautes... et, apercevant l'image de la Croix, il fondit en larmes et pria longuement. Il remit ensuite leurs censures à ceux qu'il en avait frappés et octroya même une indulgence générale... « Seigneur Jésus, murmurait-il, vous qui disiez dans l'Évangile que nous lisions hier : « Je suis le bon Pasteur, qui donne sa vie pour ses brebis »... délivrez de tout mal et de tout lien ceux qui ont encouru l'anathème et l'excommunication. Faites qu'ils embrassent de tout cœur la vérité et qu'ils comprennent que ce n'est point un sentiment de haine qui m'a poussé à les condamner, mais uniquement mon devoir de défenseur de la foi. Que votre miséricordieuse bénédiction se repose sur eux tous! » Et, revivant par la pensée toutes ses courses apostoliques : « Accordez, ajoutait-il, la paix et la concorde aux provinces que j'ai visitées ; c'est à cause de vous qu'elles m'ont reçu et qu'elles m'ont obéi. N'avez-vous point dit : « Qui vous reçoit, me reçoit, et qui me reçoit, reçoit Celui qui m'a envoyé »?... C'est en votre nom que j'ai marché, que j'ai prêché, supplié, menacé. Vous le savez, ô mon Dieu, j'ai tâché de vous être fidèle en

tout. Mais, comme vous êtes un père miséricordieux, daignez convertir tous vos adversaires, pour qu'ils vous connaissent, vous qui êtes le vrai Dieu, béni dans les siècles des siècles! » Et tous les assistants répondirent : « Amen! »

Il pria ensuite pour Théophylacte, son prédécesseur, qui alors expiait volontairement ses fautes dans le monastère de Grotta-Ferrata, et pour les deux frères de celui-ci, Pierre et Grégoire; il les savait chargés d'une lourde responsabilité : celle d'avoir propagé et fortifié la simonie; peut-être même avait-il eu encore à souffrir de ce vieux parti des comtes de Tusculum. En bon pasteur, il s'apitoyait sur leur sort; après le Sauveur, il répétait : « Je ne veux point la mort du pécheur, mais sa conversion et son salut. »

Le soir venu, il congédia, comme la veille, tous ceux qui l'assistaient et il passa la nuit dans une continuelle oraison. Cette fois, c'était moins sur le passé que sur l'avenir, que sa pensée se reportait : « Seigneur, Dieu des armées, soupirait-il, regardez votre serviteur, exaucez sa requête. Que votre bonté écoute ceux qui vous prient avec sincérité. Que votre parole arrive au cœur de ceux qui l'entendent. Faites-nous connaître la vérité. Si quelqu'un se sert de mon nom pour vous solliciter, daignez l'exaucer, quelque chose qu'il vous demande. Si quelques fidèles ont l'attention de célébrer mon anniversaire, soit par la célébration du saint Sacrifice, soit par des distributions d'aumônes, daignez les récompenser au centuple et, après cette vie, accordez-leur la vie éternelle. Ce n'est point appuyé sur mes mérites, mais sur votre bonté, que je parle ainsi : n'avez-vous pas dit : « Demandez et vous recevrez » ?... Je ne m'adresse

pas à votre justice, mais à votre miséricorde. Je ne demande point que mon nom soit glorifié : je n'ai rien fait pour cela ; mais, Seigneur, que le Siège apostolique soit exalté à cause de votre nom, ô vous qui êtes béni dans les siècles des siècles. »

Au point du jour, le 19 avril, les évêques, les prêtres, les diacres, le clergé et le peuple romain se retrouvèrent en la basilique Saint-Pierre. Le pape se souleva sur sa couche et, soutenu par deux clercs, il se fit porter à l'autel de l'Apôtre et, là, il se prosterna et resta environ une heure dans la prière et dans les larmes. Puis, ayant regagné son lit, il demanda le silence et adressa quelques paroles aux assistants. Il renouvela ensuite sa confession, entendit la messe et reçut la sainte Communion : « Taisez-vous, pour Dieu! dit-il alors, peut-être vais-je pouvoir prendre un peu de repos. » Et, inclinant la tête, il s'endormit... mais, c'était du dernier sommeil. Il était dans la cinquante-deuxième année de son âge, la vingt-huitième de son épiscopat, et il y avait cinq ans, deux mois et sept jours qu'il avait pris possession de la chaire de saint Pierre : ainsi se vérifiait sa vision des cinq calices[1].

Ses obsèques furent célébrées, au milieu d'un grand concours de clercs et de fidèles, et son corps, suivant son désir, fut déposé dans le tombeau qu'il s'était préparé, près de l'autel de saint Grégoire, à l'entrée de la basilique Saint-Pierre : ne méritait-il point d'être réuni dans la mort et dans la gloire au pontife dont il avait rappelé la piété et le goût pour le chant religieux, l'ardeur pour la réforme de

1. Elle se vérifia davantage encore, quand on constata que, de ses deux successeurs immédiats, Victor II régna deux ans et Étienne X, un an à peine.

l'Église et l'humilité apostolique en face des prétentions orgueilleuses du patriarche de Constantinople? Et, sur sa tombe, on grava ce distique, d'un laconisme éloquent :

« *Victrix Roma dolet, nono viduata Leone,*
« *Ex multis talem non habitura Patrem*[1]. »

Rarement, en effet, pontificat fut mieux rempli. Par son zèle, son activité, son infatigable constance, Léon IX, dans un règne trop court, fournit une longue carrière. Il enraya la simonie et le nicolaïtisme[2], et il ouvrit par sa noble indépendance la guerre qui allait se poursuivre, pour l'affranchissement de l'Église. Il devina Hildebrand et les hommes qui, sous l'influence de cet indomptable champion des libertés ecclésiastiques, devaient lui succéder comme chefs des pasteurs, Frédéric de Lorraine et Didier du Mont-Cassin, les futurs Étienne X et Victor III. Il releva la discipline ; rétablit l'usage salutaire des assemblées synodales; veilla, contre Bérenger et les Manichéens, à l'intégrité de la foi; encouragea et utilisa le mouvement monastique. Il dénonça le péril de l'Islam; il fit des Normands des amis et des vassaux du Saint-Siège et, s'il ne réussit point à détourner le schisme grec qui depuis longtemps menaçait, il put du moins se rendre le témoignage qu'il avait épuisé, pour ame-

1. Rome, la souveraine, est dans les pleurs : elle a perdu Léon IX et, entre beaucoup, elle ne trouvera point un tel père.

2. C'était le terme par lequel on désignait l'incontinence des clercs (*Apoc.*, II, 6), probablement du nom du diacre Nicolas, l'un des sept premiers diacres choisis par les apôtres (*Act.*, VI, 5).

ner l'union doctrinale et politique, tous les moyens de conciliation. Sa vigilante fermeté et la manifeste perfection de sa vie rendirent à la Papauté son prestige, comme sa bonté sereine et souriante, sa dignité dans l'épreuve, sa simplicité en toute occasion ramenèrent les cœurs au vicaire de Jésus-Christ. Il était passé le temps des hontes et des tristesses : le relèvement commençait! Et l'opposition qui travaillait dans l'ombre, en prenant plus de force et d'audace, allait rendre la lutte plus opiniâtre et, partant, le triomphe plus éclatant. Nos applaudissements vont à Grégoire VII : c'est justice; mais l'équité nous demande de ne point laisser dans un ingrat oubli celui que lui-même appelait son maître et son père et qui fut réellement son précurseur. Léon IX n'eut pas devant lui un Henri IV; mais, s'il eût rencontré un tel adversaire, la lutte eût peut-être été moins âpre : elle n'eût point été moins énergique[1].

« Malheureux notre monde qui n'a pas mérité de garder longtemps un tel pontife! » s'écriait son disciple Didier, abbé du Mont-Cassin[2]. « Pour lui, assurément, le paradis s'est ouvert et il jouit de la gloire des saints. » La voix populaire faisait écho à cette pieuse exclamation : clercs et fidèles, riches et pauvres, malades et bien portants, se pressaient au-

1. C'est à dessein que je n'ai rien dit des *Sermones et Epistolæ*, que les chanoines de Saint-Martin, à Louvain, firent paraître, en 1565, sous le nom de Léon IX, et que Surius réimprima à Cologne, en 1568 : ils sont de saint Léon le Grand (Ceillier, *Auteurs ecclésiastiques*, XX, 358) et le traité *De conflictu vitiorum atque virtutum* donné par Migne (*Patr. lat.*, CXLIII, 559 et sq.), comme étant de saint Léon IX, a pour auteur le bienheureux Ambroise Autpert, moine français du VIII^e^ siècle (*Hist. litt. Franc.*, IV, 140 et sq.).

2. *Dialog.*, liv. III, dans Watterich, *op. cit.*, 95.

tour du tombeau qui venait de se fermer sur le cercueil du pasteur vénéré, et le Seigneur semblait avoir pour agréable ce mouvement de filiale dévotion : dans les quarante jours qui suivirent les funérailles, la reconnaissance publique put attribuer au regretté pontife soixante-dix guérisons extraordinaires. Et ainsi, par ses bienfaits, Léon IX prolongeait ici-bas sa féconde existence; il prenait rang parmi les bienheureux dont on se plaît à reconnaître la puissante et salutaire intervention. Des plumes attentives conservèrent le souvenir de ces faveurs[1] et l'un des papes de la fin de ce onzième siècle, Grégoire VII (1076-1085) ou Victor III (1087), n'eut qu'à ratifier cette touchante canonisation : il le fit selon l'usage du temps, en procédant à une reconnaissance authentique, puis à une solennelle translation de ses restes mortels. Il les déposa, relate une vieille inscription[2], dans la même église Saint-Pierre, entre la porte d'argent et la porte de Ravenne, sur un autel qu'il lui consacra.

Mais, plus tard, cet autel, de ce qu'il était privilégié en faveur des défunts, reçut le nom d'autel des morts. C'était l'oubli qui venait pour le saint pasteur, et le voile s'épaissit encore, lors de la construction de la nouvelle basilique : les reliques furent placées dans une urne de cyprès et transportées dans le transsept méridional, sous l'autel des saints martyrs Martial et Valérie, que surmonte aujourd'hui la reproduction en mosaïque du fameux tableau du Dominiquin : les stigmates de saint François. Et rien,

1. Libuin., *op. cit.*

2. On peut la lire dans Aringhi, *Roma subterranea.* Paris, 1659, I, 158, et dans Brucker, *L'Alsace et l'Église...*, II, 380, n. 4.

dans ce sanctuaire de l'Apôtre, où sa tendre piété voulut soutenir le suprême combat, rien, pas même une inscription, ne rappelle au pèlerin la mémoire de Léon, et ses restes précieux, enfermés dans la pierre, ne sont point accessibles à la vénération du fidèle. Et pourtant, Rome ne l'a point complètement oublié : elle célèbre sa fête, le 19 avril, sous le rite double, et, ce jour-là, se lit au Martyrologe : « Mort de saint Léon IX, pape, illustre par ses vertus et ses miracles »... peut-être, à cette mention, eût-on pu ajouter : « et par les grands services qu'il rendit à l'Église » : l'éloge eût été plus complet.

Bénévent, et c'était justice, devança la Ville éternelle, dans le culte de reconnaissance qu'elle rendit à son défenseur. Ulrich, l'archevêque qu'il avait amené, ordonné, intronisé, lui bâtit un sanctuaire; son anniversaire fut solennisé par des hymnes propres et les habitants, encouragés par de nombreuses faveurs spirituelles et temporelles, se plurent à recourir à lui dans l'épreuve et dans le danger. Un moine de la ville reprit pour leur édification l'histoire de sa dernière maladie et continua la liste de ses miracles[1] et Didier, religieux du Mont-Cassin, le futur Victor III, lui consacra une page éloquente au III^e^ livre de ses *Dialogues*[2]. Mais l'esprit de l'homme est inconstant et bien rares sont les noms, même les plus aimés, qui survivent dans le renouvellement incessant des générations. L'église elle-même qu'Ulrich avait élevée ne résista point aux ravages

1. *Historia mortis et miraculorum S. Leonis IX*, dans Borgia, *Memorie storice di Benevento*, II, 343. — L'ouvrage est sensiblement inspiré de la relation de Libuin.

2. Migne, *Patr. lat.*, CXLIII, 460. — Watterich, *op. cit.*, I, 95.

du temps et ses pierres, au début du XIV^e^ siècle, servirent à construire la porte *della Rocca*. Ainsi, presque entière, périt, à Bénévent, la mémoire du grand ami de la cité, jusqu'au temps où Étienne Borgia, gouverneur de la délégation, sous le pape Clément XIII, justement ému de cette méconnaissance, recueillit avec soin, dans les écrits et dans les monuments, tous les souvenirs qui subsistaient de Léon IX, et persuada les notables de le déclarer solennellement, le 5 septembre 1762, protecteur de la ville. Une inscription, placée au fronton du *Palazzo publico*, devait rappeler, et cette décision, et les motifs qui l'avaient inspirée[1].

Deux localités de la même région honorèrent d'un culte particulier le bienheureux pontife. Sessa se rappelait un séjour qu'il avait fait dans ses murs; elle avait obtenu un os entier de son bras droit; elle l'avait proclamé son céleste patron et lui avait érigé un sanctuaire. Guardia dei Lombardi avait un monastère qui lui était dédié, et, quand le monastère disparut, une chapelle resta que les fidèles aimaient à fréquenter[2].

D'autres églises aussi se félicitèrent de posséder de lui quelques reliques, entre autres l'église Saint-Étienne, à Bologne, et plusieurs diocèses d'Italie, du moins dans les années qui suivirent sa mort, aimèrent à célébrer son anniversaire. Ce fut pour exciter la dévotion de ses ouailles, que Brunon, évêque de Segni, dans la province romaine, écrivit, sans doute sous le pontificat d'Urbain II (1088-1099), sa biogra-

1. Borgia, *Memorie storice di Benevento*, II. — Brucker, *op. cit.*, II, 381.

2. Brucker, *ibid.*, 382.

plie si pieuse de Léon IX[1] : il se reprochait d'avoir laissé tomber la fête du 19 avril et il ajoutait humblement : « Daigne le Bienheureux me faire merci! je le reconnais, ce n'est point une faible faute que j'ai commise. » Ce scrupule d'une âme délicate devait nous conserver maints détails inédits.

Cependant, en Lorraine et en Alsace, le souvenir du « bon Brunon » ne s'était point effacé. Dès son avènement à l'épiscopat, Udon avait encouragé l'un de ses clercs, de ses archidiacres peut-être[2], à consigner les traits de cette enfance, de cette jeunesse, de cette vie pastorale, qui avaient tant édifié et charmé les Toulois : Wibert se laissa persuader d'autant mieux qu'il avait été admis dans l'intimité de l'homme de Dieu. Il poussa d'abord son récit, très circonstancié, jusqu'à l'élection de son maître au souverain pontificat et, plus tard, il le continua jusqu'à sa mort. C'étaient les mémoires d'un témoin véridique qui rappelait à ses contemporains et conservait à la postérité la figure douce et énergique, austère et sympathique de ce vaillant soldat du Christ. L'anniversaire du 19 avril fut célébré tous les ans, jusqu'à la Révolution, dans la ville et le diocèse de Toul, et, en 1091, avec le concours de l'évêque Pibon et du comte Hugues de Dagsbourg, le doyen du chapitre, Lutulf, fonda, sous les murs de la cité épiscopale, pour des Chanoines-réguliers de Saint-Augustin, un

1. Elle est dans Watterich, *loc. cit.*, 95 et sq.

2. On ne sait de Wibert que son nom et le fait, dont il se félicite, d'avoir été admis parmi les familiers de Léon IX. Par un raisonnement assez ingénieux, le Père Brucker (*op. cit.*, I, 370) croit voir en lui un archidiacre, nommé Herbert, lequel paraît parmi les signataires de la charte de reconstruction de Saint-Epvre.

monastère qu'il dédia à saint Léon IX. Transportée, au début du xv^e^ siècle, à l'intérieur des remparts, pour les nécessités de la défense, cette abbaye fut agrégée, en 1627, par saint Pierre Fourier à la Congrégation de Notre-Sauveur et elle ne disparut qu'au moment de la suppression des ordres religieux par l'Assemblée constituante. Chaque année, à la fête de saint Léon, le chapitre de la cathédrale se rendait en procession à l'église abbatiale et mêlait ses louanges à celles des Chanoines-réguliers[1]. Touchant exemple de bonne confraternité! féconde émulation dans la vénération de ce bon pasteur!

La collégiale de Saint-Dié ne se contentait point de compter Brunon parmi ses bienfaiteurs : elle soutenait, déjà au xiii^e^ siècle, l'avoir eu comme grand-prévôt. L'assertion est loin d'être prouvée et, au xviii^e^ siècle, les historiens, pourtant bien complaisants, du chapitre vosgien ne la donnaient plus que sous les plus extrêmes réserves[2]. Mais le patriotisme local s'arrangeait de cette légende : aussi, la fête du saint pape était-elle inscrite, sous le rite double, dans le calendrier déodatien et, au xvi^e^ siècle, André de Reynette, alors grand-prévôt, érigea dans la grande église, aujourd'hui la cathédrale, une chapelle en l'honneur de celui qu'il s'honorait d'avoir comme prédécesseur et comme modèle.

Ni les autres monastères de la haute vallée de la Meurthe, Etival, Senones, Moyenmoutier, tous voisins de l'Alsace, ni l'abbaye de Poussay, qu'il avait achevée, ni l'abbaye Saint-Remi de Reims, où il avait

1. Eug. Martin, *Hist. dioc. Toul*, I, 229, 380 ; II, 135 et *passim*.

2. Duhamel, *Le pape Léon IX et les monastères de Lorraine*, dans *Ann. Soc. Émul. Vosges*, 1869.

tenu le plus important peut-être de ses synodes, ni sans doute d'autres communautés, encore objets de ses faveurs, ne négligèrent le culte du saint pontife : chaque année, en leur bréviaire, au jour de sa fête, ils avaient au moins des leçons propres.

Outre leur bienfaiteur, en Léon IX, Saint-Remi, Moyenmoutier, Senones prétendaient honorer une illustration de la famille de saint Benoît[1]. C'était en effet une persuasion douce aux Bénédictins que l'ami de Hildebrand, le précurseur de Grégoire VII, avait, comme ce dernier, appartenu à leur ordre. Mabillon, de ce chef, inséra la biographie qu'avait composée Wibert, au tome IX de ses *Acta Sanctorum Ordinis sancti Benedicti*, et il se retrancha, pour ce faire, derrière l'autorité de Trithème, le rédacteur de la *Chronique d'Hirschau*. Mais Trithème, le premier, à ce que l'on connaît, qui produisit cette affirmation, écrivait à la fin du xv^e^ siècle et, des chroniqueurs ou des biographes plus anciens, aucun ne fait un moine de Brunon, ni Wibert qui pourtant note soigneusement la dévotion de son héros envers le saint patriarche, ni Jean de Bayon, moine de Moyenmoutier, ni Richer, moine de Senones, ni Didier, moine du Mont-Cassin, ni même saint Pierre Damien, lui qui, voulant établir que les religieux ne sont point inhabiles à gouverner l'Église, énumère tous les papes sortis du cloître. Aussi, le Bollandiste Henschen qui publia l'œuvre de Wibert, au tome deuxième d'avril des *Acta Sanctorum*, ne dissimula point ses doutes sur cette croyance que rien ne lui paraissait appuyer. Mabillon, après Trithème, semble ici avoir été victime d'un trop grand amour de son ordre.

1. Brucker, *op. cit.*, I, 393 et sq. : « Saint Léon fut-il moine ? »

Ce n'est point d'ailleurs le seul problème que suscite la biographie de saint Léon IX. Sans parler de certains détails généalogiques qui ne sont point élucidés, la question du lieu de sa naissance a déjà suscité de belles joûtes de patriotique érudition. Qu'il soit enfant de l'Alsace, personne, que je sache, ne l'a contesté. Depuis plusieurs générations, ses ancêtres paternels tenaient, entre leurs mains puissantes la haute administration du Nordgau. Éguisheim, le manoir familial, dressait son fier donjon, entre la montagne et la plaine, au centre même de la contrée, et Dagsbourg, le château de son aïeul maternel, appartenait à la même province, ressortissait du même comté.

Mais Brunon est-il né à Dagsbourg ? est-il né à Éguisheim ? Si les deux localités étaient alsaciennes, la première était du diocèse de Strasbourg, la seconde, du diocèse de Bâle : le dilemne se posait donc entre les deux Églises. Quoi qu'aient pu, en faveur de l'une ou de l'autre, noter en passant et sans y attacher autrement d'importance quelques annalistes plus ou moins documentés, chacune, durant de longs siècles, se contenta de jouir paisiblement de son opinion, sans essayer de troubler la persuasion de sa rivale. Sauf à l'abbaye de Lucelle qui conservait un fragment de son chef, à Sainte-Croix de Woffenheim qui avait obtenu un os de son bras droit, et, peut-être encore, dans quelques monastères, la fête du bienheureux pontife n'était célébrée, ni dans l'un, ni dans l'autre diocèse : au moyen âge, en effet, les Églises n'inscrivaient guère à leur calendrier liturgique que les saints dont elles possédaient des reliques ou dont elles revendiquaient le patronage.

Le souvenir pourtant de leur illustre compatriote restait vivant au cœur des Alsaciens, entretenu par les traditions locales de visites, de bienfaits, de consécrations d'églises, de fondations ou de dotations de monastères, etc., et ces traditions étaient plus denses et plus précises dans la plaine de Colmar que dans les vallées boisées de la Zorn et de la Bièvre.

Ici, c'était l'abbaye de Hesse, la fondation du père d'Heilwige ; c'était le donjon des Dagsbourgs qui protégeait Dabo du haut de sa roche escarpée et qu'un bon nombre se persuadaient avoir abrité le berceau de Brunon, tandis que d'aucuns prétendaient, sans preuves absolument péremptoires, qu'il ne datait guère que de la fin du XII^e^ siècle : il fut détruit par les Français, en 1679, et, sur le roc découronné, la nature reprit ses droits, sans que rien y rappelât au voyageur la mémoire du pontife ; c'était enfin, au sud de Walscheid, sur le Dürrenberg, le prieuré de Saint-Marc, qui avait, plusieurs du moins l'affirmaient, remplacé le vieux manoir du comte Louis, quand celui-ci avait été délaissé pour Dabo ; mais, disaient-ils encore, la chapelle castrale avait subsisté, où le saint avait reçu le baptême, et les pèlerins aimaient à fréquenter cette colline du Dürrenberg que leur piété surnomma le Léosberg, la montagne de saint Léon.

Là-bas, c'étaient Sigolsheim, Kientzheim, Œlemberg, Woffenheim et son abbaye Sainte-Croix ; les trois hautes tours de Weckmund, de Wahlenbourg et de Dagsbourg, les trois sorcières, *Drei-Hexen*, comme le peuple les appelait[1], avec leur chapelle

1. Éguisheim, en patois alsacien, se dit *Exen*. D'où les nouveaux châteaux de Weckmund, etc., furent nommés les trois

de Saint-Pancrace, et surtout le vieux donjon, qui avait attiré autour de ses puissantes murailles les maisons de la petite ville d'Éguisheim et dont la demeure seigneuriale avait été le témoin, croyait-on, de l'heureuse naissance de ce prophète du Très-Haut.

Le jour vint toutefois où des cœurs alsaciens supportèrent avec peine de ne point célébrer, par une fête liturgique, le pape qu'ils regardaient avec justice comme l'une des gloires les plus pures de leur province. Le Jésuite Claude Sudan, ancien recteur de Fribourg, et Dom Bernardin, abbé de Pairis, amenèrent l'évêque Jean-François de Schœnau (1651-1656) à doter le missel et le bréviaire de Bâle de l'office de saint Léon IX : naturellement, le saint pape était donné là comme enfant du diocèse et, si le nom d'Éguisheim n'était point énoncé dans les leçons des Matines, il s'y trouvait virtuellement inclus, et ainsi se fortifia, dans l'esprit des clercs et des fidèles de la Haute-Alsace, la tradition qui plaçait le berceau de Brunon dans l'antique manoir des comtes du Nordgau.

Strasbourg cependant ne s'émut point; son calendrier n'enregistra pas la fête du 19 avril et le souvenir de Léon IX alla s'affaiblissant. Le prieuré du Dürrenberg n'existait plus ; la chapelle même était solitaire, presque ruinée, et Grandidier, l'historien de l'Alsace, s'attristait, à la veille de 1789, de voir, dans ce grand et noble diocèse, le culte du saint pontife inconnu et son nom à peu près ignoré.

La tourmente révolutionnaire acheva l'œuvre du temps. L'abbaye de Woffenheim, le prieuré d'Œlem-

Exen, ou trois Éguisheim; mais *Hexen*, en allemand, veut dire sorcières : d'où, le jeu de mots, suscité par l'aspect fantastique de ces ruines.

berg, l'abbaye de Hesse, toutes les fondations des Éguisheims et des Dagsbourgs, tombèrent, pour ne plus se relever. Mais, dans cette pieuse et fidèle province, la mémoire ne périt point de ce vaillant champion : elle allait au contraire revivre plus vénérée, et la lutte allait s'engager ardente, sur le problème depuis des siècles pendant.

Le concordat de 1801, en effet, changea la situation des parties : Éguisheim passa au diocèse de Strasbourg et Dabo, au diocèse de Nancy. Strasbourg, s'il se fût auparavant engagé à fond, se fût trouvé dans une position fausse; mais il était resté neutre : il oublia donc facilement les revendications de Dabo, fit sienne l'opinion qui s'était fortifiée dans la Haute-Alsace, en faveur d'Éguisheim, et adopta l'office du bréviaire et du missel bâlois. Nancy, de son côté, à qui venait d'échoir le siège de saint Mansuy[1], se réjouit à la pensée qu'il possédait dans sa circonscription ecclésiastique le lieu de naissance du plus célèbre des prélats toulois. Et il fut aisé de prévoir que la discussion s'ouvrirait un jour, suscitée de part ou d'autre par le patriotisme local.

Cette fois, ce fut Dabo qui prit l'initiative. Tandis qu'Éguisheim, restant sur ses positions, se contentait de conserver dans son église paroissiale l'autel dédié à celui qu'elle considérait comme son plus glorieux enfant et de célébrer chaque année solennellement l'anniversaire du 19 avril, l'abbé Klein, curé de Dabo, un infatigable zélateur, se préoccupait

1. Le siège de Toul fut supprimé, au profit de Nancy, par le concordat de 1801. Mgr de Forbin-Janson obtint de Léon XII, en 1824, de ressusciter, comme souvenir historique, le titre d'évêque de Toul et, depuis lors, l'évêque de Nancy porte officiellement le titre d'évêque de Nancy et de Toul.

de raviver le souvenir trop oublié d'un pontife qui avait passé — il en était persuadé — les premières années de son enfance dans cette pittoresque contrée des Vosges. Il voulut ériger une chapelle en son honneur et, comme il était curé, non de Walscheid, mais de Dabo, plutôt que de relever le vieux sanctuaire du Dürrenberg, il préféra bâtir son oratoire sur la roche escarpée qui dominait sa paroisse et qui porta jadis le fier château des Dagsbourgs ou des Linanges : la chapelle fut bénie, en 1826, par Mgr de Forbin-Janson, évêque de Nancy et de Toul, et le roc reçut, lui aussi, le nom de Léosberg.

Mais cette thèse de Dabo n'était point suffisamment étayée : l'abbé Hunkler, curé de Wasselonne, du moins, le pensait, et il le montra, dans une note de sa *Vie des Saints d'Alsace*, parue en 1837. Il se prononçait pour Éguisheim et, malgré une réfutation, publiée sous le titre : *Die Wiege des heiligen Papstes Leo IX*[1], en 1848, dans le *Katholische Kirchen- und Schulblatt für das Elsass*, il maintint son dire et donna ses preuves, dans deux chapitres de son *Leo der neunte und seine Zeit*[2], imprimé à Mayence, chez Kircheim, en 1851. Le curé Klein, dont l'âge n'avait point refroidi l'ardeur, lui opposa, dans le même périodique, en avril 1853, un article qu'il jugeait décisif : le titre lui-même l'indiquait : « *Zum Entscheidung der Frage : Welches die Wiege Leo's IX sei*[3] ? » De fait, plusieurs critiques, des Alsaciens mêmes — car Dabo, englobé dans le département de la Meurthe, semblait alors n'avoir jamais appartenu à son ancienne province — crurent la

1. *Le berceau du pape saint Léon IX.*
2. *Léon IX et son temps.*
3. *Pour décider le problème : Où est le berceau de Léon IX?*

question définitivement tranchée, en faveur du château du comte Louis, le père de la pieuse Heilwige. Mais, quel était ce château ? Walscheid, non sans quelques raisons, prétendait que c'était celui qui couronna jadis le Dürrenberg; le curé de cette paroisse, dès 1842, releva la petite chapelle et le pèlerin, dès lors, fut bien embarrassé devant ces deux sanctuaires, distants l'un de l'autre d'environ une lieue, et qui, tous deux, rappelaient la mémoire des premières années de Brunon. Il est vrai qu'une science, moins sûre que conciliante, faisait du château qui dominait Dabo le lieu de naissance, et, de l'oratoire du Dürrenberg, le témoin du baptême ou, au moins, d'une visite; d'autres prétendaient que le manoir de Walscheid était une pure légende; d'autres, que le château de Dagsbourg ne se dressait point encore sur son roc hardi.... mais de quoi n'est pas capable l'érudition aux abois ?

La discussion pourtant n'était point épuisée. Il se rencontra des enfants d'Éguisheim qui promurent avec activité le culte de saint Léon IX et firent valoir avec intelligence les preuves qui militaient en faveur de leur cité. L'abbé François-Joseph Brucker, curé de Wattwiller, fit dresser, en 1880, sur la place, devant le château, au-dessus d'une fontaine monumentale, la statue du saint pontife. Mgr Stumpf, coadjuteur, puis évêque de Strasbourg, prépara et réalisa l'acquisition des ruines de l'antique donjon et poussa un autre de ses compatriotes, le Père Pierre Brucker, S. J., neveu du curé de Wattwiller, à se faire l'historien du grand pontife. Celui-ci s'essaya d'abord, en 1884, à établir la thèse d'Éguisheim, dans une plaquette écrite en français, sous le

pseudonyme du Père P. Dexen[1] : *Où est né le pape saint Léon IX*; puis, en dépit des objections de plusieurs et d'une polémique à lui suscitée, dans le journal *L'Espérance*, de Nancy, en 1884, par l'abbé Kuchly, curé de Dabo[2], il reprit et confirma ses conclusions, dans son grand ouvrage, édité à Strasbourg, par Le Roux, en 1889 : *L'Alsace et l'Église, au temps de saint Léon IX* (*Bruno d'Éguisheim*). A son tour, il croyait le problème résolu : « Pour tout esprit indépendant, écrivait-il, la cause paraît jugée. Ce n'est pas nous qui la jugeons, c'est l'histoire[3]. »

Était-il aussi indépendant qu'il se le figurait, cet enfant d'Éguisheim? était-il autorisé à donner sa persuasion pour la voix même de l'histoire? Un ancien tenant de la même opinion qui depuis avait étudié les arguments de la partie adverse, l'abbé Glœckler, curé de Stotzheim, se permit de le lui demander et, dans une brochure écrite en allemand : *Geburtsort des Elsæsser Papstes sankt Leo IX*[4], et publiée à Strasbourg, en 1892, il mit en valeur les titres que Dagsbourg avait à se prétendre le berceau du glorieux pontife et la réponse que lui opposa le Père Brucker, en 1893, sous ce titre : *Le château d'Éguisheim, berceau du pape saint Léon IX* (Strasbourg, Le Roux), ne termina point encore victorieusement le débat.

Quoique les deux champions, dans un souci de

1. D'*Exen*, c'est-à-dire d'Éguisheim, pseudonyme significatif.

2. M. Kuchly est aujourd'hui curé-archiprêtre de Sarrebourg. Il a été de longues années député au Reichstag.

3. *Op. cit.*, I, 385.

4. *Lieu de naissance du pape alsacien, saint Léon IX.*

haute impartialité, se soient fait un devoir de ne point taire les raisons de leur adversaire, tout lecteur, désireux d'instruire lui-même cette cause, doit se référer à chacun de leurs ouvrages et, après les avoir lus, après avoir pesé tous les textes qu'ils alignent, il emportera sans doute la conviction que j'ai remportée moi-même : c'est que jamais la question ne sera péremptoirement tranchée, ni en faveur d'Éguisheim, ni en faveur de Dagsbourg (ce n'est point sans intention que j'emploie ici le terme ancien).

Le seul texte contemporain et indiscutable est cette phrase de Wibert : « *Procreatus est in dulcis Elisatiæ finibus* », laquelle peut s'entendre également de l'une et de l'autre localité : le mot *fines*, en effet, dans la langue classique, signifie tout ensemble frontières et territoire et, dans le latin médiéval, il a plutôt le second sens[1].

Et ce n'est pas le nom de Dagsbourg ou d'Éguisheim, accolé au nom de Brunon par les écrivains postérieurs, qui pourrait servir d'argument, car, au XI^e^ siècle, les noms des terres et des seigneuries n'étaient point encore usités[2]. Dans Wibert et dans les autres documents de l'époque, le fils du comte Hugues et de la vertueuse Heilwige, l'archidiacre, l'évêque de Toul ne s'appelle jamais que Brunon, et tel de ses petits neveux, qui vécut à la fin du XI^e^ siècle, est indifféremment nommé : le comte Hugues, fils

1. Éguisheim invoque en sa faveur ce texte des *Annales de Saxe* (1152) « *Hic... oriundus de Alsatia, ex castello quod dicitur Egenesheim* » (Pertz, *Mon. Germ. hist.*, *SS.*, VI, 687) ; mais les partisans de Dabo font remarquer que *oriundus* ne veut pas précisément dire *né à*, mais *originaire de*, et ils citent très à propos ce texte de Tite-Live : « *Hippocrates et Epicydes*, nati *Carthagine*, *sed* oriundi *ab Syracusis.* » (Liv. XXIV, ch. VI).

2. Brucker, *op. cit.*, I, 362 : « Les noms de famille ».

du comte Henri; Hugues, le très puissant comte d'Alsace; Hugues, comte d'Égensheim (Éguisheim); Hugues, le vaillant comte de Dasborc (Dagsbourg).

Encore, s'il était possible d'établir lequel des deux manoirs, Éguisheim ou Dagsbourg, servait de résidence habituelle au comte Hugues IV, dans les années où son fils s'éveilla à la lumière de ce monde, la solution paraîtrait moins inabordable; mais, sur ce point également, les textes qui peuvent être allégués, les considérations auxquelles on peut se livrer, servent tantôt l'une, tantôt l'autre opinion.

En ceci, comme en bien d'autres questions ici-bas, il faut donc nous résoudre à l'incertitude. Cette discussion, toutefois, n'a point été infructueuse : elle a stimulé le culte de saint Léon IX : Éguisheim et Dabo rivalisent de dévotion envers le bienheureux pontife et, au regard de l'histoire, comme aux yeux du Très-Haut, cette pieuse émulation, cet accroissement de piété et de zèle leur sont des titres plus méritoires que celui d'avoir possédé, par un simple concours de circonstances, le berceau d'un enfant prédestiné.

Aujourd'hui, en effet, Éguisheim voit se réaliser le vœu de Mgr Stumpf et une gracieuse chapelle, de style roman, ornée de peintures et de vitraux historiés, s'élève dans l'enceinte de l'antique château et conserve, dans une superbe châsse, une partie du chef de notre bienheureux, fragment détaché de la précieuse relique dont s'honorait l'abbaye de Lucelle et que possède actuellement l'église de Buchswiller. Chaque année, dans la vieille cité des comtes du Nordgau, comme à Buchswiller, comme à Bennwiller, héritier de la relique de Woffenheim, l'anniversaire du 19 avril

est l'objet d'une grande solennité et le diocèse de Strasbourg tout entier s'y associe : le fête du saint enfant de l'Alsace est inscrite à son calendrier au rang des doubles de seconde classe.

Le traité de Francfort a changé derechef la situation religieuse de Dabo et de Walscheid : ils appartiennent maintenant au diocèse de Metz. Mais la dévotion à saint Léon IX ne s'en est point refroidie. La chapelle, dédiée en 1826, a été restaurée, embellie, décorée d'une tour monumentale et les deux Léosbergs, tous deux si pittoresques, ne sont point fréquentés seulement par les touristes : ils retentissent des pieux cantiques et des prières des pèlerins. Dabo, comme Éguisheim, comme Sessa et Bénévent, célébra avec pompe, en 1902, le neuvième centenaire de la naissance de saint Léon IX et obtint, à cette occasion, que le petit-fils du comte Louis fût donné comme patron principal aux trois paroisses du ban : Dabo, La Hoube et Schæferhof.

Et l'église de Metz, en recevant Dabo, n'en a point repoussé les traditions et les souvenirs : elle a sollicité de la sainte Congrégation des Rites la concession de l'office du bienheureux pontife et elle le célèbre, le 19 avril, sous le rite double.

Nancy-Toul, à son évêque vénéré, Saint-Dié, à son grand-prévôt présumé, sont demeurés fidèles : les deux diocèses, issus de la vaste circonscription où s'exerça son activité pastorale, ont porté sa fête au rang de double majeur et Nancy, vers 1865, lui a dédié une belle église, de style ogival, qui, par les vicissitudes de la guerre et de l'émigration, est devenue la paroisse de nombreux enfants de l'Alsace. Touchante attention de la Providence ! à ces exilés qui pleuraient, d'une douleur si amère, la terre bénie

de la patrie foulée par le pied de l'étranger, elle avait ménagé pour protecteur, pour consolateur, un compatriote chéri et vénéré !

Pour terminer, redisons la conclusion de Wibert, le biographe de notre Saint : « A nous maintenant de solliciter du bienheureux Léon qu'il nous daigne ouvrir ces trésors de bonté et de miséricorde qu'il posséda si riches, dès ici-bas. Alors, par son précieux suffrage, délivrés des liens du péché, nous mériterons de participer, en sa compagnie, à la céleste béatitude, si toutefois cela est agréable au Seigneur qui fait merveilles en ses saints et qui s'entend glorifier par leurs hymnes de reconnaissance, dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il ! »

52403. — Imprimerie Lahure, 9, rue de Fleurus, à Paris.

13,366 922.245
L25

13,366 922.245
L25

Martin, L'Abbe Eug.

AUTHOR
Saint Leon IX

TITLE

DATE LOANED	BORROWER'S NAME	DATE RETURNED

ST. ALBERT'S COLLEGE LIBRARY

MÊME LIBRAIRIE :

Un pape français, Urbain II, par Lucien Paulot, de l'Oratoire de Saint-Philippe de Néri. Préface de Georges Goyau. 1 vol. grand in-8. . . . . 7 fr. 50

L'Abbaye de Moyenmoutier, de l'ordre de Saint-Benoît en Lorraine — I. **L'Abbaye au Moyen Age**, par L. Jérome, agrégé de l'Université, professeur au grand séminaire de Nancy. 1 vol. in-8 raisin. . . . . 7 fr. 50

Les Moines de Constantinople, depuis la fondation de la ville jusqu'à la mort de Photius (330-898), par M. l'abbé Marin, docteur ès lettres, professeur à la Malgrange. 1 vol. grand in-8. . . 10 fr.

Ouvrage couronné par l'Académie française.

Les Moines d'Occident, depuis saint Benoît jusqu'à saint Bernard, par le comte de Montalembert. 7 vol. in-8. . . . . 52 fr. 50

— Le même ouvrage. 7 vol. in-12. . . . . 28 fr.

Vie de saint Bernard, abbé de Clairvaux, par M. l'abbé E. Vacandard, docteur en théologie, premier aumônier au lycée de Rouen. Ouvrage orné d'un portrait de saint Bernard, d'un plan de Clairvaux, d'après Dom Milley, et d'une carte des environs de Clairvaux, d'après Cassini. 2 vol. in-8. . . . . 15 fr.

Ouvrage couronné par l'Académie française.

— Le même ouvrage. *Troisième édition*. 2 vol. in-12. . . . 7 fr.

Vie de saint François de Sales, évêque et prince de Genève, d'après les manuscrits et auteurs contemporains, par M. le Curé de Saint-Sulpice. *Huitième édition, revue, corrigée, enrichie d'une carte de l'ancien diocèse de Genève et d'une table analytique.* 2 vol. in-8, avec portrait gravé sur acier. . . . . 12 fr.

Histoire de saint François d'Assise, par M. l'abbé Léon Le Monnier, curé de Saint-Ferdinand des Ternes. *Quatrième édition.* 2 vol. in-8. . . . . 12 fr.

Vie de saint Ouen, évêque de Rouen (641-684). **Étude d'histoire mérovingienne**, par M. l'abbé E. Vacandard, premier aumônier au lycée de Rouen. 1 vol. in-8, orné d'une simili-gravure. . 6 fr.

52403. — Imprimerie Lahure, rue de Fleurus, 9, à Paris.